

DELEGATION DE Madame Brigitte COLLET

D-2015/659**Versement des subventions aux associations en charge de structures d'accueil de jeunes enfants**

Madame Brigitte COLLET, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Depuis la signature du premier contrat enfance en 1989, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer une convention avec les associations pour financer le fonctionnement de structures de la petite enfance.

Parallèlement, ces dernières années, on observe une diversification des acteurs dans le secteur de la Petite Enfance.

Ainsi, après obtention de leur agrément auprès du conseil général, les assistantes maternelles peuvent, aujourd'hui, se regrouper au sein d'une association et assurer la gestion de maisons d'assistantes maternelles (M.A.M) dans le respect de la capacité d'accueil des locaux.

Aussi, afin de maintenir un soutien suffisant aux associations ayant en charge les Maisons d'Assistantes Maternelles, je vous propose d'attribuer la somme de 3 000.00 euros votée lors du conseil municipal du 15 Décembre 2014 par délibération 2014/681 de la manière suivante :

Association	Nombre assistantes maternelles	agréments	Montants de la subvention
Les Petites Canailles	2	8	3000.00

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- A signer la convention correspondante.

Cette dépense sera imputée sur le budget 2015 de la Petite Enfance et Famille -sous fonction 64 compte 657-4.

ADOpte A L'UNANIMITE

CONVENTION
D'OBJECTIFS VILLE - ASSOCIATION
PETITE ENFANCE

ENTRE

Alain JUPPE, Maire de Bordeaux, habilité aux fins des présentes par délibération du conseil municipal, en date du _____ et reçue à la Préfecture le _____ .

ET

Madame Aude BRANCA, présidente de l'association Les Petites Canailles, autorisée par le conseil d'administration en date du 18 décembre 2014 et dont l'objet consiste à gérer la Maison d'Assistantes Maternelles (M.A.M.) sise à 90 rue Stéhélin 33000 Bordeaux Caudéran et rattachée au Relais d'Assistantes Maternelles Albert BARRAUD.

Expose

La politique générale d'aide aux associations de la Ville de Bordeaux fait l'objet de conventions d'objectifs. Ces dernières précisent les conditions matérielles et financières de l'aide apportée par la Ville ainsi que les engagements des deux parties.

Considérant

Que l'association, domiciliée, 90 rue Stéhélin 33200 Bordeaux Caudéran dont la déclaration de création a été reçue en préfecture de la Gironde 21 décembre 2014, exerce une activité d'accueil de jeunes enfants présentant un intérêt communal propre.

Il a été convenu

Article 1 – Activités et projets de l'association

L'association s'engage au cours de la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015 à gérer la maison d'assistantes maternelles dont les assistantes maternelles ont été agréées par le Conseil Général

La M.A.M. est composée de 2 assistantes maternelles pour un nombre total de 8 agréments.

Tout projet relatif à ce regroupement et entraînant une modification des agréments délivrés par le Conseil Général sera transmis au Relais d'Assistantes Maternelles de rattachement pour information.

Article 2 – Mise à disposition des moyens

En contrepartie la Ville de Bordeaux s'engage à octroyer à l'association dans les conditions de l'article 4 de ladite convention,

- une subvention **exceptionnelle** de 3 000.00 euros pour l'année civile 2015

Article 3 – Conditions d'utilisation de l'aide

L'association s'engage à utiliser la subvention versée par la Ville de Bordeaux pour ses dépenses de fonctionnement.

Article 4 – Mode de règlement

La subvention sera versée à l'association au retour de la présente convention dûment signée par les deux parties.

Elle sera créditée au compte de l'association n° 13306 00272 23065792656 72 établissement crédit agricole aquitaine

Article 5 – Conditions générales

L'association s'engage :

1°/ à pratiquer une liberté d'adhésion et d'éligibilité de l'ensemble de ses membres à ses instances dirigeantes,

2°/ à déclarer sous 1 mois, au relais d'assistantes maternelles de rattachement, toute modification remettant en cause ses liens avec le territoire de la commune de Bordeaux,

3°/ à ne pas reverser tout ou partie de la subvention à d'autres associations, sociétés, collectivités ou personnes de toute nature que ce soit,

4°/ à ne pratiquer que des tarifs qui permettent aux familles de percevoir la prestation d'accueil du jeune enfant,

5°/ à respecter les dispositions du code du travail, du code de l'action sociale et des familles, du code de la sécurité sociale et du code général des impôts.

6°/ à respecter le nombre d'enfants prévus par leur agrément dans le respect des capacités d'accueil du local.

7°/ à transmettre dans le mois au RAM de rattachement tout projet modifiant le fonctionnement du MAM (nom des assistantes maternelles, nombre d'agréments.....).

8°/ à participer aux animations proposées par le relais d'assistantes maternelles.

9°/ à accueillir les enfants dans le respect des principes de neutralité et de laïcité

Article 6 – Conditions de résiliation

En cas de non-respect par l'association des engagements prévus dans la convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par la Ville de Bordeaux, à l'expiration d'un délai de 15 jours suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

La présente convention sera résiliée de plein droit sans préavis, ni indemnité en cas de redressement ou de liquidation judiciaire ou d'insolvabilité notoire de l'association.

Article 7 – Contrôle de la Ville sur l'association

Conformément à l'article L1611-4 du Code général des collectivités territoriales, l'association s'engage à communiquer, au plus tard le 31 janvier 2015, aux fins de vérification de l'utilisation de la subvention par les services de la Ville :

- une copie certifiée de ses comptes pour l'exercice écoulé
- un rapport d'activité mentionnant à minima le nombre d'enfants accueillis dans l'année, le coût moyen horaire demandé aux familles ainsi que les indemnités d'entretien, un bilan des activités mises en œuvre.....

Article 8 – Droits de timbre et d'enregistrement

Les frais éventuels des présentes seront à la charge de l'association.

Article 9 – Election de domicile

Pour l'exécution des présentes, il est fait élection de domicile à savoir

- par la Ville de Bordeaux, en l'Hôtel de Ville,
- par l'association Pomme d'api 38 rue neuve 33000 Bordeaux

Fait à Bordeaux en 4 exemplaires, le 17 novembre 2015.

Pour la Ville de Bordeaux	Pour l'Association
Le Maire	La Présidente Aude BRANCA

D-2015/660

Versement des subventions aux associations en charge de structures d'accueil des jeunes enfants ou de l'accompagnement et du soutien aux familles

Madame Brigitte COLLET, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux s'est fixée pour objectif d'aider les familles à concilier vie professionnelle et vie familiale et de garantir aux enfants un accueil de qualité, sûr et favorisant leur épanouissement.

Pour satisfaire cet objectif, Bordeaux propose un large éventail de structures d'accueil des jeunes enfants. Qu'il s'agisse des crèches collectives, familiales, associatives ou des assistantes maternelles indépendantes, voire à travers la réservation de places sur des projets privés, l'offre se veut à la fois diverse et complémentaire.

En matière d'accompagnement des associations, depuis la signature du premier contrat enfance en 1989, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer des conventions avec les associations pour financer le fonctionnement de structures de la petite enfance.

Il est également important de maintenir un soutien suffisant aux associations se consacrant à l'accompagnement des familles.

Ainsi, en 2016, la Ville accompagnera financièrement en année pleine, les 19 places créées au cours de l'année 2015 :

- Pitchoun ptit campus : 5 places ont été créées en septembre 2015 (fonctionnement sur 4 mois) ; ces places doivent donc être financées sur 12 mois en 2016 (soit 21 667 €),
- Brin d'éveil : 4 places ont été créées en septembre 2015 pour un montant de 10 320 €, ces places doivent être financées sur 12 mois en 2016 (soit 144 000 €),
- Alema : 2 places ont été créées en septembre 2015 pour un montant de 4667 €, ces places doivent être financées sur 12 mois en 2016 pour un montant de 14 000 €,
- Canailous : 8 places ont été créées en décembre 2015 pour un montant de 4 800 €, ces places doivent être financées sur 12 mois en 2016 pour un montant de 55 000 €.

Parallèlement, une trentaine de places associatives supplémentaires devraient être proposées aux bordelais.

Par ailleurs, l'accompagnement des familles et le soutien à la parentalité restant un volet important de la politique petite enfance de la Ville, des financements complémentaires seront attribués aux associations suivantes :

- L'association APEEF a initié l'ouverture de deux lieux d'accueil enfants parents (quartiers Caudéran et Benauges) en septembre 2015 pour un montant de 7 519 €.
- Une subvention de 25 400 € doit donc lui être accordée pour un fonctionnement sur 12 mois en 2016.

Enfin, afin de diversifier les acteurs dans le domaine de la petite enfance, un soutien financier doit être accordé pour assurer le démarrage de projets de Maison d'assistantes maternelles (pour un montant global de 20 000 €).

Au total, la Ville va contribuer à hauteur de 7 376 690 € à l'accompagnement financier de ces structures d'accueil.

Ces dépenses seront imputées sur le Budget Primitif 2016 de la Petite Enfance et Famille – sous fonction 64 Compte 657-4 pour les subventions relatives à la petite enfance et sous fonction 63 Compte 657-4 pour les subventions relatives à l'aide à la famille.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Octroyer les subventions aux associations conformément aux sommes indiquées dans le tableau récapitulatif ci-joint,
- Signer les conventions correspondantes.

Structures d'accueil	B.P 2015	D.M. 2015	BP + B.S. 2015	B.P 2016	Nombre de places 2015	Nombre de places 2016
AGEAC/CSF (Canaillous)	500 000 €	-19 200 € +4800 € + 5 200 €	490 800 €	522 000 €	52+8=60	60
A.P.E.E.F.	692 557 €	-22 557 € +7 519 €	677 519 €	692 490 €	82-4=78	78+4=82
Petits Bouchons	266 000 €	+14 000 €	280 000 €	290 000 €	60	60
Pitchoun	1 740 000€	- 40000 € +10 666 €	1 710 666 €	1 735 000 €	218+5=223	223
Centre d'Orientation Social (Villa Pia)	115 000 €		115 000 €	115 000 €	23	23
Eveillez les Bébé	210 000 €		210 000 €	210 000 €	30	30
Foyer Fraternel	67 000 €		67 000 €	68 000 €	17	17
La Coccinelle	180 000 €		180 000 €	180 000 €	21	21
Brin d'Eveil M.S.A.	470 000 €	+10320 € +37064 €	517 384 €	532 800 €	74+4 = 78	78
Les parents de Caudéran	205 000 €		205 000 €	205 000 €	30	30
Nuage Bleu	130 000 €		130 000 €	130 000 €	16	16
P'tit Bout'Chou	538 000 €		538 000 €	567 000 €	81	81
Union Saint Bruno	100 000 €		100 000 €	118 000 €	20	20
APIMI	300 000 €	+50 000 €	350 000 €	300 000 €	30	30
Association Bel Orme	120 000 €		120 000 €	120 000 €	20	20
ALEMA	320 000 €	+ 4 667 €	324 667 €	334 000 €	44 +2 = 46	46
LUCILANN	200 000 €		200 000 €	200 000 €	29	29
Auteuil petite enfance	290 000 €		290 000 €	290 000 €	35	35
Auteuil horaires atypiques	57 000 €		57 000 €	57 000 €	10	10
Les enfants d'Osiris	144 000 €	+ 30 000 €	174 000 €	144 000 €	20	20
Maisons d'assistantes maternelles (enveloppe à affecter)	20 000 €		20 000 €	20 000 €		
AGEP	40 000 €		40 000 €	40 400 €		
Maison de Nolan	40 000 €		40 000 €	40 000 €		
GP Intencité	3 000 €		3 000 €	3 000 €		
Interlude	463 137 €		463 137 €	463 000 €		
TOTAUX	7 210 694 €		7 303 173 €	7 376 690 €	927	959

Aides à la Famille	B.P 2015	BS 2015	B.P + BS 2015	B.P 2016
U.D.A.F.	1 500 €		1 500 €	1 500 €
Fédération des Associations des Familles Catholiques	750 €		750 €	750 €
Association Eclats	3 000 €		3 000 €	3 000 €

Grandir ensemble	1 000 €		1 000 €	1 500 €
Association KFE des familles	3 000 €		3 000 €	3 000 €
CREAF	1 000 €		1 000 €	1 000 €
Collectif je suis noir de monde	2 000 €		2 000 €	
TOTAUX	12 250 €		12 250 €	10 750 €

ADOpte A L'UNANIMITE

CONVENTION
D'OBJECTIFS VILLE - ASSOCIATION
PETITE ENFANCE

ENTRE

Alain JUPPE, Maire de Bordeaux, habilité aux fins des présentes par délibération du conseil municipal, en date du et reçue à la Préfecture le

ET

....., Président de l'association, autorisé par le conseil d'administration du

Expose

La politique générale d'aide aux associations de la Ville de Bordeaux fait l'objet de conventions d'objectifs. Ces dernières précisent les conditions matérielles et financières de l'aide apportée par la Ville ainsi que les engagements des deux parties.

Considérant

Que l'association, domiciliée à Bordeaux,, dont les statuts ont été approuvés le,

dont la déclaration de création a été reçue en préfecture de la Gironde le, exerce une activité d'accueil de jeunes enfants présentant un intérêt communal propre.

Il a été convenu

Article 1 - Objet

La présente convention est conclue pour l'exercice 2016 et définit les engagements réciproques des parties pour la réalisation du programme et des objectifs généraux.

Article 2 - Activités et projets de l'association

2-1 Activité existante

L'association s'engage au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016 à gérer les structures suivantes :

Soit places.

2-2 Projet de création de places :

L'association a le projet de créer places à compter du

Soit un total global pour l'association de places.

Article 3 - Mise à disposition des moyens

La Ville de Bordeaux s'engage à octroyer à l'association dans les conditions de l'article 4 de ladite convention,

- Une subvention de euros pour l'année civile au titre de l'activité existante, dont euros au titre de la création deplaces pour une ouverture prévue le

Article 4 - Mode de règlement

La subvention sera versée au compte de l'association suivant le calendrier ci-après :

4-1 Subvention pour l'activité existante

- 90 % soit euros dès la signature de la présente convention,
- le solde soit euros en octobre 2016, sur présentation **expresse** d'un rapport d'activité et d'un bilan financier.

4-2 Subvention relative à la création de places

Le montant sera proratisé en fonction de la date réelle d'ouverture et sera versé à réception de l'autorisation de fonctionnement délivrée par le Conseil Général.

Article 5 - Conditions générales

L'association s'engage :

1°/ à transmettre à la Ville toute modification de l'arrêté d'autorisation de fonctionnement délivrée par le Président du Conseil Général (type de structure, places agréées, locaux);

2°/ à utiliser la subvention versée par la Ville de Bordeaux pour ses dépenses de fonctionnement ;

3°/ à pratiquer une liberté d'adhésion et d'éligibilité de l'ensemble de ses membres à ses instances dirigeantes ;

4°/ à respecter dans son fonctionnement le principe de laïcité ;

5°/ à déclarer sous un mois, à la Ville, tous changements intervenus dans son conseil d'administration ;

6°/ à ne pas reverser tout ou partie de la subvention à d'autres associations, sociétés, collectivités ou personnes de toute nature ;

7°/ à adopter un cadre budgétaire et comptable conforme au plan comptable général ;

8°/ à restituer à la Ville les sommes éventuellement non utilisées ;

9°/ à rappeler sur l'ensemble de ses outils d'information ou de communication et sur les supports qu'elle estimera les plus adaptés, l'aide que lui apporte la mairie, soit sous la forme de la présence du logo municipal, soit sous la forme du texte suivant : « Association partenaire cofinancée par la Mairie de Bordeaux » ;

Le logo est à retirer à la Direction de la Communication qui devra également être destinataire de la totalité des éléments de communication et d'information externe de l'association (affiches, plaquettes, dossiers de presse....) ;

10°/ à n'accueillir, pour la durée de la convention, que des enfants des familles résidant sur la commune de Bordeaux, **exceptions faites des agents ou salariés travaillant dans une structure petite enfance gérée directement par la Ville ou confiée par cette dernière à un gestionnaire de droit privé** ;

11°/ à transmettre dans le mois à la Ville tout projet modifiant le fonctionnement d'un établissement : **changement de direction, modification de places, type d'accueil, transformation des locaux** ...;

12°/ à mettre tout en œuvre pour respecter les conditions fixées par la Caisse d'Allocations Familiales pour percevoir la Prestation de Service Unique, à savoir un prix de revient en dessous du seuil d'exclusion sur chaque structure et un taux de présentisme financier de 70 % ;

L'association s'engage à alerter la Ville le plus rapidement possible si elle rencontre des difficultés pour respecter ces conditions. Un travail de réflexion commun, association – Caisse d'Allocations Familiales – Ville, sera alors entrepris pour remédier aux difficultés.

13°/ à transmettre impérativement à la Direction de la Petite Enfance et des familles, afin de faciliter la mise en œuvre des indicateurs de suivi et l'octroi de la subvention :

- Avant le 10 de chaque mois, le document type complété par le gestionnaire de la structure d'accueil petite enfance (annexe 1) permettant de suivre le taux de présentisme physique et financier ;
- La copie du bilan annuel transmis à la Caisse d'allocations familiales. Cette remise devra intervenir dans les mêmes délais que ceux fixés par la Caisse d'allocations familiales ;
- le tableau présentant la répartition des salaires (annexe 2) ;
- Au plus tard un mois après la certification des comptes de l'association, un compte de résultat détaillé pour l'exercice écoulé (annexe 3) renseigné pour l'activité petite enfance et par structure, visé par le commissaire aux comptes dans le cas où l'association perçoit une subvention de la ville de Bordeaux de plus de 153 000 euros ;
- Tableau de suivi OSPE : liste exhaustive des enfants accueillis en structure (annexe 4) ;

14°/ à collaborer avec la Direction de la Petite Enfance et des familles et notamment avec le service d'accueil des familles dans la mise en œuvre de l'Offre de Service Petite Enfance :

- en participant à toute réflexion ayant pour objectif d'assurer la cohérence de la politique d'accueil sur le territoire bordelais,
 - en respectant la philosophie de ce projet qui transfère la totalité des préinscriptions aux permanences mises en place quotidiennement dans les lieux dédiés répartis sur l'ensemble du territoire bordelais.
 - en participant aux permanences d'inscription, dans le respect du calendrier établi par la direction de la petite enfance et des familles.
 - en participant aux réunions d'informations et de suivi du projet OSPE,
 - en communiquant les disponibilités d'accueil en toute transparence
 - en siégeant aux commissions d'attributions.

15°/ à inviter la Ville, en la personne de l'Adjointe au Maire en charge de la Petite Enfance et des familles et la Direction de la Petite Enfance et des familles à participer aux assemblées générales ;

16°/ en cas de non-respect par l'association des engagements prévus dans la convention notamment à l'article 8, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par la Ville de Bordeaux, à l'expiration d'un délai de 15 jours suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

Article 6 - Conditions de renouvellement

La présente convention est conclue pour la période fixée à l'article 1. Toute reconduction tacite est exclue. Le cas échéant, une nouvelle convention devra intervenir pour une nouvelle période.

Article 7 - Conditions de résiliation

La présente convention sera résiliée de plein droit sans préavis, ni indemnité en cas de redressement ou de liquidation judiciaire ou d'insolvabilité notoire de l'association.

Article 8 - Contrôle de la Ville sur l'association

Conformément à l'article L1611-4 du Code général des collectivités territoriales, l'association s'engage à communiquer aux fins de vérification par les services de la Ville :

- une copie certifiée de son budget,
- une copie certifiée de ses comptes (bilans et compte de résultat) pour l'exercice écoulé (la certification doit se conformer aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, notamment les décrets du 27/03/1993 et 1/03/1984),
- tous documents faisant connaître les résultats de son activité.

La Ville de Bordeaux s'interdit de s'immiscer dans l'affectation précise de la subvention accordée. Néanmoins, les deux parties à la présente convention pourront se rencontrer, à l'initiative de l'association ou de la Ville, à tous moments et plus particulièrement, entre le 1^{er} juin et le 31 octobre afin d'analyser le suivi financier et l'activité dont l'ordre du jour sera constitué par :

- le rapport d'activités intermédiaire,
- la situation financière intermédiaire,
- l'ajustement du plan d'activités et du budget prévisionnel pour la fin de l'exercice,
- le mode d'utilisation par l'association des concours de la Ville de Bordeaux (dans le cadre où ceux-ci sont affectés dans la convention à des actions précises).

Article 9 - Droits de timbre et d'enregistrement

Les frais éventuels des présentes seront à la charge de l'Association.

Article 10 - Election de domicile

Pour l'exécution des présentes, il est fait élection de domicile à savoir

- par la Ville de Bordeaux, en l'Hôtel de Ville,
- par l'association

Fait à Bordeaux en 2 exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux	Pour l'Association
Le Maire	Le Président

Article 5 - Mode de règlement

Pour 2016, la subvention de la Ville de Bordeaux, nécessaire à la réalisation des activités retenues s'élève à euros

Elle sera versée au compte de l'Association, n° *après signature de la présente convention.*

Article 6 - Conditions générales

L'association s'engage

1°/ à pratiquer une liberté d'adhésion et d'éligibilité de l'ensemble de ses membres à ses instances dirigeantes ;

2°/ à déclarer sous 1 mois, à la Ville, toute modification remettant en cause ses liens avec le territoire de la commune de Bordeaux ;

3°/ à déclarer sous 1 mois, à la Ville, tous changements intervenus dans son conseil d'administration ;

4°/ à ne pas reverser tout ou partie de la subvention à d'autres associations, sociétés, collectivités ou personnes de toute nature ;

5°/ à adopter un cadre budgétaire et comptable conforme au plan comptable général ;

6°/ à restituer à la Ville les sommes éventuellement non utilisées ;

7°/ à rappeler sur l'ensemble de ses outils d'information ou de communication et sur les supports qu'elle estimera les plus adaptés, l'aide que lui apporte la Ville, soit sous la forme de la présence du logo municipal, soit sous la forme du texte suivant : « Association partenaire cofinancée par la Mairie de Bordeaux » ;

Le logo est à retirer à la Direction de la Communication qui devra également être destinataire de la totalité des éléments de communication et d'information externe de l'association (affiches, plaquettes, dossiers de presse....).

Article 7 - Conditions de renouvellement

La présente convention est conclue pour la période fixée à l'article 1. Toute reconduction tacite est exclue. Le cas échéant, une nouvelle convention devra intervenir pour une nouvelle période.

Article 8 - Conditions de résiliation

En cas de non-respect par l'association de ses engagements prévus par la convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par la Ville de Bordeaux, à l'expiration d'un délai de 15 jours suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

La présente convention sera résiliée de plein droit sans préavis, ni indemnité en cas de redressement ou de liquidation judiciaire ou d'insolvabilité notoire de l'association.

Article 9 - Contrôle de la Ville sur l'Association

Conformément à l'article L1611-4 du Code général des collectivités territoriales, l'association s'engage à communiquer aux fins de vérification par des délégués mandatés par le maire :

- une copie certifiée de son budget,
- une copie certifiée de ses comptes (bilans et compte de résultat) pour l'exercice écoulé (la certification doit se conformer aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, notamment les décrets du 27/03/1993 et 1/03/1984),
- tous documents faisant connaître les résultats de son activité.

Article 10 - Droits de timbre et d'enregistrement

Les frais éventuels des présentes seront à la charge de l'Association.

Article 11 - Election de domicile

Pour l'exécution des présentes, il est fait élection de domicile à savoir

- par la Ville de Bordeaux, en l'Hôtel de Ville,
- par l'Association

Fait à Bordeaux en 2 exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux	Pour l'Association
Le Maire	Le Président

CONVENTION D'OBJECTIFS
VILLE - ASSOCIATION
ACCUEIL PARENTS-ENFANTS

ENTRE

Alain JUPPÉ, Maire de Bordeaux, habilité aux fins des présentes par délibération du conseil municipal , en date du et reçue à la Préfecture le .

Et

, Président de l'association « », autorisée par le conseil d'administration du .

Expose

La politique générale d'aide aux associations de la Ville de Bordeaux fait l'objet de conventions de partenariat qui définissent les objectifs et les moyens de l'association, les conditions matérielles et financières de l'aide apportée par la Ville ainsi que les engagements des deux parties.

Considérant

**Que l'association « » domiciliée,
dont les statuts ont été approuvés le et,
dont la déclaration de création a été reçue en Préfecture de La Gironde le,
exerce une activité d'accueil parents enfants présentant un intérêt communal propre.**

Il a été convenu

Article 1 - Objet

La présente convention est conclue pour l'exercice 2016 et définit les engagements réciproques des parties pour la réalisation du programme et des objectifs généraux.

Article 2 - Activités et projets de l'association

2-1 Activité existante :

L'association s'engage au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016 à proposer l'activité suivante dans le cadre du soutien à la parentalité :

- 1 lieu d'accueil enfants parents dans les locaux de

2-2 Projet de l'association

- L'association s'engage à créer à compter de :dans les locaux de

Article 3 - Mise à disposition des moyens

La Ville de Bordeaux s'engage à octroyer à l'association dans les conditions de l'article 4 de ladite convention,

- une subvention de euros pour l'année civile au titre de l'activité existante, dont euros au titre de la création de l'activité pour une mise en œuvre prévue le

Et/ou éventuellement

- **Une mise à disposition.**

Article 4 – Mode de règlement

La subvention sera versée au compte de l'association n° suivant le calendrier ci-après :

4-1 Subvention pour l'activité existante :

- 90 % soit euros dès la signature de la présente convention,
- le solde, soit euros début octobre 2016 en fonction de l'activité constatée en septembre 2016.

4-2 Subvention relative à la création d'activité :

Le montant sera proratisé en fonction de la date réelle de mise en œuvre.

Article 5 - Conditions générales

L'association s'engage :

1°/ à transmettre à la Ville la convention lieu d'accueil enfants parents signée avec la caisse d'allocations familiales ;

2°/ à utiliser la subvention versée par la Ville de Bordeaux pour ses dépenses de fonctionnement ;

3°/ à pratiquer une liberté d'adhésion et d'éligibilité de l'ensemble de ses membres à ses instances dirigeantes ;

4°/ à respecter dans son fonctionnement le principe de laïcité ;

5°/ à déclarer sous 1 mois, à la Ville, tous changements intervenus dans son conseil d'administration ;

6°/ à ne pas reverser tout ou partie de la subvention à d'autres associations, sociétés, collectivités ou personnes de toute nature ;

7°/ à adopter un cadre budgétaire et comptable conforme au plan comptable général ;

8°/ à restituer à la Ville les sommes éventuellement non utilisées ;

9°/à rappeler sur l'ensemble de ses outils d'information ou de communication et sur les supports qu'elle estimera les plus adaptés, l'aide que lui apporte la mairie, soit sous la forme de la présence du logo municipal, soit sous la forme du texte suivant : « Association partenaire cofinancée par la Mairie de Bordeaux »

Le logo est à retirer à la Direction de la Communication qui devra également être destinataire de la totalité des éléments de communication et d'information externe de l'association (affiches, plaquettes, dossiers de presse....) ;

10°/ à transmettre dans le mois à la Ville tout projet modifiant le fonctionnement du lieu d'accueil parents enfants ;

11°/.L'association s'engage à alerter la Ville le plus rapidement possible si elle rencontre des difficultés pour respecter ces conditions. Un travail de réflexion commun, association – Caisse d'Allocations Familiales – Ville, sera alors entrepris pour remédier aux difficultés ;

12°/ à inviter la Ville, en la personne de l'adjointe à la Direction de la Petite Enfance et des Familles à participer aux assemblées générales ;

13°/ En cas de non-respect par l'association des engagements prévus dans la convention notamment à l'article 8, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par la Ville de Bordeaux, à l'expiration d'un délai de 15 jours suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

Article 6 - Conditions de renouvellement

La présente convention est conclue pour la période fixée à l'article 1. Toute reconduction tacite est exclue. Le cas échéant, une nouvelle convention devra intervenir pour une nouvelle période.

Article 7 - Conditions de résiliation

La présente convention sera résiliée de plein droit sans préavis, ni indemnité en cas de redressement ou de liquidation judiciaire ou d'insolvabilité notoire de l'association.

Article 8 - Contrôle de la Ville sur l'association

Conformément à l'article L1611-4 du Code général des collectivités territoriales, l'association s'engage à communiquer aux fins de vérification par les services de la Ville :

- une copie certifiée de son budget,
- une copie certifiée de ses comptes (bilans et compte de résultat) pour l'exercice écoulé (la certification doit se conformer aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, notamment les décrets du 27/03/1993 et 1/03/1984),
- tous documents faisant connaître les résultats de son activité.

La Ville de Bordeaux s'interdit de s'immiscer dans l'affectation précise de la subvention accordée. Néanmoins, les deux parties à la présente convention pourront se rencontrer, à l'initiative de l'association ou de la Ville, à tous moments mais plus particulièrement entre le 1^{er} juin et le 31 octobre afin d'analyser le suivi financier et l'activité dont l'ordre du jour sera constitué par :

- le rapport d'activités intermédiaire,
- la situation financière intermédiaire,
- l'ajustement du plan d'activités et du budget prévisionnel pour la fin de l'exercice,
- le mode d'utilisation par l'association des concours de la Ville de Bordeaux (dans le cadre où ceux-ci sont affectés dans la convention à des actions précises).

Article 9 - Droits de timbre et d'enregistrement

Les frais éventuels des présentes seront à la charge de l'Association.

Article 10 - Election de domicile

Pour l'exécution des présentes, il est fait élection de domicile à savoir

- par la Ville de Bordeaux, en l'Hôtel de Ville,
- par l'association

Fait à Bordeaux en 2 exemplaires, le.

Pour la Ville de Bordeaux	Pour l'Association
Le Maire	Le Président

Annexe 1

Indicateur mensuel de l'activité des établissements associatifs d'accueil petite enfance

structure	
mois	
suivi par	
mis à jour le	

Structure	Nombre de places	Nombres de places modulées	Nombre enfants accueillis de – de 4 ans	Nombre d'enfants porteurs d'handicap	Nombre d'enfants loi Borlo	Amplitude journalière	Nombre de jours d'ouverture	Heures facturées	Taux de présentisme Financier	Heures de présence	Taux de présentisme physique
Accueil collectif régulier											
multi accueil régulier											
multi accueil occasionnel											
Total multi accueil											
Accueil occasionnel											

Annexe 2

Répartition des salaires Année 20...

Nom de l'association ①		Salaires ②	Charges ②
	Personnel de Service		
	Personnel auprès des enfants		

① A préciser

② pour chacune de vos structures

ANNEXE 3 - COMPTE DE RESULTAT

Ce document est à remplir pour l'activité Petite Enfance et par structure.

Il doit être visé par le commissaire aux comptes dans le cas où l'association perçoit une subvention de la Ville de Bordeaux de plus 153 000 €.

ASSOCIATION		En euros	
STRUCTURE		Année N-1	Année N
Numéro de comptes	DEPENSES	Année N-1	Année N
	FOURNITURES NON STOCKABLES (électricité, gaz, carburants, chauffage, eau ...)		
	PRODUITS PHARMACEUTIQUES		
	ALIMENTATION		
	LINGE		
	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES		
	FOURNITURES D'ENTRETIEN & PETIT EQUIPEMENT (produits d'entretien, petit matériel)		
	FOURNITURES ADMINISTRATIVES (papiers, imprimés, fournitures informatiques)		
	LIVRES, DISQUES, CASSETTES		
	FOURNITURES POUR LA SECURITE DES LOCAUX (extincteurs, recharges...)		
	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES		
60	ACHAT		
	LOCATIONS IMMOBILIERES		
	LOCATIONS MOBILIERES		
	CHARGES LOCATIVES & DE COPROPRIETE		
	ENTRETIEN & REPARATIONS (s/biens immobiliers et mobiliers, maintenance)		
	PRIMES D'ASSURANCE		
	DIVERS (documentation, frais de conférences)		
61	SERVICES EXTERIEURS		
	PERSONNEL EXTERIEUR (intérimaires, mise à disposition ou intervenants)		
	REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES & HONORAIRES		
	AUTRES SERVICES RENDUS PAR DES TIERS		
	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES		
	TRANSPORTS pour les activités		
	DEPLACEMENTS des personnels et bénévoles		
	MISSIONS ET RECEPTIONS		
	FRAIS POSTAUX & FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS		
	COTISATION FEDERATION		
	FRAIS D'ACTIVITES PEDAGOGIQUES (entrées piscines, musées...)		
	FRAIS DE FORMATION		
	DONS		
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS		
	IMPOTS ET TAXES POUR FRAIS DE PERSONNEL		
	AUTRES IMPOTS ET TAXES		
63	IMPOTS ET TAXES		
	REMUNERATION DU PERSONNEL		
	CHARGES PATRONALES DE SECURITE SOCIALE ET PREVOYANCE		
	AUTRES CHARGES SOCIALES (Comité d'Entreprise, Médecine du Travail)		
	AUTRES		
64	CHARGES DU PERSONNEL		
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		
66	CHARGES FINANCIERES		
	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS MOBILIERES CORPORELS		
	DOTATION AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
	DOTATION AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION		
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS		
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES		
	TOTAL DEPENSES		
Numéro de comptes	RECETTES	Année N-1	Année N
	PARTICIPATION DES FAMILLES		
	PARTICIPATIONS ACCORDEES PAR LES TIERS		
	PSU/PSO CAF (totalité du droit de l'exercice concerné)		
	PSU/PSO MSA		
	AUTRES PRESTATIONS RECUES CAF (LAEP, RAM,)		
	AUTRES PRESTATIONS RECUES MSA (LAEP, RAM,)		
	AUTRES PARTICIPATIONS autofinancement (loto, tombola... à préciser)		
70	PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT DU DEPARTEMENT		
	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE		
	AUTRES SUBVENTIONS: AUTRES VILLES		
	AUTRES SUBVENTIONS: DIVERSES		
	AUTRES SUBVENTIONS: PS D'ORGANISME NATIONAL		
70	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT		
	COTISATIONS DES ADHERENTS		
	AUTRES		
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANT		
76	PRODUITS FINANCIERS		
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		
78	REPRISE SUR AMORTISSEMENT & PROVISIONS		
79	TRANSFERT DE CHARGES (nature à préciser)		
	TOTAL RECETTES		
RESULTAT			

DETAILS**ACTIVITES**

	Année N-1	Année N
Nombre d'heures facturées		
Nombre d'heures réalisées		
Capacité d'accueil (Nombre d'heures maximum facturables)		
Nombre d'enfants handicapés accueillis		
Taux de présentisme financier		
Taux de présentisme physique		

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS

	Année N-1	Année N
Montant des subventions d'investissements reçues de la Ville de Bordeaux		
Montant des subventions d'investissements reçues d'un autre organisme		

IMMOBILIER

à remplir si propriétaire

Montant de l'investissement immobilier		
Montant total de l'emprunt éventuellement réalisé pour acquérir le bien		
Montant des charges financières annuelles de l'emprunt réalisé pour acquérir le bien	Année N-1	Année N

à remplir si locataire

	Année N-1	Année N
Montant des loyers annuels (y compris charges locatives)		

FLUIDES

	Année N-1	Année N
Montant des charges d'électricité		
Montant des charges de Gaz		
Montant des charges de carburants		
Montants des charges d'eau		

EFFECTIF

En équivalent temps plein ou en heures de travail	Année N-1	Année N
Nombre total d'employés		
Nombre d'employés auprès des enfants		
Nombre d'employés en charge de l'entretien		
Nombre d'employés diplômés		
Nombre d'employés qualifiés		

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS CORPORELS

	Année N-1	Année N
Dotations aux amortissements corporels : terrains		
Dotations aux amortissements corporels : constructions		
Dotations aux amortissements corporels : installations techniques, matériel et outillages		
Dotations aux amortissements corporels : installations générales, agencements et aménagements divers		
Dotations aux amortissements corporels : matériel de transport		
Dotations aux amortissements corporels : Matériel de bureau et informatique, mobilier		
Autres dotations aux amortissements corporels		

CONVENTION

D'OBJECTIFS VILLE - ASSOCIATION

PETITE ENFANCE

ENTRE

Alain JUPPE, Maire de Bordeaux, habilité aux fins des présentes par délibération du conseil municipal, en date du et reçue à la Préfecture le .

ET

Laurent COMBY, Président de l'association P'tit Bout'chou, autorisé par le conseil d'administration du 25 juin 2009.

Expose

La politique générale d'aide aux associations de la Ville de Bordeaux fait l'objet de conventions d'objectifs. Ces dernières précisent les conditions matérielles et financières de l'aide apportée par la Ville ainsi que les engagements des deux parties.

Considérant

Que l'association P'tit Bout'chou, domiciliée à Bordeaux, 70 rue Mondenard, dont les statuts ont été approuvés le 19 octobre 1992,

dont la déclaration de création a été reçue en préfecture de la Gironde le 17 octobre 1991, exerce une activité d'accueil de jeunes enfants présentant un intérêt communal propre.

Il a été convenu

Article 1 - Objet

La présente convention est conclue pour l'exercice 2016 et définit les engagements réciproques des parties pour la réalisation du programme et des objectifs généraux.

Article 2 – Activités et projets de l'association

2-1 Activité existante :

L'association s'engage au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016 à gérer les structures suivantes :

- 1 multi accueil collectif régulier de 35 places, situé 70 rue Mondenard à Bordeaux
- 1 multi accueil de 46 places avec une extension de la structure située rue Mondenard dont 6 places 3-6 ans ouvertes à l'accueil d'enfants porteurs de handicap

Soit 81 places.

2-2 Projet de création de places :

L'association n'a pas de projet de création de places en 2016.

2-3 Spécificité de l'accueil 3-6 ans

Compte-tenu de la spécificité de l'accueil et des situations d'urgence auxquelles les familles peuvent être confrontées, la Ville de Bordeaux autorise, à titre exceptionnel et pour une durée limitée, l'accueil d'enfants non bordelais sur les places non pourvues.

La direction de la petite enfance et des familles devra préalablement être saisie sur la demande et donner son accord. Le montant de la subvention versée par la Ville de Bordeaux sera diminué du montant relatif à l'accueil des enfants non bordelais en heures facturées sur la base du taux horaire PSU contractuel (4.55€ de l'heure en 2015). L'association s'engage à fournir un état détaillé de la présence des enfants concernés. (annexe 5)

Article 3 – Mise à disposition des moyens

La Ville de Bordeaux s'engage à octroyer à l'association dans les conditions de l'article 4 de ladite convention,

- Une subvention de euros pour l'année civile.

Article 4 – Mode de règlement

La subvention sera versée au compte de l'association 10057 19091 00014662501 79-établissement Société Bordelaise suivant le calendrier ci-après :

4-1 Subvention pour l'activité existante

- un premier versement équivalent à 90% de la subvention globale soit ... euros dès la signature de la présente convention,
- le solde soit ...euros en décembre sur présentation EXPRESSE d'un rapport d'activité, d'un bilan financier, complété par le rapport d'activité détaillé des enfants non bordelais accueillis.

4-2 Subvention relative à la création de places :

L'association n'a pas de projet de création de places en 2016.

Article 5 – Conditions générales

L'association s'engage :

1°/ à transmettre à la Ville toute modification de l'arrêté d'autorisation de fonctionnement délivrée par le Président du Conseil Général (type de structure, places agréées, locaux);

2°/ à utiliser la subvention versée par la Ville de Bordeaux pour ses dépenses de fonctionnement ;

3°/ à pratiquer une liberté d'adhésion et d'éligibilité de l'ensemble de ses membres à ses instances dirigeantes ;

4°/ à respecter dans son fonctionnement le principe de laïcité ;

5°/ à déclarer sous 1 mois, à la Ville, tous changements intervenus dans son conseil d'administration ou dans la direction de la structure ;

6°/ à ne pas reverser tout ou partie de la subvention à d'autres associations, sociétés, collectivités ou personnes de toute nature ;

7°/ à adopter un cadre budgétaire et comptable conforme au plan comptable général ;

8°/ à restituer à la Ville les sommes éventuellement non utilisées ;

9°/à rappeler sur l'ensemble de ses outils d'information ou de communication et sur les supports qu'elle estimera les plus adaptés, l'aide que lui apporte la mairie, soit sous la forme de la présence du logo municipal, soit sous la forme du texte suivant : « Association partenaire cofinancée par la Mairie de Bordeaux »

Le logo est à retirer à la Direction de la Communication qui devra également être destinataire de la totalité des éléments de communication et d'information externe de l'association (affiches, plaquettes, dossiers de presse....) ;

10°/ à n'accueillir, pour la durée de la convention, que des enfants des familles résidant sur la commune de Bordeaux, **exceptions faites des agents ou salariés travaillant dans une structure petite enfance gérée directement par la Ville ou confiée par cette dernière à un gestionnaire de droit privé et dérogation prévue à l'article 2-3 de la présente convention ;**

11°/ à transmettre dans le mois à la Ville tout projet modifiant le fonctionnement d'un établissement : changement de direction, modification de places, type d'accueil, transformation des locaux... ;

12°/ à mettre tout en œuvre pour respecter les conditions fixées par la Caisse d'Allocations Familiales pour percevoir la Prestation de Service Unique, à savoir un prix de revient en dessous du seuil d'exclusion sur chaque structure et un taux de présentéisme financier de 70 % ;

L'association s'engage à alerter la Ville le plus rapidement possible si elle rencontre des difficultés pour respecter ces conditions. Un travail de réflexion commun, association – Caisse d'Allocations Familiales – Ville, sera alors entrepris pour remédier aux difficultés.

13°/ à transmettre impérativement à la Direction de la Petite Enfance et des familles, afin de faciliter la mise en œuvre des indicateurs de suivi et l'octroi de la subvention :

- Avant le 10 de chaque mois, le document type complété par le gestionnaire de la structure d'accueil petite enfance (annexe 1) permettant de suivre le taux de présentéisme physique et financier ;
- La copie du bilan annuel transmis à la Caisse d'allocations familiales. Cette remise devra intervenir dans les mêmes délais que ceux fixés par la Caisse d'allocations familiales ;
- le tableau présentant la répartition des salaires (annexe 2) ;
- Au plus tard un mois après la certification des comptes de l'association, un compte de résultat détaillé pour l'exercice écoulé (annexe 3) renseigné pour l'activité petite enfance et par structure, visé par le commissaire aux comptes dans le cas où l'association perçoit une subvention de la ville de Bordeaux de plus de 153 000 € ;
- Le tableau de suivi OSPE : liste exhaustive des enfants accueillis en structure (annexe 4) ;

14°/ à collaborer avec la Direction de la Petite Enfance et des familles et notamment avec le service d'accueil des familles dans la mise en œuvre de l'Offre de Service Petite Enfance :

- en participant à toute réflexion ayant pour objectif d'assurer la cohérence de la politique d'accueil sur le territoire bordelais,
 - en respectant la philosophie de ce projet qui transfère la totalité des préinscriptions aux permanences mises en place quotidiennement dans les lieux dédiés répartis sur l'ensemble du territoire bordelais.
 - en participant aux permanences d'inscription, dans le respect du calendrier établi par le service petite enfance.
 - en participant aux réunions d'informations et de suivi du projet OSPE,
 - en communiquant les disponibilités d'accueil en toute transparence
 - en siégeant aux commissions d'attributions.

15°/ à inviter la Ville, en la personne de l'adjointe à la Petite Enfance et à la Famille et la Direction de la Petite Enfance et des familles à participer aux assemblées générales.

16°/ En cas de non-respect par l'association des engagements prévus dans la convention notamment à l'article 8, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par la Ville de Bordeaux, à l'expiration d'un délai de 15 jours suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

Article 6 – Conditions de renouvellement

La présente convention est conclue pour la période fixée à l'article 1. Toute reconduction tacite est exclue. Le cas échéant, une nouvelle convention devra intervenir pour une nouvelle période.

Article 7 – Conditions de résiliation

La présente convention sera résiliée de plein droit sans préavis, ni indemnité en cas de redressement ou de liquidation judiciaire ou d'insolvabilité notoire de l'association.

Article 8 – Contrôle de la Ville sur l'association

Conformément à l'article L1611-4 du Code général des collectivités territoriales, l'association s'engage à communiquer aux fins de vérification par les services de la Ville :

- une copie certifiée de son budget,
- une copie certifiée de ses comptes (bilans et compte de résultat) pour l'exercice écoulé (la certification doit se conformer aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, notamment les décrets du 27/03/1993 et 1/03/1984),
- tous documents faisant connaître les résultats de son activité.

La Ville de Bordeaux s'interdit de s'immiscer dans l'affectation précise de la subvention accordée, néanmoins, les deux parties à la présente convention pourront se rencontrer, à tous moments et plus particulièrement à l'initiative de l'association ou de la Ville, entre le 1^{er} juin et le 31 octobre, afin d'analyser le suivi financier et l'activité dont l'ordre du jour sera constitué par :

- le rapport d'activités intermédiaire,
- la situation financière intermédiaire,
- l'ajustement du plan d'activités et du budget prévisionnel pour la fin de l'exercice,
- le mode d'utilisation par l'association des concours de la Ville de Bordeaux (dans le cadre où ceux-ci sont affectés dans la convention à des actions précises).

Article 8 – Droits de timbre et d'enregistrement

Les frais éventuels des présentes seront à la charge de l'Association.

Article 9 – Election de domicile

Pour l'exécution des présentes, il est fait élection de domicile à savoir

- par la Ville de Bordeaux, en l'Hôtel de Ville,
- par l'association P'tit Bout'chou - 70 rue Mondenard à Bordeaux

Fait à Bordeaux en 2 exemplaires, le janvier 2016.

Pour la Ville de Bordeaux	Pour l'Association
Le Maire	Le Président Laurent COMBY

D-2015/661

**Convention d'objectifs et de financement 2015-2018.
Contrat Enfance et Jeunesse entre la Ville de Bordeaux et
la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde**

Madame Brigitte COLLET, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

L'accueil et l'épanouissement de l'enfant, sa socialisation, son ouverture culturelle et son éducation constituent des priorités de la Ville de Bordeaux.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet ambitieux, Bordeaux s'est appuyée sur un partenariat solide et constant avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde (CAF), notamment dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) et de la Convention Territoriale Globale (CTG).

Le Contrat « enfance et jeunesse » est un contrat d'objectifs et de co-financement qui contribue au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans révolus en :

- ⇒ favorisant le développement et l'amélioration de l'offre d'accueil par :
- une localisation géographique équilibrée des différents équipements et actions inscrits au sein de la présente convention ;
 - la définition d'une réponse adaptée aux besoins des familles et de leurs enfants ;
 - la recherche de l'implication des enfants, des jeunes et de leurs parents dans la définition des besoins, de la mise en œuvre et de l'évaluation des actions ;
 - une politique tarifaire adaptée permettant l'accessibilité aux enfants des familles aux revenus modestes.

- ⇒ recherchant l'épanouissement et l'intégration dans la société des enfants et des jeunes par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation des plus grands.

La couverture des besoins est recherchée par une implantation prioritaire des équipements sur les territoires les moins bien pourvus. Elle se traduit notamment par une fréquentation optimale des structures et un maintien des coûts de fonctionnement compatible avec le respect des normes réglementaires régissant le fonctionnement des structures.

Il est proposé aujourd'hui de poursuivre le partenariat engagé en renouvelant le Contrat Enfance Jeunesse pour les années 2015-2018.

Le contrat Enfance Jeunesse repose sur un diagnostic mené conjointement par la Ville et la Caisse d'Allocations Familiales. Cet état des lieux repose à la fois sur :

- des données issues du diagnostic territorial CAF réactualisé dans le cadre de la CTG ;
- un bilan et une évaluation des actions réalisées conjointement par quartier et globalement ;
- des fiches actions produites par la direction de la petite enfance et des familles et la direction de la vie associative et de l'enfance, en concertation avec les opérateurs.

Ce diagnostic permet de dégager un bilan quantitatif et qualitatif de l'offre globale d'accueil et détermine des axes d'amélioration. Cette dynamique partenariale se concrétise à travers le Contrat Enfance Jeunesse, levier sur lequel s'appuie la Ville pour mener à bien sa politique volontariste en faveur de la petite enfance et de la jeunesse.

La gouvernance :

Pour mener à bien les engagements inscrits dans Contrat Enfance Jeunesse, la Caf et la Ville ont convenu de mettre en place une commission décisionnelle : instance de décision et de pilotage composée d'un représentant du Conseil d'Administration de la CAF, d'élus de la

ville et de représentants de la Direction de la CAF et de la Direction générale de l'éducation, sports et société de la Ville. Elle définit les objectifs stratégiques et valide les plans d'action et leur programmation. Elle se réunit, en principe, une fois par trimestre.

Pilotage du CEJ

La CAF soutient la Ville par le financement de 17 équivalent temps plein pour les 2 volets petite enfance et jeunesse, et encourage ainsi la volonté de suivi nécessaire à la cohérence et à l'accompagnement des actions dans les territoires.

Le contrat 2015-2018 prévoit un renforcement de l'accompagnement de la CAF aux moyens d'animations et de coordination mis en œuvre par la Ville.

La petite enfance

L'évolution de la demande en matière de petite enfance évolue sous l'effet conjugué de plusieurs facteurs : le très fort développement urbain qui entraîne l'émergence des besoins supplémentaires, la conciliation vie professionnelle-vie familiale qui s'avère de plus en plus complexe, l'environnement socioéconomique qui est moins favorable.

L'enjeu pour Bordeaux consiste donc à garantir la cohérence des projets de développement de l'offre avec les besoins des familles tout en s'assurant que les solutions envisagées restent économiquement les plus pertinentes. La diversification des acteurs de la petite enfance sera ainsi favorisée.

Cette offre se décline quartier par quartier en fonction des projets de territoire.

Fin 2014, la Ville de Bordeaux disposait de 4 755 places ayant permis d'accueillir 5 796 enfants, auxquels il faut ajouter 200 enfants bordelais accueillis dans les crèches hospitalières, d'entreprises ou privées soit près de 6 000 enfants accueillis.

Entre 2015 et 2018, l'objectif est toujours d'offrir des solutions d'accueil du jeune enfant adaptées aux besoins des familles par des programmes de création, de rénovation et de restructuration d'équipements mais également par la poursuite de l'amélioration du taux de présence dans les crèches existantes.

264 nouvelles places sont d'ores et déjà inscrites dans le Contrat Enfance Jeunesse 2015-2018.

La Ville poursuivra également ses réflexions en faveur de l'optimisation et de la valorisation de l'accueil familial notamment à travers la poursuite de l'accompagnement des Maisons Assistantes Maternelles et le développement des points relais petite enfance. Ces points relais petite enfance seront également un levier pour poursuivre les actions de soutien à la parentalité avec la création des lieux Enfants-Parents.

La cohérence territoriale en matière d'accueil et d'accompagnement des professionnelles, en matière d'adéquation de l'offre à la demande, adaptée à chaque quartier sera soutenue par un pilotage autour de 4 coordinateurs de territoire.

Enfance-Jeunesse

Le volet Enfance - Jeunesse de la convention prend en compte les objectifs suivants :

1. Maintenir et adapter l'existant

En partenariat avec la CAF, la Ville de Bordeaux poursuit son objectif de maintien d'une offre d'accueil de loisirs proposée aux enfants et aux jeunes de 3 à 17 ans révolus. Cette politique d'accueil éducatif et de loisirs est adaptée à la spécificité de chaque quartier et de chaque âge.

Le pilotage et la coordination de cette politique d'accueil à l'échelle de la Ville et de ses différents quartiers sont assurés par les 6 Conseillers Enfance Territoriaux du service Enfance de la Ville.

2. Maintenir les capacités d'Accueils des Centres de loisirs sans Hébergement pour les 3/11 ans

De 2015 à 2018 Il nous faudra ouvrir 339 places supplémentaires les mercredis demi-journées et 143 places pour les périodes de petites vacances pour prendre en compte l'accueil des enfants des familles qui s'installent à Bordeaux. Ces créations de places sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Centres d'accueil et de loisirs mercredis après-midi	Places d'accueil maternel	Places d'accueil élémentaire	Total places d'accueil
2014	1956	2460	4416
2018	2084	2671	4755
Progression	128	211	339
Centres de Loisirs petites vacances			
2014	992	1118	1210
2018	1039	1214	2253
Progression	47	96	143

3. Accompagner l'évolution des besoins en places d'accueil périscolaires

Aujourd'hui, nous constatons que 44.40 % des enfants scolarisés en écoles maternelles fréquentent ces accueils.

Ce taux de couverture répond aux besoins et nous proposons de le maintenir pour les années 2015/2018. Ce qui se traduit par une ouverture de 191 places supplémentaires pour prendre en compte les besoins des nouvelles familles bordelaises.

Décembre 2014 : 2856 places d'accueil

Décembre 2018 : 3047 places d'accueil

Pour les enfants scolarisés en écoles élémentaires, le taux de couverture de 31.25 % satisfait les demandes, d'autres offres pouvant être utilisées par les familles (Accompagnement à la scolarité, accompagnement éducatif, activités sportives...).

Ce sont 425 places supplémentaires qui sont envisagées pour prendre en compte les besoins des nouvelles familles bordelaises

Décembre 2014 : 2736 places d'accueil

Décembre 2018 : 3161 places d'accueil

4. Associer les familles au projet éducatif de la Ville

Il s'agit de renforcer la place des parents dans les contenus et organisations des dispositifs d'accueil de leurs enfants hors temps scolaire.

Cet objectif sera conduit dans le cadre du Projet Educatif de Territoire qui positionne les parents comme premier éducateur de leurs enfants.

5. Accompagner la politique d'accueil des 12 / 17 ans

La prise en compte de cette tranche d'âge dans le Projet Educatif de Territoire permettra de décliner le cadre général des politiques à l'attention de ce public de façon plus opérationnelle dans chaque quartier.

6. Contribuer à l'évolution des pratiques des professionnels de l'animation

L'adaptation des politiques éducatives publiques aux besoins des enfants, des jeunes et des parents, nécessite une réflexion approfondie pour définir les nouvelles modalités d'intervention à mettre en œuvre sur les territoires, dans les structures d'accueil.

Pour répondre à ces exigences la Ville de Bordeaux souhaite :

- développer la formation et la sensibilisation des personnels ;
- valoriser leurs compétences.

Cet objectif est inscrit dans le Projet Educatif de Bordeaux pour associer les différents partenaires institutionnels à cette dynamique d'accompagnement des différents intervenants éducatifs autour de l'enfant.

Evolutions - Financement

Ces financements correspondent à environ un tiers des prestations de service versées par la CAF à la Ville ou à des associations conventionnées dans le cadre du CEJ.

Le montant annuel du droit à percevoir s'élève à

	2015	2016	2017	2018
Petite enfance	4 723 925,44	5 053 232,24	5 123 900,11	5 324 529,27
Jeunesse	3 358 335,41	3 462 006,27	3 509 092,31	3 530 588,65
TOTAL	8 082 260,85	8 515 238,51	8 632 992,42	8 855 117,92

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- signer la convention d'objectifs et de financement - Contrat Enfance Jeunesse /Petite enfance et la convention d'objectifs et de financement - Contrat Enfance Jeunesse /Jeunesse pour une durée de 4 ans (2015/2018) avec Monsieur le Directeur de la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde.
- encaisser annuellement le droit CEJ, précisé ci-dessus.

ADOpte A L'UNANIMITE

CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT



Renouvellement Prestation de service Contrat enfance et jeunesse (Petite enfance) 2015

Les conditions ci-dessous, complétées des « conditions générales prestation de service Contrat enfance et jeunesse », constituent la présente convention.

Entre :

La Ville de Bordeaux, représentée par Monsieur Alain JUPPE, Maire, dont le siège est situé Place Pey-Berland – 33077 BORDEAUX Cedex

Ci-après désigné « le(s) partenaire(s) ».

Et :

La Caisse d'allocations familiales de la Gironde, représentée par son directeur, Monsieur Christophe DEMILLY, dont le siège est situé rue du Docteur Gabriel Péry – 33078 BORDEAUX CEDEX.

Ci-après désignée « la Caf ».

Préambule

Le Contrat « enfance et jeunesse » est un contrat d'objectifs et de co-financement qui contribue au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans révolus en :

- ⇒ favorisant le développement et l'amélioration de l'offre d'accueil par :
 - une localisation géographique équilibrée des différents équipements et actions inscrits au sein de la présente convention ;
 - la définition d'une réponse adaptée aux besoins des familles et de leurs enfants ;
 - la recherche de l'implication des enfants, des jeunes et de leurs parents dans la définition des besoins, de la mise en œuvre et de l'évaluation des actions ;
 - une politique tarifaire adaptée permettant l'accessibilité aux enfants des familles aux revenus modestes.
- ⇒ recherchant l'épanouissement et l'intégration dans la société des enfants et des jeunes par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation des plus grands.

La couverture des besoins est recherchée par une implantation prioritaire des équipements sur les territoires les moins bien pourvus. Elle se traduit notamment par une fréquentation optimale des structures et un maintien des coûts de fonctionnement compatible avec le respect des normes réglementaires régissant le fonctionnement des structures.

L'objet de la convention

La présente convention définit et encadre les modalités d'intervention et de versement de la prestation de service Contrat « enfance et jeunesse » (Psej).

Elle a pour objet de :

- déterminer l'offre de service adaptée aux besoins des usagers et aux disponibilités financières des co-contractants et les conditions de sa mise en œuvre ;
- décrire le programme des actions nouvelles prévues dans le schéma de développement qui constitue l'annexe 2 de la présente convention ;
- fixer les engagements réciproques entre les signataires.

Les modalités de financement

Le mode de calcul de la Psej et la révision des droits

Le financement de la Psej est détaillé ci-après en annexe 1 de la présente convention.

Les parties à la présente convention conviennent que ce financement peut prendre en compte la réalisation d'actions nouvelles au titre de la présente convention sur une période antérieure à sa date de signature par l'ensemble des parties, à compter du 1^{er} janvier 2015.

La Psej distingue deux types d'actions : les actions nouvelles développées dans le cadre d'un contrat « enfance et jeunesse » et les actions antérieures, financées dans un contrat avant la signature d'un premier Cej et reconduites dans le présent Cej.

Pour chaque action nouvelle développée dans le présent contrat (cf. annexes 1 à 3 ci-après de la présente convention), un montant forfaitaire plafonné par action est calculé selon les formules ci-après :

- (montant restant à charge retenu par la Caf x 0,55) x 1,1805 pour les actions nouvelles relevant du champ de l'enfance,
- (montant restant à charge retenu par la Caf x 0,55) x 1,09 pour les actions nouvelles relevant du champ de la jeunesse,

les champs de l'enfance et de la jeunesse étant ceux tels que précisés à l'article « [Le cadre général du dispositif « Contrat enfance et jeunesse »](#) » des « conditions générales prestation de service Contrat enfance et jeunesse » de la présente convention.

Pour les actions antérieures, un montant forfaitaire dégressif est appliqué en référence aux financements antérieurs.

Le montant annuel forfaitaire de la Psej est versé en fonction :

- du maintien de l'offre existante avant la présente convention. L'offre existante est décrite en annexes 2 et 3 ci-après de la présente convention ;
- de la réalisation des actions nouvelles inscrites à la présente convention ;
- du niveau d'atteinte des objectifs avec notamment le respect de la règle de financement des actions de développement et de pilotage ;
- du respect des règles relatives aux taux d'occupation ;
- de la production complète des justificatifs.

Ce montant peut être revu en cas :

- d'une anomalie constatée dans le niveau de financement du projet ;
- de non respect d'une clause ;
- de réalisation partielle ou absente d'une action.

La Caf applique un taux de réfaction et notifie au partenaire le montant de la réfaction qui est appliquée.

La valorisation du bénévolat ne peut pas être prise en compte dans le calcul de la Psej.

Les modalités de paiement

Le paiement s'effectue selon les dispositions précisées ci après

Acompte :

Pour les nouveaux contrats, l'acompte sera égal à 70 % du montant prévisionnel de la prestation de service de la première année du contrat et sera versé à la signature de celui-ci.

Pour le contrat enfance jeunesse en cours, la Caf versera deux avances annuelles selon les modalités suivantes :

1^{ère} avance de 35 % du droit prévisionnel de l'année N dans le courant du premier trimestre de l'année N ;

2^{ème} avance de 35 % du droit prévisionnel de l'année N conjointement à la liquidation de l'exercice N – 1.

Sur le compte de la Banque de France de Bordeaux :

Code IBAN	BIC
FR54 3000 1002 15C3 3000 0000 082	BDFERPPCCT

A l'ordre de Monsieur le Percepteur de la Trésorerie de BORDEAUX MUNICIPALE

Régularisation

Sous réserve de réception dans les délais prévus à la présente convention des pièces justificatives mentionnées en son annexe 4, la Caf procède au calcul des sommes réellement dues. Ce qui peut entraîner :

- un versement complémentaire dans la limite des montants forfaitaires prévus à la convention ;
- la mise en recouvrement d'un indu.

Celui-ci est remboursé directement à la Caf ou fait éventuellement l'objet d'une régularisation sur les versements suivants.

L'absence de fourniture de justificatifs au 30 juin de l'année qui suit l'année du droit examiné peut entraîner le non versement du solde, voire la récupération des montants versés.

Le refus de communication de justificatifs peut entraîner la suppression du financement de la Caf et la récupération des sommes versées non justifiées.

Le suivi des objectifs, des engagements et l'évaluation des actions

Le partenaire s'engage sur la production annuelle de pièces justificatives détaillées en annexe 4 de la présente convention avant le 30 avril de l'année qui suit l'année du droit examiné lesquelles sont indispensables au suivi des objectifs prévus par la convention.

Le suivi des objectifs

Chaque année, avant le 30 avril et au plus tard le 30 juin de l'année suivante (N+1), le partenaire s'engage à fournir à la Caf, une information détaillée sur :

- le calendrier des créations de places, leur localisation et le public bénéficiaire ;
- le calendrier des créations d'activités, leur localisation et le public bénéficiaire ;
- le taux d'occupation ou de fréquentation des différentes activités couvertes par la présente convention ;

- le bilan annuel de la mise en œuvre progressive du programme de développement.

Le partenaire s'engage à maintenir le niveau d'accueil existant avant le présent contrat « enfance et jeunesse », décrit en annexe 2 ci-après de la présente convention.

Le suivi des engagements et l'évaluation des actions

Les termes de la présente convention font l'objet d'un suivi annuel réalisé en concertation avec le partenaire signataire.

A cet égard, les signataires de la présente convention conviendront conjointement des modalités matérielles permettant la mise en place du suivi des engagements.

Ces modalités pourront prendre la forme d'une rencontre annuelle, d'une instance de coordination ou d'un comité de pilotage.

La Caf procède à l'évaluation des projets qu'elle soutient, dans le cadre d'une démarche partagée.

L'évaluation en fin de contrat a pour objet de rendre compte de la réalisation des objectifs et de l'efficacité du contrat « enfance et jeunesse ».

Elle permet l'analyse du fonctionnement des services financés par la Caf, telle que décrit en annexe de la « Convention territoriale globale » signée par le partenaire.

L'évaluation porte notamment sur la conformité des résultats à l'objet mentionné à l'article ci-dessus « **L'objet de la convention** », sur l'impact des actions ou des interventions, s'il y a lieu, au regard de leur utilité sociale ou de l'intérêt général.

La durée de la convention

La présente convention prend effet au jour de sa signature par l'ensemble des parties, jusqu'au 31 décembre 2018.

Ci-dessous le texte pour la convention non dématérialisée.

En cochant cette case, « le partenaire » reconnaît avoir pris connaissance des éléments constitutifs de la présente convention :

- les modalités ci-dessus accompagnées des annexes 1 à 3 ci-après de la présente convention,
- les « conditions générales prestation de service Contrat enfance et jeunesse (y compris l'annexe numérotée 4) » en leur version de juillet 2015,

et « le partenaire » les accepte.

Il est établi un original de la présente convention pour chacun des signataires.

Ci-dessous le texte adapté à une version dématérialisée des 2nde et 3^{ème} parties de la convention.

En cochant cette case, « le partenaire » reconnaît avoir pris connaissance des éléments constitutifs de la présente convention :

- les modalités ci-dessus accompagnées des annexes 3 ci-après de la présente convention, dont il est établi un original pour chacun des signataires,
- les « conditions générales prestation de service Contrat enfance et jeunesse (y compris l'annexe numérotée 4) » en leur version de juillet 2015, document disponible sur le site internet « www.caf.fr » de la Caf de la Gironde.

et « le partenaire » les accepte.

Fait à Bordeaux, le, en 4 exemplaires

La Caf,	Le Partenaire,
<p style="text-align: center;">M. Christophe DEMILLY Directeur de la Caf</p>	<p style="text-align: center;">M. Alain JUPPE Mairie Ville de Bordeaux</p>

Annexe 1

Tableau financier récapitulatif

Tableau récapitulatif financier Global
Contrat : 201500508 MAIRIE DE BORDEAUX VOLET ENFANCE 3G
Date d'effet : 01/01/2015
Module : MAIRIE DE BORDEAUX VOLET ENFANCE

Typologie	Type Action	Nature Action	Nom Action	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Total
Action nouvelle	Accueil Enfance	Crèches familiales	MICRO CRECHE GEORGES MANDEL	13 344,67	13 344,67	13 344,67	13 344,67	0,00	53 378,68
		Crèches parentales	MICRO CRECHE LUCILANN	28 307,71	28 307,71	28 307,71	28 307,71	0,00	113 230,84
		Lieux accueil enfants parents	LAEP AGEP BACALAN	0,00	7 421,21	7 421,21	7 421,21	0,00	22 263,63
			LAEP AGEP GRAND PARC	843,96	2 025,60	2 025,60	2 025,60	0,00	6 920,76
			LAEP APEEF BASTIDE	0,00	4 007,46	4 007,46	4 007,46	0,00	12 022,38
			LAEP APEEF CAUDERAN	0,00	4 007,46	4 007,46	4 007,46	0,00	12 022,38
		Ludothèque	LUDOTHEQUE BERGES DU LAC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Relais assistants maternels	RAM BORDEAUX MARITIME	11 474,33	11 474,33	11 474,33	11 474,33	0,00	45 897,32
		Multi accueil	M ACC ALEMA SABLIERES	68 478,98	68 478,98	68 478,98	68 478,98	0,00	273 915,92
			M ACC BRIN D EVEIL MSA	69 795,18	69 795,18	69 795,18	69 795,18	0,00	279 180,72
			M ACC CANAILLOUS CITE RENARD	3 896,36	11 807,14	11 807,14	11 807,14	0,00	39 317,78
			M ACC CANAILLOUS TER ARMAGNAC	66 239,84	66 239,84	66 239,84	66 239,84	0,00	264 959,36
			M ACC CAPUCINE OCCASIONNEL	0,00	0,00	0,00	57 151,98	0,00	57 151,98
			M ACC CARLE VERNET REGULIER ET OCCASIONNEL	60 683,52	60 683,52	60 683,52	60 683,52	0,00	242 734,08
			M ACC D3	214 145,05	214 145,05	214 145,05	214 145,05	0,00	856 580,20
			M ACC DR LARRALDE	214 144,92	214 144,92	214 144,92	214 144,92	0,00	856 579,68
			M ACC GEORGE V	44 530,67	44 530,67	44 530,67	44 530,67	0,00	178 122,68
			M ACC L'ILE AUX OISEAUX	41 960,69	41 960,69	41 960,69	41 960,69	0,00	167 842,76
			M ACC LA BERGE DU LAC	190 572,00	190 572,00	190 572,00	190 572,00	0,00	762 288,00
			M ACC LA SOURIS VERTE	10 597,10	10 597,10	10 597,10	10 597,10	0,00	42 388,40
			M ACC LE JARDIN D'HORTENSE	54 147,50	54 147,50	54 147,50	54 147,50	0,00	216 590,00
			M ACC LE PTIT CAMPUS	30 209,12	30 209,12	30 209,12	30 209,12	0,00	120 836,48
			M ACC LES CALINS D ORME 1261	62 423,92	62 423,92	62 423,92	62 423,92	0,00	249 695,68

			M ACC LES ENFANTS D OSIRIS	59 614,20	59 614,20	59 614,20	59 614,20	0,00	238 456,80
			M ACC LES ENFANTS D OSIRIS 2	0,00	86 676,24	86 676,24	86 676,24	0,00	260 028,72
			M ACC LUCILANN	65 581,42	65 581,42	65 581,42	65 581,42	0,00	262 325,68
			M ACC MAISON BLEU RUSSELLE	7 578,80	94 734,97	94 734,97	94 734,97	0,00	291 783,71
			M ACC MALBEC	85 596,19	85 596,19	85 596,19	85 596,19	0,00	342 384,76
			M ACC MIRASSOU	53 151,58	53 151,58	53 151,58	53 151,58	0,00	212 606,32
			M ACC NUAGE BLEU	17 751,48	17 751,48	17 751,48	17 751,48	0,00	71 005,92
			M ACC PAIN D EPICE	58 645,79	58 645,79	58 645,79	58 645,79	0,00	234 583,16
			M ACC PETITES POUSSSES DU LAC	104 328,84	104 328,84	104 328,84	104 328,84	0,00	417 315,36
			M ACC PITCHOUN BASTIDE	63 939,57	63 939,57	63 939,57	63 939,57	0,00	255 758,28
			M ACC PITCHOUN GAMBETTA	41 869,59	41 869,59	41 869,59	41 869,59	0,00	167 478,36
			M ACC PITCHOUN QUATRE SAISONS	13 773,71	13 773,71	13 773,71	13 773,71	0,00	55 094,84
			M ACC PITCHOUN SOMME	0,00	0,00	70 667,87	214 145,05	0,00	284 812,92
			M ACC PTIT BOUT CHOU N°2	154 931,77	154 931,77	154 931,77	154 931,77	0,00	619 727,08
			M ACC QUAI DES BAMBINS	31 933,39	31 933,39	31 933,39	31 933,39	0,00	127 733,56
			M ACC STE COLOMBE REGULIER ET OCCASIONNEL	54 642,36	54 642,36	54 642,36	54 642,36	0,00	218 569,44
			M ACC TOURNY QUAY	0,00	86 676,24	86 676,24	86 676,24	0,00	260 028,72
			M ACC TRALALAYRES	36 826,89	36 826,89	36 826,89	36 826,89	0,00	147 307,56
			M ACC UNION ST BRUNO	2 581,98	2 581,98	2 581,98	2 581,98	0,00	10 327,92
	Pilotage Enfance	Poste de coordination		186 623,68	0,00	0,00	0,00	0,00	186 623,68
			COORDINATION ENFANCE 2015						
			COORDINATION ENFANCE : A COMPTER DE 2016	0,00	264 904,20	264 904,20	264 904,20	0,00	794 712,60
	TOTAL	ACTION NOUVELLE		2 225 166,76	2 588 484,48	2 659 152,35	2 859 781,51	0,00	10 332 585,10
Action antérieure	Accueil Enfance	Lieux accueil enfants parents	LAEP APEEF J E V	4 546,25	4 546,25	4 546,25	4 546,25	0,00	18 185,00
			LAEP LA PARENTELE	14 842,30	14 842,30	14 842,30	14 842,30	0,00	59 369,20
		Ludothèque	LUDOTHEQUE BDX NORD ET BASTIDE	31 308,20	31 308,20	31 308,20	31 308,20	0,00	125 232,80
		Relais assistants maternels	RAM BASTIDE	13 905,10	13 905,10	13 905,10	13 905,10	0,00	55 620,40
			RAM BDX CENTRE	12 507,55	12 507,55	12 507,55	12 507,55	0,00	50 030,20
		Multi accueil	M ACC A FAULAT OCCASIONNEL	16 946,91	16 946,91	16 946,91	16 946,91	0,00	67 787,64

1262

			M ACC A FAULAT REGULIER	154 763,49	154 763,49	154 763,49	154 763,49	0,00	619 053,96
			M ACC ARC EN CIEL	60 776,94	60 776,94	60 776,94	60 776,94	0,00	243 107,76
			M ACC ARGENTIER	32 342,51	32 342,51	32 342,51	32 342,51	0,00	129 370,04
			M ACC BARREYRE	91 950,00	91 950,00	91 950,00	91 950,00	0,00	367 800,00
			M ACC BENAUGE OCCASIONNEL	55 573,96	55 573,96	55 573,96	55 573,96	0,00	222 295,84
			M ACC CANAILLOUS CITE RENARD	37 994,70	37 994,70	37 994,70	37 994,70	0,00	151 978,80
			M ACC CANAILLOUS LAFFITEAU	61 316,61	61 316,61	61 316,61	61 316,61	0,00	245 266,44
			M ACC CAPUCINE OCCASIONNEL	45 898,96	45 898,96	45 898,96	45 898,96	0,00	183 595,84
			M ACC DES CHARTRONS OCCASIONNEL	97 677,43	97 677,43	97 677,43	97 677,43	0,00	390 709,72
			M ACC DES CHARTRONS REGULIER	43 158,58	43 158,58	43 158,58	43 158,58	0,00	172 634,32
			M ACC EVEILLEZ LES BEBES	81 197,12	81 197,12	81 197,12	81 197,12	0,00	324 788,48
			M ACC GASPARD PHILIPPE	111 913,74	111 913,74	111 913,74	111 913,74	0,00	447 654,96
			M ACC JARDIN D ENFANTS BARREYRE	62 727,47	62 727,47	62 727,47	62 727,47	0,00	250 909,88
			M ACC JARDIN D ENFANTS HAUSSMANN	62 140,32	62 140,32	62 140,32	62 140,32	0,00	248 561,28
			M ACC JARDIN DE L EAU VIVE	36 990,68	36 990,68	36 990,68	36 990,68	0,00	147 962,72
			M ACC JEAN MARQUAUX	71 258,95	71 258,95	71 258,95	71 258,95	0,00	285 035,80
			M ACC L ESCALE DES BAMBINS	28 620,00	28 620,00	28 620,00	28 620,00	0,00	114 480,00
			M ACC LA COCCINELLE	73 010,55	73 010,55	73 010,55	73 010,55	0,00	292 042,20
			M ACC LA POUPONNIERE	47 616,62	47 616,62	47 616,62	47 616,62	0,00	190 466,48
			M ACC MILLE PATTES	61 573,45	61 573,45	61 573,45	61 573,45	0,00	246 293,80
			M ACC MIRASSOU	19 193,76	19 193,76	19 193,76	19 193,76	0,00	76 775,04
			M ACC NUAGE BLEU	9 089,89	9 089,89	9 089,89	9 089,89	0,00	36 359,56
			M ACC OCC MAISON DES ENFANTS	20 688,36	20 688,36	20 688,36	20 688,36	0,00	82 753,44
			M ACC ORNANO CACHE CACHE	71 474,56	71 474,56	71 474,56	71 474,56	0,00	285 898,24
			M ACC PITCHOUN BASTIDE	127 370,82	127 370,82	127 370,82	127 370,82	0,00	509 483,28
			M ACC PITCHOUN CAUDERAN	204 327,48	204 327,48	204 327,48	204 327,48	0,00	817 309,92
			M ACC PITCHOUN GAMBETTA	144 433,97	144 433,97	144 433,97	144 433,97	0,00	577 735,88
			M ACC PITCHOUN QUATRE SAISONS	113 625,78	113 625,78	113 625,78	113 625,78	0,00	454 503,12
			M ACC PTIT BOUT CHOU N°1	78 576,85	78 576,85	78 576,85	78 576,85	0,00	314 307,40

1263

			M ACC PTITS BOUCHONS	123 665,02	123 665,02	123 665,02	123 665,02	0,00	494 660,08
			M ACC ST AUGUSTIN	29 420,24	29 420,24	29 420,24	29 420,24	0,00	117 680,96
			M ACC STE COLOMBE REGULIER ET OCCASIONNEL	43 198,98	43 198,98	43 198,98	43 198,98	0,00	172 795,92
			M ACC UNION ST BRUNO	25 801,83	25 801,83	25 801,83	25 801,83	0,00	103 207,32
			MACC LA SOURIS VERTE	12 081,67	12 081,67	12 081,67	12 081,67	0,00	48 326,68
			MACC MAISON SOLEIL	18 420,95	18 420,95	18 420,95	18 420,95	0,00	73 683,80
	Pilotage Enfance	Poste de coordination	COORDINATION ENFANCE 2015	34 010,92	34 010,92	34 010,92	34 010,92	0,00	136 043,68
	TOTAL	ACTION ANTERIEURE		2 487 939,47	2 487 939,47	2 487 939,47	2 487 939,47	0,00	9 951 757,88
	TOTAL	DEGRESSIVITE CONTRAT ANTERIEUR		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Annexe 2

Situation de l'offre et perspectives de développement

ANNEXE 2 : SITUATION DE L'OFFRE ET PERSPECTIVE DE DEVELOPPEMENT

TYPOLOGIE	Nom action	2014			2015			2016			2017			2018		
		taux occupation	Nombre unités de référence (1)	capacité d'accueil	taux occupation (2)	Nombre unités de référence (1)	capacité d'accueil	taux occupation (2)	Nombre unités de référence (1)	capacité d'accueil	taux occupation (2)	Nombre unités de référence (1)	capacité d'accueil	taux occupation (2)	Nombre unités de référence (1)	capacité d'accueil
Action nouvelle																
Action nouvelle	MACC ALEMA SABLIERES	81,86%	50 203	61 325	81,86%	50 203	61 325	81,86%	50 203	61 325	81,86%	50 203	61 325	81,86%	50 203	61 325
Action nouvelle	Multi accueil LES BERGES DU LAC	84,57%	123 068	145 519	84,57%	123 068	145 519	84,57%	123 068	145 519	84,57%	123 068	145 519	84,57%	123 068	145 519
Action nouvelle	Macc Les câlins d'Orme	76,87%	36 528	47 520	76,87%	36 528	47 520	76,87%	36 528	47 520	76,87%	36 528	47 520	76,87%	36 528	47 520
Action nouvelle	MACC CANAILLOUS ARMAGNAC	84,93%	38 727	45 600	84,93%	38 727	45 600	84,93%	38 727	45 600	84,93%	38 727	45 600	84,93%	38 727	45 600
Action nouvelle	MACC CAPUCINE OCCASIONNEL	89,14%	23 533	26 400	89,14%	23 533	26 400	89,14%	23 533	26 400	89,14%	23 533	26 400	89,14%	23 533	26 400
Action nouvelle	MACC Carles Vernet	82,21%	112 295	136 590	75,28%	112 295	149 160	75,28%	112 295	149 160	75,28%	112 295	149 160	75,28%	112 295	149 160
Action nouvelle	Multi accueil Les enfants d'Osiris	97,78%	32 268	33 000	77,00%	37 268	48 400	77,00%	37 268	48 400	77,00%	37 268	48 400	77,00%	37 268	48 400
Action nouvelle	MACC Les Petites Pousses du Lac - Fondation d'Auteuil	67,06%	63 726	95 030	77,00%	65 219	84 700	77,00%	65 219	84 700	77,00%	65 219	84 700	77,00%	65 219	84 700
Action nouvelle	MACC GAMBETTA	86,99%	134 516	154 629	86,99%	134 516	154 629	86,99%	134 516	154 629	86,99%	134 516	154 629	86,99%	134 516	154 629
Action nouvelle	Multi accueil Georges V	91,59%	24 399	26 640	83,07%	25 000	30 096	83,07%	25 000	30 096	83,07%	25 000	30 096	83,07%	25 000	30 096
Action nouvelle	Multi accueil Ile aux Oiseaux	80,59%	32 251	40 020	80,59%	32 251	40 020	80,59%	32 251	40 020	80,59%	32 251	40 020	80,59%	32 251	40 020
Action nouvelle	MACC JARDIN D'HORTENSE	75,59%	46 599	61 650	77,00%	57 173	74 250	77,00%	57 173	74 250	77,00%	57 173	74 250	77,00%	57 173	74 250
Action nouvelle	Micro crèche LUCILANN	75,66%	18 501	24 453	75,66%	18 501	24 453	75,66%	18 501	24 453	75,66%	18 501	24 453	75,66%	18 501	24 453
Action nouvelle	Mutli accueil LUCILANN (2)	79,10%	42 811	54 120	79,10%	42 811	54 120	79,10%	42 811	54 120	79,10%	42 811	54 120	79,10%	42 811	54 120
Action nouvelle	Multi Accueil Malbec	69,17%	58 462	84 524	69,17%	58 462	84 524	69,17%	58 462	84 524	69,17%	58 462	84 524	69,17%	58 462	84 524
Action nouvelle	Multi accueil MIRASSOU	78,14%	122 923	157 320	78,14%	122 923	157 320	78,14%	122 923	157 320	78,14%	122 923	157 320	78,14%	122 923	157 320
Action nouvelle	MACC OCC NUAGE BLEU	73,49%	20 901	28 440	73,49%	20 901	28 440	73,49%	20 901	28 440	73,49%	20 901	28 440	73,49%	20 901	28 440
Action nouvelle	Multi accueil PAIN D'EPICE	96,13%	45 420	47 250	96,13%	45 420	47 250	96,13%	45 420	47 250	96,13%	45 420	47 250	96,13%	45 420	47 250
Action nouvelle	Multi accueil TRALALEYRES	90,60%	23 214	25 623	78,86%	23 214	29 436	78,86%	23 214	29 436	78,86%	23 214	29 436	78,86%	23 214	29 436
Action nouvelle	MACC LE PETIT CAMPUS	89,17%	22 657	25 410	89,17%	22 657	25 410	89,17%	22 657	25 410	89,17%	22 657	25 410	89,17%	22 657	25 410
Action nouvelle	Multi PICHOUN Bastide	88,48%	130 867	147 906	88,48%	130 867	147 906	88,48%	130 867	147 906	88,48%	130 867	147 906	88,48%	130 867	147 906
Action nouvelle	Macc QUATRE SAISONS	88,62%	97 087	109 560	88,62%	97 087	109 560	88,62%	97 087	109 560	88,62%	97 087	109 560	88,62%	97 087	109 560

Action nouvelle	MACC PTIT BOUT CHOU N2 - MILLES COULEURS	67,89%	28 170	41 492	77,00%	85 716	111 320	77,00%	85 716	111 320	77,00%	85 716	111 320	77,00%	85 716	111 320
Action nouvelle	MACC Quai des Bambins	78,63%	56 549	71 918	78,64%	56 549	71 910	78,64%	56 549	71 910	78,64%	56 549	71 910	78,64%	56 549	71 910
Action nouvelle	MULTIACCUEIL LA SOURIS VERTE	72,27%	13 703	18 962	70,00%	19 278	27 540	70,00%	19 278	27 540	70,00%	19 278	27 540	70,00%	19 278	27 540
Action nouvelle	MACC UNION ST BRUNO	76,29%	32 805	43 000	76,29%	32 805	43 000	76,29%	32 805	43 000	76,29%	32 805	43 000	76,29%	32 805	43 000
Action nouvelle	CRECHE COLLECTIVE STE COLOMBE	87,66%	91 313	104 162	76,56%	96 000	125 400	76,56%	96 000	125 400	76,56%	96 000	125 400	76,56%	96 000	125 400

Action antérieure																
Action antérieure	M ACC CHARTRONS	78,53%	118 175	150 480												
Action antérieure	Multi Accueil ARC EN CIEL	68,33%	34 274	50 616												
Action antérieure	Multi Accueil régulier BARREYRE	89,15%	43 931	49 280												
Action antérieure	Multi accueil CACHE CACHE (Ornano)	78,75%	39 501	50 160												
Action antérieure	Multi accueil Gaspard PHILIPPE	73,35%	66 230	90 288												
Action antérieure	Multi Accueil JARDIN D'ENFANTS BARREYRE	83,14%	32 777	39 424												
Action antérieure	Multi Accueil JARDIN D'ENFANTS HAUSSMANN	100,00%	26 676	26 676												
Action antérieure	Multi Accueil JEAN MARQUAUX	82,07%	36 726	44 748												
Action antérieure	Multi Accueil La Benauge	79,95%	17 863	22 344												
Action antérieure	Multi Accueil Les ARGENTIERS	85,54%	19 504	22 800												
Action antérieure	Multi Accueil occasionnel Armand FAULAT	73,92%	27 304	36 936												
Action antérieure	Multi Accueil occasionnel LES CHARTRONS	71,10%	40 526	57 000												
Action antérieure	Multi Accueil ARMAND FAULAT	82,22%	78 359	95 304												
Action antérieure	Multi Accueil ST AUGUSTIN	77,44%	77 691	100 320												
Action antérieure	Multi Accueil PTIT BOUT CHOU N°1	58,12%	72 884	125 400												
Action antérieure	Multi Accueil La POUPONNIERE	94,17%	39 245	41 888												
Action antérieure	Multi Accueil L'ESCALE DES BAMBINS	61,71%	46 026	74 907												
Action antérieure	Multi Accueil CANAILLOUS CITE RENARD	95,68%	26 179	27 360												
Action antérieure	Multi Accueil CANAILLOUS LAFFITEAU	72,31%	40 508	56 020												

1267

Action antérieure	Multi Accueil PITCHOUN CAUDERAN	83,43%	141 368	169 440														
Action antérieure	Multi Accueil EVEILLEZ LES BEBES	74,45%	57 243	76 890														
Action antérieure	Multi Accueil LA COCCINELLE	81,57%	41 438	50 799														
Action antérieure	Multi Accueil JARDIN DE L'EAU VIVE	90,88%	16 817	24 858														
Action antérieure	Multi Accueil occasionnel MAISON DES ENFANTS	82,95%	27 563	43 295														
Action antérieure	Multi Accueil MAISON SOLEIL	91,21%	13 891	26 940														
Action antérieure	Multi Accueil LES PTITS BOUCHONS	88,51%	133 237	150 540														
Action antérieure	Multi Accueil MILLE PATTES	96,69%	54 639	56 511														
Action antérieure	RAM Bordeaux Centre																	
Action antérieure	RAM Bordeaux Bastide																	
Action antérieure	LAEP La Parentèle			500														
Action antérieure	LAEP APEEF - Jardin de l'Eau vive			255														
Action antérieure	Ludothèque Interlude			4 582														
Action antérieure	MACC Carles Vernet	73,51%	73 746	100 320														
Action antérieure	MACC GAMBETTA	84,60%	100 344	118 608														
Action antérieure	Multi accueil MIRASSOU	73,87%	84 581	114 500														
Action antérieure	MACC OCC NUAGE BLEU	73,38%	6 914	9 422														
Action antérieure	Multi PICHOUN Bastide	83,67%	72 016	86 076														
Action antérieure	Macc QUATRE SAISONS	89,64%	90 391	100 836														
Action antérieure	CRECHE COLLECTIVE STE COLOMBE	83,54%	75 190	90 000														

Annexe 3

fiche(s) détaillée(s) par action

Tableau récapitulatif financier Global
Contrat : 201500508 MAIRIE DE BORDEAUX VOLET ENFANCE 3G
Date d'effet : 01/01/2015
Module : MAIRIE DE BORDEAUX VOLET JENFANCE

Typologie	Type Action	Nature Action	Nom Action	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Total		
Action nouvelle	Action nouvelle		MICRO CRÉCHE GEORGES MANDEL	13 344,67	13 344,67	13 344,67	13 344,67	0,00	53 378,68		
			MICRO CRÉCHE LUCILANN	28 307,71	28 307,71	28 307,71	28 307,71	0,00	113 230,84		
			Crèches parentales								
			Lieux accueil enfants parents								
				LAEP AGEF BACALAN	0,00	7 421,21	7 421,21	7 421,21	0,00	22 263,63	
				LAEP AGEF GRAND PARC	843,96	2 025,60	2 025,60	2 025,60	0,00	6 920,76	
				LAEP APEEF BASTIDE	0,00	4 007,46	4 007,46	4 007,46	0,00	12 022,38	
				LAEP APEEF CAUDERAN	0,00	4 007,46	4 007,46	4 007,46	0,00	12 022,38	
				Ludothèque							
				LUDOTHEQUE BERGES DU LAC	10 819,21	10 819,21	10 819,21	10 819,21	0,00	43 276,84	
				Relais assistants maternels							
				RAM BORDEAUX MARITIME	11 474,33	11 474,33	11 474,33	11 474,33	0,00	45 897,32	
				M ACC ALEMA SABLIERES	68 478,98	68 478,98	68 478,98	68 478,98	0,00	273 915,92	
				Multi accueil							
				M ACC BRIN D EVEL MSA	69 795,18	69 795,18	69 795,18	69 795,18	0,00	279 180,72	
		M ACC CANAILLOUS CITE RENARD	3 896,36	11 807,14	11 807,14	11 807,14	0,00	39 317,78			
		M ACC CANAILLOUS TER ARMAGNAC	66 239,84	66 239,84	66 239,84	66 239,84	0,00	264 959,36			
		M ACC CAPUCINE OCCASIONNEL	0,00	0,00	0,00	57 151,98	0,00	57 151,98			
		M ACC CARLE VERNET REGULIER ET OCCASIONNEL	60 683,52	60 683,52	60 683,52	60 683,52	0,00	242 734,08			
		M ACC D3	214 145,05	214 145,05	214 145,05	214 145,05	0,00	856 580,20			
		M ACC DR LARRALDE	214 144,92	214 144,92	214 144,92	214 144,92	0,00	856 579,68			
		M ACC GEORGE V	44 530,67	44 530,67	44 530,67	44 530,67	0,00	178 122,68			
		M ACC L'ILE AUX OISEAUX	41 960,69	41 960,69	41 960,69	41 960,69	0,00	167 842,76			
		M ACC LA BERGE DU LAC	190 572,00	190 572,00	190 572,00	190 572,00	0,00	762 288,00			
		M ACC LA SOURIS VERTE	10 597,10	10 597,10	10 597,10	10 597,10	0,00	42 388,40			
		M ACC LE JARDIN D'HORTENSE	54 147,50	54 147,50	54 147,50	54 147,50	0,00	216 590,00			
		M ACC LE PETIT CAMPUS	30 209,12	30 209,12	30 209,12	30 209,12	0,00	120 836,48			
		M ACC LES CALINS D ORME	62 423,92	62 423,92	62 423,92	62 423,92	0,00	249 695,68			
		M ACC LES ENFANTS D OSIRIS	59 614,20	59 614,20	59 614,20	59 614,20	0,00	238 456,80			
		M ACC LES ENFANTS D OSIRIS 2	0,00	86 676,24	86 676,24	86 676,24	0,00	260 028,72			
		M ACC LUCILANN	65 581,42	65 581,42	65 581,42	65 581,42	0,00	262 325,68			
		M ACC MAISON BLEU RUSSELLE	7 578,80	94 734,97	94 734,97	94 734,97	0,00	291 783,71			
		M ACC MALBEC	85 596,19	85 596,19	85 596,19	85 596,19	0,00	342 384,76			
		M ACC MIRASSOU	53 151,58	53 151,58	53 151,58	53 151,58	0,00	212 606,32			
		M ACC NUAGE BLEU	17 751,48	17 751,48	17 751,48	17 751,48	0,00	71 005,92			
		M ACC PAIN D EPICE	58 645,79	58 645,79	58 645,79	58 645,79	0,00	234 583,16			
		M ACC PETITES POUSSSES DU LAC	104 328,84	104 328,84	104 328,84	104 328,84	0,00	417 315,36			
		M ACC PITCHOUN BASTIDE	63 939,57	63 939,57	63 939,57	63 939,57	0,00	255 758,28			
		M ACC PITCHOUN GAMBETTA	41 869,59	41 869,59	41 869,59	41 869,59	0,00	167 478,36			
		M ACC PITCHOUN QUATRE SAISONS	13 773,71	13 773,71	13 773,71	13 773,71	0,00	55 094,84			
		M ACC PITCHOUN SOMME	0,00	0,00	70 667,87	214 145,05	0,00	284 812,92			
		M ACC PTTIT BOUT CHOU N°2	154 931,77	154 931,77	154 931,77	154 931,77	0,00	619 727,08			
		M ACC QUAI DES BAMBINS	31 933,39	31 933,39	31 933,39	31 933,39	0,00	127 733,56			
		M ACC STE COLOMBE REGULIER ET OCCASIONNEL	54 642,36	54 642,36	54 642,36	54 642,36	0,00	218 569,44			
		M ACC TOURNY QUAY	0,00	86 676,24	86 676,24	86 676,24	0,00	260 028,72			
		M ACC TRALALAYRES	36 826,89	36 826,89	36 826,89	36 826,89	0,00	147 307,56			
		M ACC UNION ST BRUNO	2 581,98	2 581,98	2 581,98	2 581,98	0,00	10 327,92			
		Poste de coordination									
		COORDINATION ENFANCE 2015	186 623,68	0,00	0,00	0,00	0,00	186 623,68			
		COORDINATION ENFANCE : A COMPTER DE 2016	0,00	264 904,20	264 904,20	264 904,20	0,00	794 712,60			
		TOTAL	ACTION NOUVELLE	2 235 985,97	2 599 303,69	2 669 971,56	2 870 600,72	0,00	10 375 861,94		
Action antérieure	Action antérieure		Lieux accueil enfants parents								
				LAEP APEEF J E V	4 546,25	4 546,25	4 546,25	4 546,25	0,00	18 185,00	
				LAEP LA PARENTELE	14 842,30	14 842,30	14 842,30	14 842,30	0,00	59 369,20	
				Ludothèque							
				LUDOTHEQUE BDX NORD ET BASTIDE	31 308,20	31 308,20	31 308,20	31 308,20	0,00	125 232,80	
				Relais assistants maternels							
				RAM BASTIDE	13 905,10	13 905,10	13 905,10	13 905,10	0,00	55 620,40	
				RAM BDX CENTRE	12 507,55	12 507,55	12 507,55	12 507,55	0,00	50 030,20	
				Multi accueil							
				M ACC A FAULAT OCCASIONNEL	16 946,91	16 946,91	16 946,91	16 946,91	0,00	67 787,64	
				M ACC A FAULAT REGULIER	154 763,49	154 763,49	154 763,49	154 763,49	0,00	619 053,96	
				M ACC ARC EN CIEL	60 776,94	60 776,94	60 776,94	60 776,94	0,00	243 107,76	
				M ACC ARGENTIERES	32 342,51	32 342,51	32 342,51	32 342,51	0,00	129 370,04	
				M ACC BARREYRE	91 950,00	91 950,00	91 950,00	91 950,00	0,00	367 800,00	
				M ACC BENAUGE OCCASIONNEL	55 573,96	55 573,96	55 573,96	55 573,96	0,00	222 295,84	
				M ACC CANAILLOUS CITE RENARD	37 994,70	37 994,70	37 994,70	37 994,70	0,00	151 978,80	
				M ACC CANAILLOUS LAFFITEAU	61 316,61	61 316,61	61 316,61	61 316,61	0,00	245 266,44	
				M ACC CAPUCINE OCCASIONNEL	45 898,96	45 898,96	45 898,96	45 898,96	0,00	183 595,84	
				M ACC DES CHARTRONS OCCASIONNEL	97 677,43	97 677,43	97 677,43	97 677,43	0,00	390 709,72	
				M ACC DES CHARTRONS REGULIER	43 158,58	43 158,58	43 158,58	43 158,58	0,00	172 634,32	
				M ACC EVEILLES LES BEBES	81 197,12	81 197,12	81 197,12	81 197,12	0,00	324 788,48	
				M ACC GASPARD PHILIPPE	111 913,74	111 913,74	111 913,74	111 913,74	0,00	447 654,96	
				M ACC JARDIN D ENFANTS BARREYRE	62 727,47	62 727,47	62 727,47	62 727,47	0,00	250 909,88	
				M ACC JARDIN D ENFANTS HAUSSMANN	62 140,32	62 140,32	62 140,32	62 140,32	0,00	248 561,28	
				M ACC JARDIN DE L EAU VIVE	36 990,68	36 990,68	36 990,68	36 990,68	0,00	147 962,72	
				M ACC JEAN MARQUAUX	71 258,95	71 258,95	71 258,95	71 258,95	0,00	285 035,80	
				M ACC L ESCALE DES BAMBINS	28 620,00	28 620,00	28 620,00	28 620,00	0,00	114 480,00	
				M ACC LA COCCINELLE	73 010,55	73 010,55	73 010,55	73 010,55	0,00	292 042,20	
				M ACC LA POUPONNIERE	47 616,62	47 616,62	47 616,62	47 616,62	0,00	190 466,48	
				M ACC MILLE PATTES	61 573,45	61 573,45	61 573,45	61 573,45	0,00	246 293,80	
				M ACC MIRASSOU	19 193,76	19 193,76	19 193,76	19 193,76	0,00	76 775,04	
				M ACC NUAGE BLEU	9 089,89	9 089,89	9 089,89	9 089,89	0,00	36 359,56	
				M ACC OCC MAISON DES ENFANTS	20 688,36	20 688,36	20 688,36	20 688,36	0,00	82 753,44	
				M ACC ORNANO CACHE CACHE	71 474,56	71 474,56	71 474,56	71 474,56	0,00	285 898,24	
				M ACC PITCHOUN BASTIDE	127 370,82	127 370,82	127 370,82	127 370,82	0,00	509 483,28	
				M ACC PITCHOUN CAUDERAN	204 327,48	204 327,48	204 327,48	204 327,48	0,00	817 309,92	
				M ACC PITCHOUN GAMBETTA	144 433,97	144 433,97	144 433,97	144 433,97	0,00	577 735,88	
				M ACC PITCHOUN QUATRE SAISONS	113 625,78	113 625,78	113 625,78	113 625,78	0,00	454 503,12	
				M ACC PTTIT BOUT CHOU N°1	78 576,85	78 576,85	78 576,85	78 576,85	0,00	314 307,40	
				M ACC PTTITS BOUCHONS	123 665,02	123 665,02	123 665,02	123 665,02	0,00	494 660,08	
				M ACC ST AUGUSTIN	29 420,24	29 420,24	29 420,24	29 420,24	0,00	117 680,96	
				M ACC STE COLOMBE REGULIER ET OCCASIONNEL	43 198,98	43 198,98	43 198,98	43 198,98	0,00	172 795,92	
				M ACC UNION ST BRUNO	25 801,83	25 801,83	25 801,83	25 801,83	0,00	103 207,32	
				MACC LA SOURIS VERTE	12 081,67	12 081,67	12 081,67	12 081,67	0,00	48 326,68	
				Poste de coordination							
				COORDINATION ENFANCE 2015	34 010,92	0,00	0,00	0,00	0,00	34 010,92	
				TOTAL	ACTION ANTERIEURE	2 487 939,47	2 453 928,55	2 453 928,55	2 453 928,55	0,00	9 849 725,12
		TOTAL		DEGRESSIVITE CONTRAT ANTERIEUR		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ANNEXE 2 : SITUATION DE L'OFFRE ET PERSPECTIVE DE DEVELOPEMENT

TYPOLOGIE	Nom action	2014			2015			2016			2017			2018		
		taux occupation	Nombre unités de référence (1)	capacité d'accueil	taux occupation (2)	Nombre unités de référence (1)	capacité d'accueil	taux occupation (2)	Nombre unités de référence (1)	capacité d'accueil	taux occupation (2)	Nombre unités de référence (1)	capacité d'accueil	taux occupation (2)	Nombre unités de référence (1)	capacité d'accueil
Action nouvelle																
Action nouvelle	MACC ALEMA SABLIERES	81,86%	50 203	61 325	81,86%	50 203	61 325	81,86%	50 203	61 325	81,86%	50 203	61 325	81,86%	50 203	61 325
Action nouvelle	Multi accueil LES BERGES DU LAC	84,57%	123 068	145 519	84,57%	123 068	145 519	84,57%	123 068	145 519	84,57%	123 068	145 519	84,57%	123 068	145 519
Action nouvelle	Macc Les câlins d'Orme	76,87%	36 528	47 520	76,87%	36 528	47 520	76,87%	36 528	47 520	76,87%	36 528	47 520	76,87%	36 528	47 520
Action nouvelle	MACC CANAILLOUS ARMAGNAC	84,93%	38 727	45 600	84,93%	38 727	45 600	84,93%	38 727	45 600	84,93%	38 727	45 600	84,93%	38 727	45 600
Action nouvelle	MACC CAPUCINE OCCASIONNEL	89,14%	23 533	26 400	89,14%	23 533	26 400	89,14%	23 533	26 400	89,14%	23 533	26 400	89,14%	23 533	26 400
Action nouvelle	MACC Carles Vernet	82,21%	112 295	136 590	75,28%	112 295	149 160	75,28%	112 295	149 160	75,28%	112 295	149 160	75,28%	112 295	149 160
Action nouvelle	Multi accueil Les enfants d'Osiris	97,78%	32 268	33 000	77,00%	37 268	48 400	77,00%	37 268	48 400	77,00%	37 268	48 400	77,00%	37 268	48 400
Action nouvelle	MACC Les Petites Pousses du Lac - Fondation d'Auteuil	67,06%	63 726	95 030	77,00%	65 219	84 700	77,00%	65 219	84 700	77,00%	65 219	84 700	77,00%	65 219	84 700
Action nouvelle	MACC GAMBETTA	86,99%	134 516	154 629	86,99%	134 516	154 629	86,99%	134 516	154 629	86,99%	134 516	154 629	86,99%	134 516	154 629
Action nouvelle	Multi accueil Georges V	91,59%	24 399	26 640	83,07%	25 000	30 096	83,07%	25 000	30 096	83,07%	25 000	30 096	83,07%	25 000	30 096
Action nouvelle	Multi accueil Ile aux Oiseaux	80,59%	32 251	40 020	80,59%	32 251	40 020	80,59%	32 251	40 020	80,59%	32 251	40 020	80,59%	32 251	40 020
Action nouvelle	MACC JARDIN D'HORTENSE	75,59%	46 599	61 650	77,00%	57 173	74 250	77,00%	57 173	74 250	77,00%	57 173	74 250	77,00%	57 173	74 250
Action nouvelle	Micro crèche LUCILANN	75,66%	18 501	24 453	75,66%	18 501	24 453	75,66%	18 501	24 453	75,66%	18 501	24 453	75,66%	18 501	24 453
Action nouvelle	Multi accueil LUCILANN (2)	79,10%	42 811	54 120	79,10%	42 811	54 120	79,10%	42 811	54 120	79,10%	42 811	54 120	79,10%	42 811	54 120
Action nouvelle	Multi Accueil Malbec	69,17%	58 462	84 524	69,17%	58 462	84 524	69,17%	58 462	84 524	69,17%	58 462	84 524	69,17%	58 462	84 524
Action nouvelle	Multi accueil MIRASSOU	78,14%	122 923	157 320	78,14%	122 923	157 320	78,14%	122 923	157 320	78,14%	122 923	157 320	78,14%	122 923	157 320
Action nouvelle	MACC OCC NUAGE BLEU	73,49%	20 901	28 440	73,49%	20 901	28 440	73,49%	20 901	28 440	73,49%	20 901	28 440	73,49%	20 901	28 440
Action nouvelle	Multi accueil PAIN D'EPICE	96,13%	45 420	47 250	96,13%	45 420	47 250	96,13%	45 420	47 250	96,13%	45 420	47 250	96,13%	45 420	47 250
Action nouvelle	Multi accueil TRALALEYRES	90,60%	23 214	25 623	78,86%	23 214	29 436	78,86%	23 214	29 436	78,86%	23 214	29 436	78,86%	23 214	29 436
Action nouvelle	MACC LE PETIT CAMPUS	89,17%	22 657	25 410	89,17%	22 657	25 410	89,17%	22 657	25 410	89,17%	22 657	25 410	89,17%	22 657	25 410
Action nouvelle	Multi PICHOUN Bastide	88,48%	130 867	147 906	88,48%	130 867	147 906	88,48%	130 867	147 906	88,48%	130 867	147 906	88,48%	130 867	147 906
Action nouvelle	Macc QUATRE SAISONS	88,62%	97 087	109 560	88,62%	97 087	109 560	88,62%	97 087	109 560	88,62%	97 087	109 560	88,62%	97 087	109 560
Action nouvelle	MACC PITT BOUT CHOU N2 - MILLES COULEURS	67,89%	28 170	41 492	77,00%	85 716	111 320	77,00%	85 716	111 320	77,00%	85 716	111 320	77,00%	85 716	111 320
Action nouvelle	MACC Quai des Bambins	78,63%	56 549	71 918	78,64%	56 549	71 910	78,64%	56 549	71 910	78,64%	56 549	71 910	78,64%	56 549	71 910
Action nouvelle	MULTIACCUEIL LA SOURIS VERTE	72,27%	13 703	18 962	70,00%	19 278	27 540	70,00%	19 278	27 540	70,00%	19 278	27 540	70,00%	19 278	27 540
Action nouvelle	MACC UNION ST BRUNO	76,29%	32 805	43 000	76,29%	32 805	43 000	76,29%	32 805	43 000	76,29%	32 805	43 000	76,29%	32 805	43 000
Action nouvelle	CRECHE COLLECTIVE STE COLOMBE	87,66%	91 313	104 162	76,56%	96 000	125 400	76,56%	96 000	125 400	76,56%	96 000	125 400	76,56%	96 000	125 400
Action nouvelle	Micro crèche GEORGE MANDEL	79,15%	5 825	7 359	77,15%	9 463	12 265	77,15%	9 463	12 265	77,15%	9 463	12 265	77,15%	9 463	12 265
Action nouvelle	Multi accueil Brin d'Eveil	87,95%	40 593	46 153	80,22%	48 711	60 720	80,22%	48 711	60 720	80,22%	48 711	60 720	80,22%	48 711	60 720
Action nouvelle	Multi Accueil CANAILLOUS CITE RENARD	95,68%	26 179	27 360	77,00%	27 720	36 000	77,00%	27 720	36 000	77,00%	27 720	36 000	77,00%	27 720	36 000
Action nouvelle	Multi accueil D3				77,00%	111 804	145 200	77,00%	111 804	145 200	77,00%	111 804	145 200	77,00%	111 804	145 200
Action nouvelle	Multi accueil rue de la Rousselle Maison Bleu				77,00%	40 733	52 900	77,00%	40 733	52 900	77,00%	40 733	52 900	77,00%	40 733	52 900
Action nouvelle	Multi accueil Christiane Larralde				77,00%	111 804	145 200	77,00%	111 804	145 200	77,00%	111 804	145 200	77,00%	111 804	145 200
Action nouvelle	Multi accueil Turnyquay People &Baby							77,00%	37 268	48 400	77,00%	37 268	48 400	77,00%	37 268	48 400
Action nouvelle	Multi accueil Les Enfants d'Osiris 2							77,00%	37 268	48 400	77,00%	37 268	48 400	77,00%	37 268	48 400
Action nouvelle	Multi accueil crs de la Somme Pitchoun										77,00%	111 804	145 200	77,00%	111 804	145 200

Action antérieure																
Action antérieure	M ACC CHARTRONS	78,53%	118 175	150 480												
Action antérieure	Multi Accueil ARC EN CIEL	68,33%	34 274	50 616												
Action antérieure	Multi Accueil régulier BARREYRE	89,15%	43 931	49 280												
Action antérieure	Multi accueil CACHE CACHE (Ornano)	78,75%	39 501	50 160												
Action antérieure	Multi accueil Gaspard PHILIPPE	73,35%	66 230	90 288												
Action antérieure	Multi Accueil JARDIN D'ENFANTS BARREYRE	83,14%	32 777	39 424												
Action antérieure	Multi Accueil JARDIN D'ENFANTS HAUSSMANN	100,00%	26 676	26 676												
Action antérieure	Multi Accueil JEAN MARQUAUX	82,07%	36 726	44 748												
Action antérieure	Multi Accueil La Benauge	79,95%	17 863	22 344												

Action antérieure	Multi Accueil Les ARGENTIERES	85,54%	19 504	22 800															
Action antérieure	Multi Accueil occasionnel Armand FAULAT	73,92%	27 304	36 936															
Action antérieure	Multi Accueil occasionnel LES CHARTRONS	71,10%	40 526	57 000															
Action antérieure	Multi Accueil ARMAND FAULAT	82,22%	78 359	95 304															
Action antérieure	Multi Accueil ST AUGUSTIN	77,44%	77 691	100 320															
Action antérieure	Multi Accueil PTIT BOUT CHOU N°1	58,12%	72 884	125 400															
Action antérieure	Multi Accueil La POUPONNIERE	94,17%	39 245	41 888															
Action antérieure	Multi Accueil L'ESCALE DES BAMBINS	61,71%	46 026	74 907															
Action antérieure	Multi Accueil CANAILLOUS CITE RENARD	95,68%	26 179	27 360															
Action antérieure	Multi Accueil CANAILLOUS LAFFITEAU	72,31%	40 508	56 020															
Action antérieure	Multi Accueil PITCHOUN CAUDERAN	83,43%	141 368	169 440															
Action antérieure	Multi Accueil EVEILLEZ LES BEBES	74,45%	57 243	76 890															
Action antérieure	Multi Accueil LA COCCINELLE	81,57%	41 438	50 799															
Action antérieure	Multi Accueil JARDIN DE L'EAU VIVE	90,88%	16 817	24 858															
Action antérieure	Multi Accueil occasionnel MAISON DES ENFANTS	82,95%	27 563	43 295															
Action antérieure	Multi Accueil MAISON SOLEIL	91,21%	13 891	26 940															
Action antérieure	Multi Accueil LES PTITS BOUCHONS	88,51%	133 237	150 540															
Action antérieure	Multi Accueil MILLE PATTES	96,69%	54 639	56 511															
Action antérieure	RAM Bordeaux Centre																		
Action antérieure	RAM Bordeaux Bastide																		
Action antérieure	LAEP La Parentèle			500															
Action antérieure	LAEP APEEF - Jardin de l'Eau vive			255															
Action antérieure	MACC Carles Vernet	73,51%	73 746	100 320															
Action antérieure	MACC GAMBETTA	84,60%	100 344	118 608															
Action antérieure	Multi accueil MIRASSOU	73,87%	84 581	114 500															
Action antérieure	MACC OCC NUAGE BLEU	73,38%	6 914	9 422															
Action antérieure	Multi PICHOUN Bastide	83,67%	72 016	86 076															
Action antérieure	Macc QUATRE SAISONS	89,64%	90 391	100 836															
Action antérieure	CRECHE COLLECTIVE STE COLOMBE	83,54%	75 190	90 000															

(1) cf. annexe 5.2

(2) colonne à remplir uniquement lorsqu'elle correspond à l'année N-1 d'un avenant au Cej

FICHE ACTION : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (accueil collectif)
existant maintenu et / ou développé ou créé

Action nouvelle CEJ 1G CEJ 2G CEJ 3G Action antérieure

Années de signature des flux existants

Nature

Halte garderie Jardin d'enfants
 Crèche Micro crèche
 Multi accueil

Descriptif du Projet :

199200048

Nom de la structure	M ACC CHARTRONS		
Adresse de la structure	64 rue de Leybardie - 33000 BORDEAUX		
Nom du gestionnaire	MAIRIE DE BORDEAUX		
Collectivité/ partenaire du CEJ Action réalisée par plusieurs des partenaires à la présente convention selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire ci-après :	(re renseigner l'intitulé du 1 ^{er} partenaire)	% (donnée à renseigner)	
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)	
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)	

Activité

En cas d'action antérieure (stock)

Nb actes année de base (N-1 CEJ 1G) *Donnée saisie par la Caf*

<input type="text"/>

En cas d'action nouvelle

Date prévisible d'ouverture (début de flux) :

<input type="text"/>

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de jours de fonctionnement	228		STOCK RENOUVELE			
Amplitude ouverture par jour	11					
Nombre d'heures d'ouverture par an	2 508	#VALEUR!	0,00	0,00	0,00	0,00
Nombre de places contractualisées	60					
Capacité d'accueil théorique (contractualisée)	150 480					
Nb d'actes facturés aux familles (0-6 ans)	118 175					
Taux d'occupation financier	78,53%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

Données financières

En cas d'action antérieure (stock)

Montant DNN plafonnée *Donnée saisie par la Caf*

67 859,41

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Charges			STOCK RENOUVELE			
Personnel	829 239,60					
Autres charges	56 282,18					
Total charges	885 521,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits						
Participations Familiales	162 813,98					
PSU/PSO CAF	269 213,55					
PSU/PSO MSA	2 831,77					
Autres Subventions	15 430,45					
Subvention collectivités territoriales	435 232,03					
Subvention Conseil Général commune de - de 5.000 hab.	0,00					
Total Produits	885 521,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prix de revient par acte facturé	7,49 €	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

FICHE ACTION : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (accueil collectif)

existant maintenu et / ou développé ou créé

Action nouvelle CEJ 1G CEJ 2G CEJ 3G Action antérieure Années de signature des flux existants **Nature**

Halte garderie	<input type="checkbox"/>	Jardin d'enfants	<input type="checkbox"/>
Crèche	<input type="checkbox"/>	Micro crèche	<input type="checkbox"/>
Multi accueil	<input checked="" type="checkbox"/>		

Descriptif du Projet :

199200105

Nom de la structure	Multi Accueil ARC EN CIEL		
Adresse de la structure	Rés. du Lac - Bât KB1 - apt. 951 bis - 33300 BORDEAUX		
Nom du gestionnaire	MAIRIE DE BORDEAUX		
Collectivité/ partenaire du CEJ Action réalisée par plusieurs des partenaires à la présente convention selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire ci-après :	(renseigner l'intitulé du 1 ^{er} partenaire)	% (donnée à renseigner)	
	(renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)	
	(renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)	

Activité

En cas d'action antérieure (stock)

Nb actes année de base (N-1 CEJ 1G) *Donnée saisie par la Caf*

En cas d'action nouvelle

Date prévisible d'ouverture (début de flux) :

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de jours de fonctionnement	228,00		STOCK RENOUVELE			
Amplitude ouverture par jour	10,00					
Nombre d'heures d'ouverture par an	2 280,00	#VALEUR!	0,00	0,00	0,00	0,00
Nombre de places contractualisées	22					
Capacité d'accueil théorique (contractualisée)	50 616					
Nb d'actes facturés aux familles (0-6 ans)	34 274					
Taux d'occupation financier	68,33%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

Données financières

En cas d'action antérieure (stock)

Montant DNN plafonnée *Donnée saisie par la Caf*

158 975,63

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Charges						
Personnel	291 861,54					
Autres charges	41 608,48					
Total charges	333 470,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits						
Participations Familiales	19 100,98					
PSU/PSO CAF	105 259,05					
PSU/PSO MSA	418,75					
Autres Subventions	-20 412,83					
Subvention collectivités territoriales	229 104,07					
Subvention Conseil Général commune de - de 5.000 hab.						
Total Produits	333 470,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prix de revient par acte facturé	9,73 €	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

FICHE ACTION : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (accueil collectif)

existant maintenu et / ou développé ou créé

Action nouvelle CEJ 1G CEJ 2G CEJ 3G Action antérieure Années de signature des flux existants **Nature**

Halte garderie	<input type="checkbox"/>	Jardin d'enfants	<input type="checkbox"/>
Crèche	<input type="checkbox"/>	Micro crèche	<input type="checkbox"/>
Multi accueil	<input checked="" type="checkbox"/>		

Descriptif du Projet :

200700100

Nom de la structure	Multi Accueil régulier BARREYRE		
Adresse de la structure	97rue Barreyre - 33300 BORDEAUX		
Nom du gestionnaire	MAIRIE DE BORDEAUX		
Collectivité/ partenaire du CEJ Action réalisée par plusieurs des partenaires à la présente convention selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire ci-après :	(re renseigner l'intitulé du 1 ^{er} partenaire)		% (donnée à renseigner)
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)		% (donnée à renseigner)
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)		% (donnée à renseigner)

Activité

En cas d'action antérieure (stock)

Nb actes année de base (N-1 CEJ 1G) *Donnée saisie par la Caf*

En cas d'action nouvelle

Date prévisible d'ouverture (début de flux) :

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de jours de fonctionnement	#DIV/0!		STOCK RENOUVELE			
Amplitude ouverture par jour						
Nombre d'heures d'ouverture par an	2 464,00	#VALEUR!	0,00	0,00	0,00	0,00
Nombre de places contractualisées	20					
Capacité d'accueil théorique (contractualisée)	49 280					
Nb d'actes facturés aux familles (0-6 ans)	43 931					
Taux d'occupation financier	89,15%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

Données financières

En cas d'action antérieure (stock)

Montant DNN plafonnée *Donnée saisie par la Caf*

195 000,00

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Charges			STOCK RENOUVELE			
Personnel	314 500,00					
Autres charges	35 500,00					
Total charges	350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits						
Participations Familiales	67 000,00					
PSU/PSO CAF	83 000,00					
PSU/PSO MSA	5 000,00					
Autres Subventions						
Subvention collectivités territoriales	195 000,00					
Subvention Conseil Général commune de - de 5.000 hab.						
Total Produits	350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prix de revient par acte facturé	7,97 €	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

FICHE ACTION : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (accueil collectif)

existant maintenu et / ou développé ou créé

Action nouvelle CEJ 1G CEJ 2G CEJ 3G Action antérieure Années de signature des flux existants **Nature**

Halte garderie	<input type="checkbox"/>	Jardin d'enfants	<input type="checkbox"/>
Crèche	<input type="checkbox"/>	Micro crèche	<input type="checkbox"/>
Multi accueil	<input checked="" type="checkbox"/>		

Descriptif du Projet :

199200060

Nom de la structure	Multi accueil CACHE CACHE (Ornano)		
Adresse de la structure	300 rue d'Ornano - 33000 BORDEAUX		
Nom du gestionnaire	MAIRIE DE BORDEAUX		
Collectivité/ partenaire du CEJ Action réalisée par plusieurs des partenaires à la présente convention selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire ci-après :	(re renseigner l'intitulé du 1 ^{er} partenaire)	% (donnée à renseigner)	
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)	
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)	

Activité

En cas d'action antérieure (stock)

Nb actes année de base (N-1 CEJ 1G) *Donnée saisie par la Caf*

En cas d'action nouvelle

Date prévisible d'ouverture (début de flux) :

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de jours de fonctionnement	#DIV/0!		STOCK RENOUVELE			
Amplitude ouverture par jour						
Nombre d'heures d'ouverture par an	2 508,00	#VALEUR!	0,00	0,00	0,00	0,00
Nombre de places contractualisées	20					
Capacité d'accueil théorique (contractualisée)	50 160					
Nb d'actes facturés aux familles (0-6 ans)	39 501					
Taux d'occupation financier	78,75%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

Données financières

En cas d'action antérieure (stock)

Montant DNN plafonnée *Donnée saisie par la Caf*

193 323,10

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Charges			STOCK RENOUVELE			
Personnel	320 845,70					
Autres charges	27 720,88					
Total charges	348 566,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits						
Participations Familiales	74 547,67					
PSU/PSO CAF	70 641,20					
PSU/PSO MSA						
Autres Subventions	10 054,61					
Subvention collectivités territoriales	193 323,10					
Subvention Conseil Général commune de - de 5.000 hab.						
Total Produits	348 566,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prix de revient par acte facturé	8,82 €	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

FICHE ACTION : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (accueil collectif)

existant maintenu et / ou développé ou créé

Action nouvelle CEJ 1G CEJ 2G CEJ 3G Action antérieure Années de signature des flux existants **Nature**

Halte garderie	<input type="checkbox"/>	Jardin d'enfants	<input type="checkbox"/>
Crèche	<input type="checkbox"/>	Micro crèche	<input type="checkbox"/>
Multi accueil	<input checked="" type="checkbox"/>		

Descriptif du Projet :

199200063

Nom de la structure	Multi accueil Gaspard PHILIPPE		
Adresse de la structure	11 rue Gaspard Philippe - 33800 BORDEAUX		
Nom du gestionnaire	MAIRIE DE BORDEAUX		
Collectivité/ partenaire du CEJ Action réalisée par plusieurs des partenaires à la présente convention selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire ci-après :	(re renseigner l'intitulé du 1 ^{er} partenaire)	% (donnée à renseigner)	
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)	
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)	

Activité

En cas d'action antérieure (stock)

Nb actes année de base (N-1 CEJ 1G) *Donnée saisie par la Caf*

En cas d'action nouvelle

Date prévisible d'ouverture (début de flux) :

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de jours de fonctionnement	228,00		STOCK RENOUVELE			
Amplitude ouverture par jour	11,00					
Nombre d'heures d'ouverture par an	2 508,00	#VALEUR!	0,00	0,00	0,00	0,00
Nombre de places contractualisées	36					
Capacité d'accueil théorique (contractualisée)	90 288					
Nb d'actes facturés aux familles (0-6 ans)	66 230					
Taux d'occupation financier	73,35%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

Données financières

En cas d'action antérieure (stock)

Montant DNN plafonnée *Donnée saisie par la Caf*

349 858,93

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Charges						
STOCK RENOUVELE						
Personnel	567 754,56					
Autres charges	56 805,44					
Total charges	624 560,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits						
Participations Familiales	74 547,67					
PSU/PSO CAF	168 956,83					
PSU/PSO MSA						
Autres Subventions	31 196,57					
Subvention collectivités territoriales	349 858,93					
Subvention Conseil Général commune de - de 5.000 hab.						
Total Produits	624 560,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prix de revient par acte facturé	9,43 €	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

FICHE ACTION : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (accueil collectif)

existant maintenu et / ou développé ou créé

Action nouvelle CEJ 1G CEJ 2G CEJ 3G Action antérieure Années de signature des flux existants **Nature**

Halte garderie	<input type="checkbox"/>	Jardin d'enfants	<input type="checkbox"/>
Crèche	<input type="checkbox"/>	Micro crèche	<input type="checkbox"/>
Multi accueil	<input checked="" type="checkbox"/>		

Descriptif du Projet :

200700324

Nom de la structure	Multi Accueil JARDIN D'ENFANTS BARREYRE		
Adresse de la structure	97 rue Barreyre - 33000 BORDEAUX		
Nom du gestionnaire	MAIRIE DE BORDEAUX		
Collectivité/ partenaire du CEJ Action réalisée par plusieurs des partenaires à la présente convention selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire ci-après :	(renseigner l'intitulé du 1 ^{er} partenaire)	% (donnée à renseigner)	
	(renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)	
	(renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)	

Activité

En cas d'action antérieure (stock)

Nb actes année de base (N-1 CEJ 1G) *Donnée saisie par la Caf*

En cas d'action nouvelle

Date prévisible d'ouverture (début de flux) :

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de jours de fonctionnement	224,00		STOCK RENOUVELE			
Amplitude ouverture par jour	11,00					
Nombre d'heures d'ouverture par an	2 464,00	#VALEUR!	0,00	0,00	0,00	0,00
Nombre de places contractualisées	16					
Capacité d'accueil théorique (contractualisée)	39 424					
Nb d'actes facturés aux familles (0-6 ans)	32 777					
Taux d'occupation financier	83,14%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

Données financières

En cas d'action antérieure (stock)

Montant DNN plafonnée *Donnée saisie par la Caf*

131 200,00

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Charges						
Personnel	224 000,00					
Autres charges	29 800,00					
Total charges	253 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits						
Participations Familiales	46 000,00					
PSU/PSO CAF	76 600,00					
PSU/PSO MSA						
Autres Subventions						
Subvention collectivités territoriales	131 200,00					
Subvention Conseil Général commune de - de 5.000 hab.						
Total Produits	253 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prix de revient par acte facturé	7,74 €	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

FICHE ACTION : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (accueil collectif)

existant maintenu et / ou développé ou créé

Action nouvelle CEJ 1G CEJ 2G CEJ 3G Action antérieure Années de signature des flux existants **Nature**

Halte garderie	<input type="checkbox"/>	Jardin d'enfants	<input type="checkbox"/>
Crèche	<input type="checkbox"/>	Micro crèche	<input type="checkbox"/>
Multi accueil	<input checked="" type="checkbox"/>		

Descriptif du Projet :

200500163

Nom de la structure	Multi Accueil JARDIN D'ENFANTS HAUSSMANN		
Adresse de la structure	97 rue Barreyre - 33300 BORDEAUX		
Nom du gestionnaire	MAIRIE DE BORDEAUX		
Collectivité/ partenaire du CEJ Action réalisée par plusieurs des partenaires à la présente convention selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire ci-après :	(renseigner l'intitulé du 1 ^{er} partenaire)	% (donnée à renseigner)	
	(renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)	
	(renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)	

Activité

En cas d'action antérieure (stock)

Nb actes année de base (N-1 CEJ 1G) *Donnée saisie par la Caf*

En cas d'action nouvelle

Date prévisible d'ouverture (début de flux) :

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de jours de fonctionnement	228,00		STOCK RENOUVELE			
Amplitude ouverture par jour	9,75					
Nombre d'heures d'ouverture par an	2 223,00	#VALEUR!	0,00	0,00	0,00	0,00
Nombre de places contractualisées	12					
Capacité d'accueil théorique (contractualisée)	26 676					
Nb d'actes facturés aux familles (0-6 ans)	26 676					
Taux d'occupation financier	100,00%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

Données financières

En cas d'action antérieure (stock)

Montant DNN plafonnée *Donnée saisie par la Caf*

113 103,35

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Charges						
STOCK RENOUVELE						
Personnel	156 648,42					
Autres charges	18 200,33					
Total charges	174 848,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits						
Participations Familiales	29 529,14					
PSU/PSO CAF	68 503,90					
PSU/PSO MSA						
Autres Subventions	-36 287,64					
Subvention collectivités territoriales	113 103,35					
Subvention Conseil Général commune de - de 5.000 hab.						
Total Produits	174 848,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prix de revient par acte facturé	6,55 €	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

FICHE ACTION : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (accueil collectif)

existant maintenu et / ou développé ou créé

Action nouvelle CEJ 1G CEJ 2G CEJ 3G Action antérieure Années de signature des flux existants **Nature**

Halte garderie	<input type="checkbox"/>	Jardin d'enfants	<input type="checkbox"/>
Crèche	<input type="checkbox"/>	Micro crèche	<input type="checkbox"/>
Multi accueil	<input checked="" type="checkbox"/>		

Descriptif du Projet :

200700102

Nom de la structure	Multi Accueil JEAN MARQUAUX		
Adresse de la structure	208 cours de l'Argonne - 33800 BORDEAUX		
Nom du gestionnaire	MAIRIE DE BORDEAUX		
Collectivité/ partenaire du CEJ Action réalisée par plusieurs des partenaires à la présente convention selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire ci-après :	(re renseigner l'intitulé du 1 ^{er} partenaire)	% (donnée à renseigner)	
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)	
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)	

Activité

En cas d'action antérieure (stock)

Nb actes année de base (N-1 CEJ 1G) *Donnée saisie par la Caf*

En cas d'action nouvelle

Date prévisible d'ouverture (début de flux) :

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de jours de fonctionnement	226,00		STOCK RENOUVELE			
Amplitude ouverture par jour	11,00					
Nombre d'heures d'ouverture par an	2 486,00	#VALEUR!	0,00	0,00	0,00	0,00
Nombre de places contractualisées	18					
Capacité d'accueil théorique (contractualisée)	44 748					
Nb d'actes facturés aux familles (0-6 ans)	36 726					
Taux d'occupation financier	82,07%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

Données financières

En cas d'action antérieure (stock)

Montant DNN plafonnée *Donnée saisie par la Caf*

175 200,00

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Charges			STOCK RENOUVELE			
Personnel	290 000,00					
Autres charges	20 800,00					
Total charges	310 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits						
Participations Familiales	48 000,00					
PSU/PSO CAF	87 600,00					
PSU/PSO MSA						
Autres Subventions						
Subvention collectivités territoriales	175 200,00					
Subvention Conseil Général commune de - de 5.000 hab.						
Total Produits	310 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prix de revient par acte facturé	8,46 €	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

FICHE ACTION : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (accueil collectif)

existant maintenu et / ou développé ou créé

Action nouvelle CEJ 1G CEJ 2G CEJ 3G Action antérieure Années de signature des flux existants **Nature**

Halte garderie	<input type="checkbox"/>	Jardin d'enfants	<input type="checkbox"/>
Crèche	<input type="checkbox"/>	Micro crèche	<input type="checkbox"/>
Multi accueil	<input checked="" type="checkbox"/>		

Descriptif du Projet :

199200096

Nom de la structure	Multi Accueil La Benaue		
Adresse de la structure	7-9 rue Raymond Poincaré - 33100 BORDEAUX		
Nom du gestionnaire	MAIRIE DE BORDEAUX		
Collectivité/ partenaire du CEJ Action réalisée par plusieurs des partenaires à la présente convention selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire ci-après :	(re renseigner l'intitulé du 1 ^{er} partenaire)		% (donnée à renseigner)
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)		% (donnée à renseigner)
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)		% (donnée à renseigner)

Activité

En cas d'action antérieure (stock)

Nb actes année de base (N-1 CEJ 1G) Donnée saisie par la Caf

En cas d'action nouvelle

Date prévisible d'ouverture (début de flux) :

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de jours de fonctionnement	228,00		STOCK RENOUVELE			
Amplitude ouverture par jour	7,00					
Nombre d'heures d'ouverture par an	1 596,00	#VALEUR!	0,00	0,00	0,00	0,00
Nombre de places contractualisées	14					
Capacité d'accueil théorique (contractualisée)	22 344					
Nb d'actes facturés aux familles (0-6 ans)	17 863					
Taux d'occupation financier	79,95%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

Données financières

En cas d'action antérieure (stock)

Montant DNN plafonnée Donnée saisie par la Caf

156 158,51

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Charges						
STOCK RENOUVELE						
Personnel	172 504,44					
Autres charges	11 581,37					
Total charges	184 085,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits						
Participations Familiales	14 209,23					
PSU/PSO CAF	51 121,63					
PSU/PSO MSA						
Autres Subventions	-37 403,56					
Subvention collectivités territoriales	156 158,51					
Subvention Conseil Général commune de - de 5.000 hab.						
Total Produits	184 085,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prix de revient par acte facturé	10,31 €	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

FICHE ACTION : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (accueil collectif)

existant maintenu et / ou développé ou créé

Action nouvelle CEJ 1G CEJ 2G CEJ 3G Action antérieure Années de signature des flux existants **Nature**

Halte garderie	<input type="checkbox"/>	Jardin d'enfants	<input type="checkbox"/>
Crèche	<input type="checkbox"/>	Micro crèche	<input type="checkbox"/>
Multi accueil	<input checked="" type="checkbox"/>		

Descriptif du Projet :

200600293

Nom de la structure	Multi Accueil Les ARGENTIERES		
Adresse de la structure	6-5 rue des Argentiers - 33000 BORDEAUX		
Nom du gestionnaire			
Collectivité/ partenaire du CEJ Action réalisée par plusieurs des partenaires à la présente convention selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire ci-après :	(renseigner l'intitulé du 1 ^{er} partenaire)		% (donnée à renseigner)
	(renseigner l'intitulé autre partenaire)		% (donnée à renseigner)
	(renseigner l'intitulé autre partenaire)		% (donnée à renseigner)

Activité

En cas d'action antérieure (stock)

Nb actes année de base (N-1 CEJ 1G) *Donnée saisie par la Caf*

En cas d'action nouvelle

Date prévisible d'ouverture (début de flux) :

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de jours de fonctionnement	10,00		STOCK RENOUVELE			
Amplitude ouverture par jour	228,00					
Nombre d'heures d'ouverture par an	2 280,00	#VALEUR!	0,00	0,00	0,00	0,00
Nombre de places contractualisées	10					
Capacité d'accueil théorique (contractualisée)	22 800					
Nb d'actes facturés aux familles (0-6 ans)	19 504					
Taux d'occupation financier	85,54%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

Données financières

En cas d'action antérieure (stock)

Montant DNN plafonnée *Donnée saisie par la Caf*

57 267,67

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Charges						
STOCK RENOUVELE						
Personnel	114 193,38					
Autres charges	14 263,57					
Total charges	128 456,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits						
Participations Familiales	18 779,22					
PSU/PSO CAF	50 947,58					
PSU/PSO MSA	1 462,48					
Autres Subventions						
Subvention collectivités territoriales	57 267,67					
Subvention Conseil Général commune de - de 5.000 hab.						
Total Produits	128 456,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prix de revient par acte facturé	6,59 €	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

FICHE ACTION : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (accueil collectif)

existant maintenu et / ou développé ou créé

Action nouvelle CEJ 1G CEJ 2G CEJ 3G Action antérieure Années de signature des flux existants **Nature**

Halte garderie	<input type="checkbox"/>	Jardin d'enfants	<input type="checkbox"/>
Crèche	<input type="checkbox"/>	Micro crèche	<input type="checkbox"/>
Multi accueil	<input checked="" type="checkbox"/>		

Descriptif du Projet :

199200087

Nom de la structure	Multi Accueil occasionnel Armand FAULAT		
Adresse de la structure	1 rue Bahr - 33200 BORDEAUX		
Nom du gestionnaire	MAIRIE DE BORDEAUX		
Collectivité/ partenaire du CEJ Action réalisée par plusieurs des partenaires à la présente convention selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire ci-après :	(re renseigner l'intitulé du 1 ^{er} partenaire)	% (donnée à renseigner)	
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)	
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)	

Activité

En cas d'action antérieure (stock)

Nb actes année de base (N-1 CEJ 1G) *Donnée saisie par la Caf*

En cas d'action nouvelle

Date prévisible d'ouverture (début de flux) :

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de jours de fonctionnement	9,00		STOCK RENOUVELE			
Amplitude ouverture par jour	228,00					
Nombre d'heures d'ouverture par an	2 052,00	#VALEUR!	0,00	0,00	0,00	0,00
Nombre de places contractualisées	18					
Capacité d'accueil théorique (contractualisée)	36 936					
Nb d'actes facturés aux familles (0-6 ans)	27 304					
Taux d'occupation financier	73,92%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

Données financières

En cas d'action antérieure (stock)

Montant DNN plafonnée *Donnée saisie par la Caf*

377 808,38

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Charges						
STOCK RENOUVELE						
Personnel	227 114,90					
Autres charges	18 410,03					
Total charges	245 524,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits						
Participations Familiales	40 751,68					
PSU/PSO CAF	54 691,40					
PSU/PSO MSA	5 190,57					
Autres Subventions	-34 461,02					
Subvention collectivités territoriales	179 352,30					
Subvention Conseil Général commune de - de 5.000 hab.						
Total Produits	245 524,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prix de revient par acte facturé	8,99 €	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

FICHE ACTION : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (accueil collectif)

existant maintenu et / ou développé ou créé

Action nouvelle CEJ 1G CEJ 2G CEJ 3G Action antérieure Années de signature des flux existants **Nature**

Halte garderie	<input type="checkbox"/>	Jardin d'enfants	<input type="checkbox"/>
Crèche	<input type="checkbox"/>	Micro crèche	<input type="checkbox"/>
Multi accueil	<input checked="" type="checkbox"/>		

Descriptif du Projet :

199200093

Nom de la structure	Multi Accueil occasionnel LES CHARTRONS		
Adresse de la structure	67 rue de Leybardie - 33300 BORDEAUX		
Nom du gestionnaire			
Collectivité/ partenaire du CEJ Action réalisée par plusieurs des partenaires à la présente convention selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire ci-après :	(re renseigner l'intitulé du 1 ^{er} partenaire)		% (donnée à renseigner)
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)		% (donnée à renseigner)
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)		% (donnée à renseigner)

Activité

En cas d'action antérieure (stock)

Nb actes année de base (N-1 CEJ 1G) Donnée saisie par la Caf

En cas d'action nouvelle

Date prévisible d'ouverture (début de flux) :

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de jours de fonctionnement	10,00		STOCK RENOUVELE			
Amplitude ouverture par jour	228,00					
Nombre d'heures d'ouverture par an	2 280,00	#VALEUR!	0,00	0,00	0,00	0,00
Nombre de places contractualisées	25					
Capacité d'accueil théorique (contractualisée)	57 000					
Nb d'actes facturés aux familles (0-6 ans)	40 526					
Taux d'occupation financier	71,10%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

Données financières

En cas d'action antérieure (stock)

Montant DNN plafonnée Donnée saisie par la Caf

221 506,25

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Charges						
STOCK RENOUVELE						
Personnel	318 735,11					
Autres charges	20 214,35					
Total charges	338 949,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits						
Participations Familiales	52 591,96					
PSU/PSO CAF	93 598,43					
PSU/PSO MSA	2 440,82					
Autres Subventions	-31 188,00					
Subvention collectivités territoriales	221 506,25					
Subvention Conseil Général commune de - de 5.000 hab.						
Total Produits	338 949,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prix de revient par acte facturé	8,36 €	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

FICHE ACTION : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (accueil collectif)

existant maintenu et / ou développé ou créé

Action nouvelle CEJ 1G CEJ 2G CEJ 3G Action antérieure Années de signature des flux existants **Nature**

Halte garderie	<input type="checkbox"/>	Jardin d'enfants	<input type="checkbox"/>
Crèche	<input type="checkbox"/>	Micro crèche	<input type="checkbox"/>
Multi accueil	<input checked="" type="checkbox"/>		

Descriptif du Projet :

200200205

Nom de la structure	Multi Accueil ARMAND FAULAT		
Adresse de la structure	1 rue Bahr - 33200 BORDEAUX		
Nom du gestionnaire	MAIRIE DE BORDEAUX		
Collectivité/ partenaire du CEJ Action réalisée par plusieurs des partenaires à la présente convention selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire ci-après :	(renseigner l'intitulé du 1 ^{er} partenaire)	% (donnée à renseigner)	
	(renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)	
	(renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)	

Activité

En cas d'action antérieure (stock)

Nb actes année de base (N-1 CEJ 1G) *Donnée saisie par la Caf*

En cas d'action nouvelle

Date prévisible d'ouverture (début de flux) :

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de jours de fonctionnement	228,00		STOCK RENOUVELE			
Amplitude ouverture par jour	11,00					
Nombre d'heures d'ouverture par an	2 508,00	#VALEUR!	0,00	0,00	0,00	0,00
Nombre de places contractualisées	38					
Capacité d'accueil théorique (contractualisée)	95 304					
Nb d'actes facturés aux familles (0-6 ans)	78 359					
Taux d'occupation financier	82,22%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

Données financières

En cas d'action antérieure (stock)

Montant DNN plafonnée *Donnée saisie par la Caf*

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Charges						
STOCK RENOUVELE						
Personnel	625 832,66					
Autres charges	36 820,04					
Total charges	662 652,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits						
Participations Familiales	127 172,31					
PSU/PSO CAF	155 571,00					
PSU/PSO MSA	480,50					
Autres Subventions	1 620,51					
Subvention collectivités territoriales	377 808,38					
Subvention Conseil Général commune de - de 5.000 hab.						
Total Produits	662 652,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prix de revient par acte facturé	8,46 €	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

FICHE ACTION : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (accueil collectif)

existant maintenu et / ou développé ou créé

Action nouvelle CEJ 1G CEJ 2G CEJ 3G Action antérieure Années de signature des flux existants **Nature**

Halte garderie	<input type="checkbox"/>	Jardin d'enfants	<input type="checkbox"/>
Crèche	<input type="checkbox"/>	Micro crèche	<input type="checkbox"/>
Multi accueil	<input checked="" type="checkbox"/>		

Descriptif du Projet :

199200039

Nom de la structure	Multi Accueil ST AUGUSTIN		
Adresse de la structure	46 Cité de l'Eglise St Augustin - 33000 BORDEAUX		
Nom du gestionnaire	MAIRIE DE BORDEAUX		
Collectivité/ partenaire du CEJ Action réalisée par plusieurs des partenaires à la présente convention selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire ci-après :	(renseigner l'intitulé du 1 ^{er} partenaire)	% (donnée à renseigner)	
	(renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)	
	(renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)	

Activité

En cas d'action antérieure (stock)

Nb actes année de base (N-1 CEJ 1G) *Donnée saisie par la Caf*

En cas d'action nouvelle

Date prévisible d'ouverture (début de flux) :

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de jours de fonctionnement	228,00		STOCK RENOUVELE			
Amplitude ouverture par jour	11,00					
Nombre d'heures d'ouverture par an	2 508,00	#VALEUR!	0,00	0,00	0,00	0,00
Nombre de places contractualisées	40					
Capacité d'accueil théorique (contractualisée)	100 320					
Nb d'actes facturés aux familles (0-6 ans)	77 691					
Taux d'occupation financier	77,44%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

Données financières

En cas d'action antérieure (stock)

Montant DNN plafonnée *Donnée saisie par la Caf*

46 258,24

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Charges						
STOCK RENOUVELE						
Personnel	548 764,92					
Autres charges	40 883,38					
Total charges	589 648,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits						
Participations Familiales	129 695,76					
PSU/PSO CAF	143 463,31					
PSU/PSO MSA	10 410,82					
Autres Subventions	21 765,37					
Subvention collectivités territoriales	284 313,04					
Subvention Conseil Général commune de - de 5.000 hab.						
Total Produits	589 648,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prix de revient par acte facturé	7,59 €	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

FICHE ACTION : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (accueil collectif)

existant maintenu et / ou développé ou créé

Action nouvelle CEJ 1G CEJ 2G CEJ 3G Action antérieure Années de signature des flux existants **Nature**

Halte garderie	<input type="checkbox"/>	Jardin d'enfants	<input type="checkbox"/>
Crèche	<input type="checkbox"/>	Micro crèche	<input type="checkbox"/>
Multi accueil	<input checked="" type="checkbox"/>		

Descriptif du Projet :

--

Nom de la structure	Multi Accueil PTIT BOUT CHOU N°1		
Adresse de la structure	70 rue Mondenard - 33000 BORDEAUX		
Nom du gestionnaire	Association Ptit Bout chou		
Collectivité/ partenaire du CEJ Action réalisée par plusieurs des partenaires à la présente convention selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire ci-après :	(re renseigner l'intitulé du 1 ^{er} partenaire)		% (donnée à renseigner)
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)		% (donnée à renseigner)
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)		% (donnée à renseigner)

Activité

En cas d'action antérieure (stock)

Nb actes année de base (N-1 CEJ 1G) *Donnée saisie par la Caf*

--

En cas d'action nouvelle

Date prévisible d'ouverture (début de flux) :

--

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de jours de fonctionnement	228,00		STOCK RENOUVELE			
Amplitude ouverture par jour	11,00					
Nombre d'heures d'ouverture par an	2 508,00	#VALEUR!	0,00	0,00	0,00	0,00
Nombre de places contractualisées	50					
Capacité d'accueil théorique (contractualisée)	125 400					
Nb d'actes facturés aux familles (0-6 ans)	72 884					
Taux d'occupation financier	58,12%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

Données financières

En cas d'action antérieure (stock)

Montant DNN plafonnée *Donnée saisie par la Caf*

140 000,00

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Charges			STOCK RENOUVELE			
Personnel	367 999,00					
Autres charges	85 573,00					
Total charges	453 572,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits						
Participations Familiales	126 569,00					
PSU/PSO CAF	138 785,48					
PSU/PSO MSA						
Autres Subventions	45 117,00					
Subvention collectivités territoriales	140 000,00					
Subvention Conseil Général commune de - de 5.000 hab.						
Total Produits	450 471,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prix de revient par acte facturé	6,22 €	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

FICHE ACTION : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (accueil collectif)

existant maintenu et / ou développé ou créé

Action nouvelle CEJ 1G CEJ 2G CEJ 3G Action antérieure Années de signature des flux existants **Nature**

Halte garderie	<input type="checkbox"/>	Jardin d'enfants	<input type="checkbox"/>
Crèche	<input type="checkbox"/>	Micro crèche	<input type="checkbox"/>
Multi accueil	<input checked="" type="checkbox"/>		

Descriptif du Projet :

200200027

Nom de la structure	Multi Accueil La POUPONNIERE		
Adresse de la structure	144 rue Manon Cornier - 33000 BORDEAUX		
Nom du gestionnaire	Association La Pouponnière du Centre		
Collectivité/ partenaire du CEJ Action réalisée par plusieurs des partenaires à la présente convention selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire ci-après :	(re renseigner l'intitulé du 1 ^{er} partenaire)		% (donnée à renseigner)
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)		% (donnée à renseigner)
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)		% (donnée à renseigner)

Activité

En cas d'action antérieure (stock)

Nb actes année de base (N-1 CEJ 1G) *Donnée saisie par la Caf*

En cas d'action nouvelle

Date prévisible d'ouverture (début de flux) :

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de jours de fonctionnement	238,00		STOCK RENOUVELE			
Amplitude ouverture par jour	11,00					
Nombre d'heures d'ouverture par an	2 618,00	#VALEUR!	0,00	0,00	0,00	0,00
Nombre de places contractualisées	16					
Capacité d'accueil théorique (contractualisée)	41 888					
Nb d'actes facturés aux familles (0-6 ans)	39 245					
Taux d'occupation financier	94,17%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

Données financières

En cas d'action antérieure (stock)

Montant DNN plafonnée *Donnée saisie par la Caf*

82 877,55

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Charges			STOCK RENOUVELE			
Personnel	232 410,82					
Autres charges	32 819,81					
Total charges	265 230,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits						
Participations Familiales	67 781,47					
PSU/PSO CAF	76 712,54					
PSU/PSO MSA						
Autres Subventions	29 729,98					
Subvention collectivités territoriales	90,50					
Subvention Conseil Général commune de - de 5.000 hab.						
Total Produits	174 314,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prix de revient par acte facturé	6,72 €	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

FICHE ACTION : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (accueil collectif)

existant maintenu et / ou développé ou créé

Action nouvelle CEJ 1G CEJ 2G CEJ 3G Action antérieure Années de signature des flux existants **Nature**

Halte garderie	<input type="checkbox"/>	Jardin d'enfants	<input type="checkbox"/>
Crèche	<input type="checkbox"/>	Micro crèche	<input type="checkbox"/>
Multi accueil	<input checked="" type="checkbox"/>		

Descriptif du Projet :

200300386

Nom de la structure	Multi Accueil L'ESCALE DES BAMBINS		
Adresse de la structure	95 rue du Tondu - 33000 BORDEAUX		
Nom du gestionnaire	Association La Pouponnière du Centre		
Collectivité/ partenaire du CEJ Action réalisée par plusieurs des partenaires à la présente convention selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire ci-après :	(re renseigner l'intitulé du 1 ^{er} partenaire)		% (donnée à renseigner)
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)		% (donnée à renseigner)
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)		% (donnée à renseigner)

Activité

En cas d'action antérieure (stock)

Nb actes année de base (N-1 CEJ 1G) Donnée saisie par la Caf

En cas d'action nouvelle

Date prévisible d'ouverture (début de flux) :

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de jours de fonctionnement	246,00		STOCK RENOUVELE			
Amplitude ouverture par jour	10,50					
Nombre d'heures d'ouverture par an	2 583,00	#VALEUR!	0,00	0,00	0,00	0,00
Nombre de places contractualisées	29					
Capacité d'accueil théorique (contractualisée)	74 907					
Nb d'actes facturés aux familles (0-6 ans)	46 026					
Taux d'occupation financier	61,71%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

Données financières

En cas d'action antérieure (stock)

Montant DNN plafonnée Donnée saisie par la Caf

45 000,00

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Charges						
STOCK RENOUVELE						
Personnel	247 616,84					
Autres charges	45 352,53					
Total charges	292 969,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits						
Participations Familiales	69 021,32					
PSU/PSO CAF	100 761,17					
PSU/PSO MSA						
Autres Subventions	61 492,81					
Subvention collectivités territoriales	45 000,00					
Subvention Conseil Général commune de - de 5.000 hab.						
Total Produits	276 275,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prix de revient par acte facturé	6,34 €	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

FICHE ACTION : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (accueil collectif)

existant maintenu et / ou développé ou créé

Action nouvelle CEJ 1G CEJ 2G CEJ 3G Action antérieure Années de signature des flux existants **Nature**

Halte garderie	<input type="checkbox"/>	Jardin d'enfants	<input type="checkbox"/>
Crèche	<input type="checkbox"/>	Micro crèche	<input type="checkbox"/>
Multi accueil	<input checked="" type="checkbox"/>		

Descriptif du Projet :

200500164

Nom de la structure	Multi Accueil CANAILLOUS LAFFITEAU		
Adresse de la structure	13 rue Laffiteau - 33800 BORDEAUX		
Nom du gestionnaire	Association AGEAC CSF Canaillois		
Collectivité/ partenaire du CEJ Action réalisée par plusieurs des partenaires à la présente convention selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire ci-après :	(re renseigner l'intitulé du 1 ^{er} partenaire)		% (donnée à renseigner)
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)		% (donnée à renseigner)
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)		% (donnée à renseigner)

Activité

En cas d'action antérieure (stock)

Nb actes année de base (N-1 CEJ 1G) *Donnée saisie par la Caf*

En cas d'action nouvelle

Date prévisible d'ouverture (début de flux) :

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de jours de fonctionnement	266,00		STOCK RENOUVELE			
Amplitude ouverture par jour	10,53					
Nombre d'heures d'ouverture par an	2 801,00	#VALEUR!	0,00	0,00	0,00	0,00
Nombre de places contractualisées	20					
Capacité d'accueil théorique (contractualisée)	56 020					
Nb d'actes facturés aux familles (0-6 ans)	40 508					
Taux d'occupation financier	72,31%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

Données financières

En cas d'action antérieure (stock)

Montant DNN plafonnée *Donnée saisie par la Caf*

126 000,00

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Charges			STOCK RENOUVELE			
Personnel	229 510,47					
Autres charges	77 529,74					
Total charges	307 040,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits						
Participations Familiales	50 253,51					
PSU/PSO CAF	98 631,05					
PSU/PSO MSA						
Autres Subventions	32 098,45					
Subvention collectivités territoriales	126 000,00					
Subvention Conseil Général commune de - de 5.000 hab.						
Total Produits	306 983,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prix de revient par acte facturé	7,58 €	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

FICHE ACTION : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (accueil collectif)

existant maintenu et / ou développé ou créé

Action nouvelle CEJ 1G CEJ 2G CEJ 3G Action antérieure Années de signature des flux existants **Nature**

Halte garderie	<input type="checkbox"/>	Jardin d'enfants	<input type="checkbox"/>
Crèche	<input type="checkbox"/>	Micro crèche	<input type="checkbox"/>
Multi accueil	<input checked="" type="checkbox"/>		

Descriptif du Projet :

20100034

Nom de la structure	Multi Accueil PITCHOUN CAUDERAN		
Adresse de la structure	152 avenue Charles de Gaulle - 33200 BORDEAUX		
Nom du gestionnaire	Association PITCHOUN		
Collectivité/ partenaire du CEJ Action réalisée par plusieurs des partenaires à la présente convention selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire ci-après :	(re renseigner l'intitulé du 1 ^{er} partenaire)		% (donnée à renseigner)
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)		% (donnée à renseigner)
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)		% (donnée à renseigner)

Activité

En cas d'action antérieure (stock)

Nb actes année de base (N-1 CEJ 1G) *Donnée saisie par la Caf*

En cas d'action nouvelle

Date prévisible d'ouverture (début de flux) :

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de jours de fonctionnement	251		STOCK RENOUVELE			
Amplitude ouverture par jour	11,25					
Nombre d'heures d'ouverture par an	2 824,00	#VALEUR!	0,00	0,00	0,00	0,00
Nombre de places contractualisées	60					
Capacité d'accueil théorique (contractualisée)	169 440					
Nb d'actes facturés aux familles (0-6 ans)	141 368					
Taux d'occupation financier	83,43%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

Données financières

En cas d'action antérieure (stock)

Montant DNN plafonnée *Donnée saisie par la Caf*

383 000,00

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Charges						
STOCK RENOUVELE						
Personnel	582 900,00					
Autres charges	328 641,00					
Total charges	911 541,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits						
Participations Familiales	244 457,00					
PSU/PSO CAF	272 466,44					
PSU/PSO MSA	2 063,00					
Autres Subventions	23 395,66					
Subvention collectivités territoriales	383 000,00					
Subvention Conseil Général commune de - de 5.000 hab.						
Total Produits	925 382,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prix de revient par acte facturé	6,45 €	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

FICHE ACTION : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (accueil collectif)

existant maintenu et / ou développé ou créé

Action nouvelle CEJ 1G CEJ 2G CEJ 3G Action antérieure Années de signature des flux existants **Nature**

Halte garderie	<input type="checkbox"/>	Jardin d'enfants	<input type="checkbox"/>
Crèche	<input type="checkbox"/>	Micro crèche	<input type="checkbox"/>
Multi accueil	<input checked="" type="checkbox"/>		

Descriptif du Projet :

200200091

Nom de la structure	Multi Accueil EVEILLEZ LES BEBES		
Adresse de la structure	4 rue François Daunes - 33000 BORDEAUX		
Nom du gestionnaire	Association Eveillez les bébés		
Collectivité/ partenaire du CEJ Action réalisée par plusieurs des partenaires à la présente convention selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire ci-après :	(renseigner l'intitulé du 1 ^{er} partenaire)		% (donnée à renseigner)
	(renseigner l'intitulé autre partenaire)		% (donnée à renseigner)
	(renseigner l'intitulé autre partenaire)		% (donnée à renseigner)

Activité

En cas d'action antérieure (stock)

Nb actes année de base (N-1 CEJ 1G) *Donnée saisie par la Caf*

En cas d'action nouvelle

Date prévisible d'ouverture (début de flux) :

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de jours de fonctionnement	233,00		STOCK RENOUVELE			
Amplitude ouverture par jour	11,00					
Nombre d'heures d'ouverture par an	2 563,00	#VALEUR!	0,00	0,00	0,00	0,00
Nombre de places contractualisées	30					
Capacité d'accueil théorique (contractualisée)	76 890					
Nb d'actes facturés aux familles (0-6 ans)	57 243					
Taux d'occupation financier	74,45%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

Données financières

En cas d'action antérieure (stock)

Montant DNN plafonnée *Donnée saisie par la Caf*

225 535,68

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Charges						
Personnel	360 791,00					
Autres charges	123 914,00					
Total charges	484 705,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits						
Participations Familiales	96 730,00					
PSU/PSO CAF	113 682,11					
PSU/PSO MSA						
Autres Subventions	53 760,00					
Subvention collectivités territoriales	230 000,00					
Subvention Conseil Général commune de - de 5.000 hab.						
Total Produits	494 172,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prix de revient par acte facturé	8,47 €	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

FICHE ACTION : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (accueil collectif)

existant maintenu et / ou développé ou créé

Action nouvelle CEJ 1G CEJ 2G CEJ 3G Action antérieure Années de signature des flux existants **Nature**

Halte garderie	<input type="checkbox"/>	Jardin d'enfants	<input type="checkbox"/>
Crèche	<input type="checkbox"/>	Micro crèche	<input type="checkbox"/>
Multi accueil	<input checked="" type="checkbox"/>		

Descriptif du Projet :

200200177

Nom de la structure	Multi Accueil LA COCCINELLE		
Adresse de la structure	502 AVENUE Maréchal de Lattre de Tassigny - 33200 BORDEAUX		
Nom du gestionnaire	Association La Coccinelle		
Collectivité/ partenaire du CEJ Action réalisée par plusieurs des partenaires à la présente convention selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire ci-après :	(renseigner l'intitulé du 1 ^{er} partenaire)		% (donnée à renseigner)
	(renseigner l'intitulé autre partenaire)		% (donnée à renseigner)
	(renseigner l'intitulé autre partenaire)		% (donnée à renseigner)

Activité

En cas d'action antérieure (stock)

Nb actes année de base (N-1 CEJ 1G) *Donnée saisie par la Caf*

En cas d'action nouvelle

Date prévisible d'ouverture (début de flux) :

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de jours de fonctionnement	225,02		STOCK RENOUVELE			
Amplitude ouverture par jour	10,75					
Nombre d'heures d'ouverture par an	2 419,00	#VALEUR!	0,00	0,00	0,00	0,00
Nombre de places contractualisées	21					
Capacité d'accueil théorique (contractualisée)	50 799					
Nb d'actes facturés aux familles (0-6 ans)	41 438					
Taux d'occupation financier	81,57%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

Données financières

En cas d'action antérieure (stock)

Montant DNN plafonnée *Donnée saisie par la Caf*

200 000,00

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Charges			STOCK RENOUVELE			
Personnel	261 880,03					
Autres charges	78 246,20					
Total charges	340 126,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits						
Participations Familiales	73 496,51					
PSU/PSO CAF	68 211,92					
PSU/PSO MSA	2 585,12					
Autres Subventions	24 727,48					
Subvention collectivités territoriales	200 000,00					
Subvention Conseil Général commune de - de 5.000 hab.						
Total Produits	369 021,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prix de revient par acte facturé	8,21 €	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

FICHE ACTION : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (accueil collectif)

existant maintenu et / ou développé ou créé

Action nouvelle CEJ 1G CEJ 2G CEJ 3G Action antérieure Années de signature des flux existants **Nature**

Halte garderie	<input type="checkbox"/>	Jardin d'enfants	<input type="checkbox"/>
Crèche	<input type="checkbox"/>	Micro crèche	<input type="checkbox"/>
Multi accueil	<input checked="" type="checkbox"/>		

Descriptif du Projet :

199200812

Nom de la structure	Multi Accueil JARDIN DE L'EAU VIVE		
Adresse de la structure	5 rue de Noviciat - 33800 BORDEAUX		
Nom du gestionnaire	Association Petite Enfance et Famille		
Collectivité/ partenaire du CEJ Action réalisée par plusieurs des partenaires à la présente convention selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire ci-après :	(re renseigner l'intitulé du 1 ^{er} partenaire)		% (donnée à renseigner)
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)		% (donnée à renseigner)
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)		% (donnée à renseigner)

Activité

En cas d'action antérieure (stock)

Nb actes année de base (N-1 CEJ 1G) *Donnée saisie par la Caf*

En cas d'action nouvelle

Date prévisible d'ouverture (début de flux) :

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de jours de fonctionnement	199		STOCK RENOUVELE			
Amplitude ouverture par jour	6,94					
Nombre d'heures d'ouverture par an	1 381,00	#VALEUR!	0,00	0,00	0,00	0,00
Nombre de places contractualisées	18					
Capacité d'accueil théorique (contractualisée)	24 858					
Nb d'actes facturés aux familles (0-6 ans)	16 817					
Taux d'occupation financier	90,88%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

Données financières

En cas d'action antérieure (stock)

Montant DNN plafonnée *Donnée saisie par la Caf*

191 573,00

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Charges						
STOCK RENOUVELE						
Personnel	183 860,00					
Autres charges	27 950,00					
Total charges	211 810,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits						
Participations Familiales	21 485,00					
PSU/PSO CAF	48 821,45					
PSU/PSO MSA						
Autres Subventions	3 607,00					
Subvention collectivités territoriales	191 573,00					
Subvention Conseil Général commune de - de 5.000 hab.						
Total Produits	265 486,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prix de revient par acte facturé	9,38 €	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

FICHE ACTION : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (accueil collectif)

existant maintenu et / ou développé ou créé

Action nouvelle CEJ 1G CEJ 2G CEJ 3G Action antérieure Années de signature des flux existants **Nature**

Halte garderie	<input type="checkbox"/>	Jardin d'enfants	<input type="checkbox"/>
Crèche	<input type="checkbox"/>	Micro crèche	<input type="checkbox"/>
Multi accueil	<input checked="" type="checkbox"/>		

Descriptif du Projet :

199200814

Nom de la structure	Multi Accueil occasionnel MAISON DES ENFANTS		
Adresse de la structure	64 rue Magendie - 33000 BORDEAUX		
Nom du gestionnaire	Association Petite Enfance et Famille		
Collectivité/ partenaire du CEJ Action réalisée par plusieurs des partenaires à la présente convention selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire ci-après :	(re renseigner l'intitulé du 1 ^{er} partenaire)		% (donnée à renseigner)
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)		% (donnée à renseigner)
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)		% (donnée à renseigner)

Activité

En cas d'action antérieure (stock)

Nb actes année de base (N-1 CEJ 1G) *Donnée saisie par la Caf*

En cas d'action nouvelle

Date prévisible d'ouverture (début de flux) :

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de jours de fonctionnement	210		STOCK RENOUVELE			
Amplitude ouverture par jour	5,89					
Nombre d'heures d'ouverture par an	1 237,00	#VALEUR!	0,00	0,00	0,00	0,00
Nombre de places contractualisées	35					
Capacité d'accueil théorique (contractualisée)	43 295					
Nb d'actes facturés aux familles (0-6 ans)	27 563					
Taux d'occupation financier	82,95%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

Données financières

En cas d'action antérieure (stock)

Montant DNN plafonnée *Donnée saisie par la Caf*

187 044,16

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Charges						
STOCK RENOUVELE						
Personnel	305 233,00					
Autres charges	60 681,00					
Total charges	365 914,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits						
Participations Familiales	55 641,00					
PSU/PSO CAF	76 637,70					
PSU/PSO MSA						
Autres Subventions	41 554,00					
Subvention collectivités territoriales	265 658,00					
Subvention Conseil Général commune de - de 5.000 hab.						
Total Produits	439 490,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prix de revient par acte facturé	10,19 €	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

FICHE ACTION : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (accueil collectif)

existant maintenu et / ou développé ou créé

Action nouvelle CEJ 1G CEJ 2G CEJ 3G Action antérieure Années de signature des flux existants **Nature**

Halte garderie	<input type="checkbox"/>	Jardin d'enfants	<input type="checkbox"/>
Crèche	<input type="checkbox"/>	Micro crèche	<input type="checkbox"/>
Multi accueil	<input checked="" type="checkbox"/>		

Descriptif du Projet :

199200817

Nom de la structure	Multi Accueil MAISON SOLEIL		
Adresse de la structure	30 rue de châteauneuf - 33100 BORDEAUX		
Nom du gestionnaire	Association Petite Enfance et Famille		
Collectivité/ partenaire du CEJ Action réalisée par plusieurs des partenaires à la présente convention selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire ci-après :	(renseigner l'intitulé du 1 ^{er} partenaire)		% (donnée à renseigner)
	(renseigner l'intitulé autre partenaire)		% (donnée à renseigner)
	(renseigner l'intitulé autre partenaire)		% (donnée à renseigner)

Activité

En cas d'action antérieure (stock)

Nb actes année de base (N-1 CEJ 1G) *Donnée saisie par la Caf*

En cas d'action nouvelle

Date prévisible d'ouverture (début de flux) :

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de jours de fonctionnement	219		STOCK RENOUVELE			
Amplitude ouverture par jour	6,15					
Nombre d'heures d'ouverture par an	1 347,00	#VALEUR!	0,00	0,00	0,00	0,00
Nombre de places contractualisées	20					
Capacité d'accueil théorique (contractualisée)	26 940					
Nb d'actes facturés aux familles (0-6 ans)	13 891					
Taux d'occupation financier	91,21%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

Données financières

En cas d'action antérieure (stock)

Montant DNN plafonnée *Donnée saisie par la Caf*

175 508,00

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Charges						
STOCK RENOUVELE						
Personnel	189 470,00					
Autres charges	51 401,00					
Total charges	240 871,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits						
Participations Familiales	23 422,00					
PSU/PSO CAF	45 229,40					
PSU/PSO MSA						
Autres Subventions	34 678,00					
Subvention collectivités territoriales	175 508,00					
Subvention Conseil Général commune de - de 5.000 hab.						
Total Produits	278 837,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prix de revient par acte facturé	9,80 €	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

FICHE ACTION : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (accueil collectif)

existant maintenu et / ou développé ou créé

Action nouvelle CEJ 1G CEJ 2G CEJ 3G Action antérieure Années de signature des flux existants **Nature**

Halte garderie	<input type="checkbox"/>	Jardin d'enfants	<input type="checkbox"/>
Crèche	<input type="checkbox"/>	Micro crèche	<input type="checkbox"/>
Multi accueil	<input checked="" type="checkbox"/>		

Descriptif du Projet :

200200236

Nom de la structure	Multi Accueil LES PTITS BOUCHONS		
Adresse de la structure	8 bis rue des Palanques - 33000 BORDEAUX		
Nom du gestionnaire	Association Les Ptits bouchons		
Collectivité/ partenaire du CEJ Action réalisée par plusieurs des partenaires à la présente convention selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire ci-après :	(renseigner l'intitulé du 1 ^{er} partenaire)	% (donnée à renseigner)	
	(renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)	
	(renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)	

Activité

En cas d'action antérieure (stock)

Nb actes année de base (N-1 CEJ 1G) *Donnée saisie par la Caf*

En cas d'action nouvelle

Date prévisible d'ouverture (début de flux) :

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de jours de fonctionnement	223,02		STOCK RENOUVELE			
Amplitude ouverture par jour	11,25					
Nombre d'heures d'ouverture par an	2 509,00	#VALEUR!	0,00	0,00	0,00	0,00
Nombre de places contractualisées	60					
Capacité d'accueil théorique (contractualisée)	150 540					
Nb d'actes facturés aux familles (0-6 ans)	133 237					
Taux d'occupation financier	88,51%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

Données financières

En cas d'action antérieure (stock)

Montant DNN plafonnée *Donnée saisie par la Caf*

195 541,00

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Charges						
STOCK RENOUVELE						
Personnel	565 744,00					
Autres charges	157 053,00					
Total charges	722 797,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits						
Participations Familiales	218 167,00					
PSU/PSO CAF	267 727,05					
PSU/PSO MSA						
Autres Subventions	11 405,00					
Subvention collectivités territoriales	200 000,00					
Subvention Conseil Général commune de - de 5.000 hab.						
Total Produits	697 299,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prix de revient par acte facturé	5,42 €	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

FICHE ACTION : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (accueil collectif)

existant maintenu et / ou développé ou créé

Action nouvelle CEJ 1G CEJ 2G CEJ 3G Action antérieure Années de signature des flux existants **Nature**

Halte garderie	<input type="checkbox"/>	Jardin d'enfants	<input type="checkbox"/>
Crèche	<input type="checkbox"/>	Micro crèche	<input type="checkbox"/>
Multi accueil	<input checked="" type="checkbox"/>		

Descriptif du Projet :

200200185

Nom de la structure	Multi Accueil MILLE PATTES		
Adresse de la structure	52 rue des Treuils - 33000 BORDEAUX		
Nom du gestionnaire	Association Centre d'orientation sociale Villa Pia		
Collectivité/ partenaire du CEJ Action réalisée par plusieurs des partenaires à la présente convention selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire ci-après :	(re renseigner l'intitulé du 1 ^{er} partenaire)		% (donnée à renseigner)
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)		% (donnée à renseigner)
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)		% (donnée à renseigner)

Activité

En cas d'action antérieure (stock)

Nb actes année de base (N-1 CEJ 1G) *Donnée saisie par la Caf*

En cas d'action nouvelle

Date prévisible d'ouverture (début de flux) :

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de jours de fonctionnement	234		STOCK RENOUVELE			
Amplitude ouverture par jour	10,50					
Nombre d'heures d'ouverture par an	2 457,00	#VALEUR!	0,00	0,00	0,00	0,00
Nombre de places contractualisées	23					
Capacité d'accueil théorique (contractualisée)	56 511					
Nb d'actes facturés aux familles (0-6 ans)	54 639					
Taux d'occupation financier	96,69%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

Données financières

En cas d'action antérieure (stock)

Montant DNN plafonnée *Donnée saisie par la Caf*

98 000,00

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Charges			STOCK RENOUVELE			
Personnel	230 253,05					
Autres charges	116 904,03					
Total charges	347 157,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits						
Participations Familiales	65 352,31					
PSU/PSO CAF	132 487,30					
PSU/PSO MSA	2 168,25					
Autres Subventions	37 166,32					
Subvention collectivités territoriales	98 000,00					
Subvention Conseil Général commune de - de 5.000 hab.						
Total Produits	335 174,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prix de revient par acte facturé	6,35 €	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

FICHE ACTION : Relais Assistantes Maternelles

existant maintenu et / ou développé ou créé

Action nouvelle CEJ 1G CEJ 2G EJ 3G Action antérieure Années de signature des flux existants **Descriptif du Projet :**

199200003	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input checked="" type="checkbox"/>	

Nom de la structure	RAM Bordeaux Centre		
Adresse de la structure	15 rue Docteur Albert Barraud - 33000 BORDEAUX		
Nom du gestionnaire	MAIRIE DE BORDEAUX		
Collectivité/ partenaire du CEJ Action réalisée par plusieurs des partenaires à la présente convention selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire ci-après :	(renseigner l'intitulé du 1 ^{er} partenaire)	% (donnée à renseigner)	
	(renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)	
	(renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)	

Activité

En cas d'action antérieure (stock)

Nb actes (ETP) année de base (N-1 CEJ 1G) *Donnée saisie par la Caf*

En cas d'action nouvelle

Date prévisible d'ouverture (début de flux) :

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Durée de travail hebdomadaire						
Nombre d'Etp de fonctionnement	1,00	STOCK RENOUVELE				
Qualification de(s) l'animateur(s)						

Données financières

En cas d'action antérieure (stock)

Montant DNN plafonnée *Donnée saisie par la Caf*

69 283,66

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Charges						
Personnel	88 472,54	STOCK RENOUVELE				
Autres charges	3 654,12					
Total charges	92 126,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits						
Participations Familiales						
PSO CAF	17 702,00					
PSO MSA	1 330,00					
Autres Subventions	3 811,00					
Subvention collectivités territoriales	69 283,66					
Subvention Conseil Général commune de - de 5.000 hab.						
Total Produits	92 126,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prix de revient par ETP	92 126,66 €	#VALEUR!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

ATTENTION : la PSO RAM est revalorisée pour les actions nouvelles signées à compter de 2011 :

=> ne prendre en compte que 80 % de la PSO

=> ajuster le montant de la subvention de la collectivité pour les structures communales ou communautaires

FICHE ACTION : Relais Assistantes Maternelles

existant maintenu et / ou développé ou créé

Action nouvelle CEJ 1G CEJ 2G EJ 3G Action antérieure Années de signature des flux existants **Descriptif du Projet :**

200600189	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input checked="" type="checkbox"/>	

Nom de la structure	RAM Bordeaux Bastide		
Adresse de la structure	37 allée Jean Giono - 33100 BORDEAUX		
Nom du gestionnaire	MAIRIE DE BORDEAUX		
Collectivité/ partenaire du CEJ Action réalisée par plusieurs des partenaires à la présente convention selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire ci-après :	(renseigner l'intitulé du 1 ^{er} partenaire)	% (donnée à renseigner)	
	(renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)	
	(renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)	

Activité

En cas d'action antérieure (stock)

Nb actes (ETP) année de base (N-1 CEJ 1G) *Donnée saisie par la Caf*

En cas d'action nouvelle

Date prévisible d'ouverture (début de flux) :

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Durée de travail hebdomadaire						
Nombre d'Etp de fonctionnement	1,00	STOCK RENOUVELE				
Qualification de(s) l'animateur(s)						

Données financières

En cas d'action antérieure (stock)

Montant DNN plafonnée *Donnée saisie par la Caf*

95 241,75

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Charges						
Personnel	113 513,37	STOCK RENOUVELE				
Autres charges	700,38					
Total charges	114 213,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits						
Participations Familiales						
PSO CAF	17 702,00					
PSO MSA						
Autres Subventions	1 270,00					
Subvention collectivités territoriales	95 241,75					
Subvention Conseil Général commune de - de 5.000 hab.						
Total Produits	114 213,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prix de revient par ETP	114 213,75 €	#VALEUR!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

ATTENTION : la PSO RAM est revalorisée pour les actions nouvelles signées à compter de 2011 :

=> ne prendre en compte que 80 % de la PSO

=> ajuster le montant de la subvention de la collectivité pour les structures communales ou communautaires

FICHE ACTION : Lieu d'Accueil Enfants-Parents
existant maintenu et / ou développé ou créé

Action nouvelle CEJ 1G CEJ 2G EJ 3G Action antérieure

Années de signature des flux existants

Descriptif du Projet :

200700519	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input checked="" type="checkbox"/>	

Nom de la structure	LAEP La Parentèle		
Adresse de la structure	2 rue Courpon - 33000 BORDEAUX		
Nom du gestionnaire	MAIRIE DE BORDEAUX		
Collectivité/ partenaire du CEJ Action réalisée par plusieurs des partenaires à la présente convention selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire ci-après :	(re renseigner l'intitulé du 1 ^{er} partenaire)		% (donnée à renseigner)
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)		% (donnée à renseigner)
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)		% (donnée à renseigner)

Activité

En cas d'action antérieure (stock) Nb actes année de base (N-1 CEJ 1G) *Donnée saisie par la Caf*

En cas d'action nouvelle Date prévisible d'ouverture (début de flux) :

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Durée d'ouverture annuelle (en heures)	500		STOCK RENOUVELE			
Nombre d'agents						
Nombre d'Etp de fonctionnement						
Qualification						

Données financières

En cas d'action antérieure (stock) Montant DNN plafonnée *Donnée saisie par la Caf*

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Charges						
Personnel	111 846,52		STOCK RENOUVELE			
Autres charges	25 096,43					
Total charges	136 942,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits						
Participations Familiales						
PSO CAF						
PSO MSA						
Autres Subventions	2 744,00					
Subvention collectivités territoriales	134 198,95					
Subvention Conseil Général commune de - de 5.000 hab.						
Total Produits	136 942,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prix de revient par heure	273,89 €	#VALEUR!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

FICHE ACTION : Lieu d'Accueil Enfants-Parents
existant maintenu et / ou développé ou créé

Action nouvelle CEJ 1G CEJ 2G EJ 3G Action antérieure

Années de signature des flux existants

Descriptif du Projet :

199200813	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input checked="" type="checkbox"/>	

Nom de la structure	LAEP APEEF - Jardin de l'Eau vive		
Adresse de la structure	5 rue Noviciat - 33800 BORDEAUX		
Nom du gestionnaire	Association Petite Enfance et Famille		
Collectif/ partenaire du CEJ Action réalisée par plusieurs des partenaires à la présente convention selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire ci-après :	(re renseigner l'intitulé du 1 ^{er} partenaire)		% (donnée à renseigner)
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)		% (donnée à renseigner)
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)		% (donnée à renseigner)

Activité

En cas d'action antérieure (stock)

Nb actes année de base (N-1 CEJ 1G) *Donnée saisie par la Caf*

En cas d'action nouvelle

Date prévisible d'ouverture (début de flux) :

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Durée d'ouverture annuelle (en heures)	255		STOCK RENOUVELE			
Nombre d'agents						
Nombre d'Etp de fonctionnement						
Qualification						

Données financières

En cas d'action antérieure (stock)

Montant DNN plafonnée *Donnée saisie par la Caf*

16 591,00

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Charges						
Personnel	29 435,00		STOCK RENOUVELE			
Autres charges	5 434,00					
Total charges	34 869,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits						
Participations Familiales	4 133,40					
PSO CAF						
PSO MSA						
Autres Subventions	2 763,00					
Subvention collectivités territoriales	16 591,00					
Subvention Conseil Général commune de - de 5.000 hab.						
Total Produits	23 487,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prix de revient par heure	136,74 €	#VALEUR!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

FICHE ACTION : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (accueil collectif)

existant maintenu et / ou développé ou créé

Action nouvelle CEJ 1G ■ CEJ 2G ■ CEJ 3G ■ Action antérieure ■

Années de signature des flux existant **Nature**

Halte garderie	■	Jardin d'enfants	■
Crèche	■	Micro crèche	■
Multi accueil	■		

Descriptif du Projet :

201200478
 en 2014 20 places sont contractualisées à la mairie et 10 à la MSA pour 2015 24 places Mairie Ne pas proratiser la subvention commune car elle achète des places

Nom de la structure	Multi accueil BRIN D'EVEIL	
Adresse de la structure	18 rue Vauban - 33000 BORDEAUX	
Nom du gestionnaire	Association Brin d'éveil	
Collectivité/ partenaire du CEJ Action réalisée par plusieurs des partenaires à la présente convention selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire ci-après :	(renseigner l'intitulé du 1 ^{er} partenaire)	% (donnée à renseigner)
	(renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)
	(renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)

Activité

En cas d'action antérieure (stock)

Nb actes année de base (N-1 CEJ 1G) Donnée saisie par la Caf

En cas d'action nouvelle

Date prévisible d'ouverture (début de flux) :

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	20-	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de jours de		230,00	230,00	230,00	230,00	230,00
Amplitude ouverture par jour		11,00	11,00	11,00	11,00	11,00
Nombre d'heures d'ouverture par	0,00	2 530,00	2 530,00	2 530,00	2 530,00	2 530,00
Nombre de places contractualisées		20	24	24	24	24
Capacité d'accueil théorique (contractualisée)		46 153	60 720	60 720	60 720	60 720
Nb d'actes facturés aux familles (0-6 ans)		40 593	48 711	48 711	48 711	48 711
Taux d'occupation financier	#DIV/0!	87,95%	80,22%	80,22%	80,22%	80,22%

Données financières

En cas d'action antérieure (stock)

Montant DNN plafonnée Donnée saisie par la Caf

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	20-	2014	2015	2016	2017	2018
Charges						
Personnel		193 914,41	232 697,29	232 697,29	232 697,29	232 697,29
Autres charges		103 667,43	124 400,91	124 400,91	124 400,91	124 400,91
Total charges	0,00	297 581,83	357 098,20	357 098,20	357 098,20	357 098,20
Produits						
Participations Familiales		88 648,46	106 378,15	106 378,15	106 378,15	106 378,15
PSU/PSO CAF		70 868,11	85 041,74	85 041,74	85 041,74	85 041,74
PSU/PSO MSA			0,00	0,00	0,00	0,00
Autres Subventions		86 853,18	45 678,31	45 678,31	45 678,31	45 678,31
Subvention collectivités		100 000,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
Subvention Conseil Général commune de - de 5.000 hab.				0,00	0,00	0,00
Total Produits	0,00	346 369,75	357 098,20	357 098,20	357 098,20	357 098,20
Prix de revient par acte facturé	#DIV/0!	7,33 €	7,33 €	7,33 €	7,33 €	7,33 €

FICHE ACTION : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (accueil collectif)

■ ■ ■ existant maintenu et / ou développé ou créé

Action nouvelle CEJ 1G CEJ 2G CEJ 3G Action antérieure

Années de signature des flux existant 2007-2011

Nature

Halte garderie	Jardin d'enfants
Crèche	Micro crèche
Multi accueil	

Descriptif du Projet :

Code forçage 2011: L'EAJE les Câlins d'Orme, géré par l'association Bel Orme, a été créé dans le cadre du flux 1G. Par contre, le budget prévisionnel est erroné : la participation familiale réalisée est de 127840€ au lieu des 35480€ inscrits, ce qui induit une baisse du reste à charge pour la ville qui est réellement de 117840€ au lieu de 210000 €. De ce fait, la PSEJ passe de 115500€ à 64702€.

Nom de la structure	Macc Les câlins d'Orme - 200800606	
Adresse de la structure	212 rue Naujac - 33000 BORDEAUX	
Nom du gestionnaire	ASS ECOLE TECHNIQUE BEL ORME	
Collectivité/ partenaire du CEJ Action réalisée par plusieurs des partenaires à la présente convention selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire ci-après :	(re renseigner l'intitulé du 1 ^{er} partenaire)	% (donnée à renseigner)
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)

Activité

En cas d'action antérieure (stock)

Nb actes année de base (N-1 CEJ 1G) Donnée saisie par la Caf

En cas d'action nouvelle

Date prévisible d'ouverture (début de flux) :

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	20-	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de jours de		216,00	216,00	216,00	216,00	216,00
Amplitude ouverture par jour		11,00	11,00	11,00	11,00	11,00
Nombre d'heures d'ouverture par	0,00	2 376,00	2 376,00	2 376,00	2 376,00	2 376,00
Nombre de places contractualisées		20	20	20	20	20
Capacité d'accueil théorique (contractualisée)		47 520	47 520	47 520	47 520	47 520
Nb d'actes facturés aux familles (0-6 ans)		36 528	36 528	36 528	36 528	36 528
Taux d'occupation financier	#DIV/0!	76,87%	76,87%	76,87%	76,87%	76,87%

Données financières

En cas d'action antérieure (stock)

Montant DNN plafonnée Donnée saisie par la Caf

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	20-	2014	2015	2016	2017	2018
Charges						
Personnel		223 844,00	223 844,00	223 844,00	223 844,00	223 844,00
Autres charges		69 634,00	46 390,12	46 390,12	46 390,12	46 390,12
Total charges	0,00	293 478,00	270 234,12	270 234,12	270 234,12	270 234,12
Produits			0,00			
Participations Familiales		58 878,00	50 078,00	50 078,00	50 078,00	50 078,00
PSU/PSO CAF		112 156,12	100 156,12	100 156,12	100 156,12	100 156,12
PSU/PSO MSA			0,00			
Autres Subventions		16 527,00		0,00	0,00	0,00
Subvention collectivités		120 000,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
Subvention Conseil Général commune de - de 5.000 hab.		0,00	0,00			
Total Produits	0,00	307 561,12	270 234,12	270 234,12	270 234,12	270 234,12
Prix de revient par acte facturé	#DIV/0!	8,03 €	7,40 €	7,40 €	7,40 €	7,40 €

FICHE ACTION : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (accueil collectif)

existant maintenu et / ou développé ou créé

Action nouvelle CEJ 1G CEJ 2G CEJ 3G Action antérieure

Années de signature des flux existant

Nature

Halte garderie Jardin d'enfants
Crèche Micro crèche
Multi accueil

Descriptif du Projet :

Le CEJ assemble les PSU de 2 structures (regulier et occasionnel) dossiers 2008175 et 199212 en previsionnel 2015-18 le nombre d'heures d'ouverture est calculé sur la base de la liquidation La capacité saisie sur sias est différente et arrondie au supérieur

Nom de la structure	MACC Carles Vernet - 199200012-200800175		
Adresse de la structure	9 rue du Professeur Devaux - 33800 Bordeaux		
Nom du gestionnaire	Mairie de Bordeaux		
Collectivité/ partenaire du CEJ Action réalisée par plusieurs des partenaires à la présente convention selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire ci après :	(renseigner l'intitulé du 1 ^{er} partenaire)	% (donnée à renseigner)	
	(renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)	
	(renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)	

Activité

En cas d'action antérieure (stock)

Nb actes année de base (N-1 CEJ 1G) Donnée saisie par la Caf

136 590

En cas d'action nouvelle

Date prévisible d'ouverture (début de flux) :

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de jours de	228,00	226,00	226,00	226,00	226,00	226,00
Amplitude ouverture par jour	11,00	11,00	11,00	11,00	11,00	11,00
Nombre d'heures d'ouverture par	2 508,00	2 486,00	2 486,00	2 486,00	2 486,00	2 486,00
Nombre de places contractualisées	40	60	60	60	60	60
Capacité d'accueil théorique (contractualisée)	100 320	136 590	149 160	149 160	149 160	149 160
Nb d'actes facturés aux familles (0-6 ans)	73 746	112 295	112 295	112 295	112 295	112 295
Taux d'occupation financier	73,51%	82,21%	75,28%	75,28%	75,28%	75,28%

Données financières

En cas d'action antérieure (stock)

Montant DNN plafonnée Donnée saisie par la Caf

316 843,92

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Charges						
Personnel	521 650,26	964 955,69	964 955,69	964 955,69	964 955,69	964 955,69
Autres charges	42 289,67	80 850,72	80 850,72	80 850,72	80 850,72	80 850,72
Total charges	563 939,93	#####	#####	#####	#####	#####
Produits						
Participations Familiales	107 540,53	145 855,92	145 855,92	145 855,92	145 855,92	145 855,92
PSU/PSO CAF	142 204,72	345 412,10	345 412,10	345 412,10	345 412,10	345 412,10
PSU/PSO MSA		17 351,00	17 351,00	17 351,00	17 351,00	17 351,00
Autres Subventions	-2 649,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Subvention collectivités	316 843,92	537 187,39	537 187,39	537 187,39	537 187,39	537 187,39
Subvention Conseil Général commune de - de 5.000 hab.		0,00				
Total Produits	563 939,93	#####	#####	#####	#####	#####
Prix de revient par acte facturé	7,65 €	9,31 €	9,31 €	9,31 €	9,31 €	9,31 €

FICHE ACTION : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (accueil collectif)

existant maintenu et / ou développé ou créé

Action nouvelle CEJ 1G CEJ 2G CEJ 3G Action antérieure Années de signature des flux existants **Nature**

Halte garderie	<input type="checkbox"/>	Jardin d'enfants	<input type="checkbox"/>
Crèche	<input type="checkbox"/>	Micro crèche	<input type="checkbox"/>
Multi accueil	<input checked="" type="checkbox"/>		

Descriptif du Projet :

--

Nom de la structure	Les Enfants d'Osiris 2		
Adresse de la structure			
Nom du gestionnaire			
Collectivité/ partenaire du CEJ Action réalisée par plusieurs des partenaires à la présente convention selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire ci-après :	(re renseigner l'intitulé du 1 ^{er} partenaire)		% (donnée à renseigner)
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)		% (donnée à renseigner)
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)		% (donnée à renseigner)

Activité

En cas d'action antérieure (stock)

Nb actes année de base (N-1 CEJ 1G) *Donnée saisie par la Caf*

--

En cas d'action nouvelle

Date prévisible d'ouverture (début de flux) :

01/01/16

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	20-	20-	2015	2016	2017	2018
Nombre de jours de fonctionnement				220,00	220,00	220,00
Amplitude ouverture par jour				11,00	11,00	11,00
Nombre d'heures d'ouverture par an	0,00	0,00	0,00	2 420,00	2 420,00	2 420,00
Nombre de places contractualisées				20	20	20
Capacité d'accueil théorique (contractualisée)				48 400	48 400	48 400
Nb d'actes facturés aux familles (0-6 ans)				37 268	37 268	37 268
Taux d'occupation financier	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	77,00%	77,00%	77,00%

Données financières

En cas d'action antérieure (stock)

Montant DNN plafonnée *Donnée saisie par la Caf*

--

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	20-	20-	2015	2016	2017	2018
Charges						
Personnel			0,00	223 662,40	223 662,40	223 662,40
Autres charges			0,00	55 915,60	55 915,60	55 915,60
Total charges	0,00	0,00	0,00	279 578,00	279 578,00	279 578,00
Produits						
Participations Familiales				35 777,28	35 777,28	35 777,28
PSU/PSO CAF				99 800,72	99 800,72	99 800,72
PSU/PSO MSA				0,00	0,00	0,00
Autres Subventions				0,00	0,00	0,00
Subvention collectivités territoriales				144 000,00	144 000,00	144 000,00
Subvention Conseil Général commune de - de 5.000 hab.				0,00	0,00	0,00
Total Produits	0,00	0,00	0,00	279 578,00	279 578,00	279 578,00
Prix de revient par acte facturé	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	7,50 €	7,50 €	7,50 €

FICHE ACTION : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (accueil collectif)

■ ■ ■ existant maintenu et / ou développé ou créé

Action nouvelle CEJ 1G CEJ 2G CEJ 3G Action antérieure

Années de signature des flux existant **Nature**

Halte garderie	Jardin d'enfants
Crèche	Micro crèche
Multi accueil	

Descriptif du Projet :

Capacité 2015/2018 saisie dans sias est de 154.656 heures contre 154.629 heures dans la fiche annexe 3 car le nombre d'heures/an comporte des centièmes et a donc été arrondi au supérieur.

Nom de la structure	MACC GAMBETTA - 199200125		
Adresse de la structure	34 place Gambetta - 33000 BORDEAUX		
Nom du gestionnaire	association pitchoun'		
Collectivité/ partenaire du CEJ	(re renseigner l'intitulé du 1 ^{er} partenaire)	% (donnée à renseigner)	
Action réalisée par plusieurs des partenaires à la présente convention selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire ci après :	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)	
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)	

Activité

En cas d'action antérieure (stock)

Nb actes année de base (N-1 CEJ 1G) Donnée saisie par la Caf

En cas d'action nouvelle

Date prévisible d'ouverture (début de flux) :

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de jours de	251	249,00	249,00	249,00	249,00	249,00
Amplitude ouverture par jour	11,25	11,50	11,50	11,50	11,50	11,50
Nombre d'heures d'ouverture par	2 824,00	2 863,50	2 863,50	2 863,50	2 863,50	2 863,50
Nombre de places contractualisées	42	54	54	54	54	54
Capacité d'accueil théorique (contractualisée)	118 608	154 629	154 629	154 629	154 629	154 629
Nb d'actes facturés aux familles (0-6 ans)	100 344	134 516	134 516	134 516	134 516	134 516
Taux d'occupation financier	84,60%	86,99%	86,99%	86,99%	86,99%	86,99%

Données financières

En cas d'action antérieure (stock)

Montant DNN plafonnée Donnée saisie par la Caf

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Charges						
Personnel	395 856,00	676 205,00	683 063,00	683 063,00	683 063,00	683 063,00
Autres charges	224 007,00	369 655,00	369 655,00	369 655,00	369 655,00	369 655,00
Total charges	619 863,00	#####	#####	#####	#####	#####
Produits						
Participations Familiales	159 078,00	244 996,00	244 996,00	244 996,00	244 996,00	244 996,00
PSU/PSO CAF	198 263,07	384 362,00	384 362,00	384 362,00	384 362,00	384 362,00
PSU/PSO MSA	9 259,00	2 841,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres Subventions	-2 474,97	17 162,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Subvention collectivités	267 000,00	423 360,00	423 360,00	423 360,00	423 360,00	423 360,00
Subvention Conseil Général commune de - de 5.000 hab.		16 469,00		0,00	0,00	0,00
Total Produits	631 125,10	#####	#####	#####	#####	#####
Prix de revient par acte facturé	6,18 €	7,77 €	7,83 €	7,83 €	7,83 €	7,83 €

FICHE ACTION : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (accueil collectif)

■ ■ ■ existant maintenu et / ou développé ou créé

Action nouvelle CEJ 1G CEJ 2G CEJ 3G Action antérieure

Années de signature des flux existant **Nature**

Halte garderie	Jardin d'enfants
Crèche	Micro crèche
Multi accueil	

Descriptif du Projet :

Que 15 places sur 38 sont contractualisées avec la ville -

Nom de la structure	Ile aux Oiseaux - 200900476	
Adresse de la structure	Esplanade Charles de Gaulle - 33000 BORDEAUX	
Nom du gestionnaire	SAS EVANCIA BABILOU	
Collectivité/ partenaire du CEJ Action réalisée par plusieurs des partenaires à la présente convention selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire ci après :	(re renseigner l'intitulé du 1 ^{er} partenaire)	% (donnée à renseigner)
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)

Activité

En cas d'action antérieure (stock)

Nb actes année de base (N-1 CEJ 1G) Donnée saisie par la Caf

En cas d'action nouvelle

Date prévisible d'ouverture (début de flux) :

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	20-	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de jours de		232,00	232,00	232,00	232,00	232,00
Amplitude ouverture par jour		11,50	11,50	11,50	11,50	11,50
Nombre d'heures d'ouverture par	0,00	2 668,00	2 668,00	2 668,00	2 668,00	2 668,00
Nombre de places contractualisées		15	15	15	15	15
Capacité d'accueil théorique (contractualisée)		40 020	40 020	40 020	40 020	40 020
Nb d'actes facturés aux familles (0-6 ans)		32 251	32 251	32 251	32 251	32 251
Taux d'occupation financier	#DIV/0!	80,59%	80,59%	80,59%	80,59%	80,59%

Données financières

En cas d'action antérieure (stock)

Montant DNN plafonnée Donnée saisie par la Caf

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	20-	2014	2015	2016	2017	2018
Charges						
Personnel		138 612,03	239 248,05	239 248,05	239 248,05	239 248,05
Autres charges		152 378,20	59 812,00	59 812,00	59 812,00	59 812,00
Total charges	0,00	290 990,23	299 060,05	299 060,05	299 060,05	299 060,05
Produits						
Participations Familiales		57 721,59	57 721,59	57 721,59	57 721,59	57 721,59
PSU/PSO CAF		87 809,10	87 809,10	87 809,10	87 809,10	87 809,10
PSU/PSO MSA			0,00			
Autres Subventions		11 029,36	11 029,36	11 029,36	11 029,36	11 029,36
Subvention collectivités		142 500,00	142 500,00	142 500,00	142 500,00	142 500,00
Subvention Conseil Général commune de - de 5.000 hab.		0,00				
Total Produits	0,00	299 060,06	299 060,05	299 060,05	299 060,05	299 060,05
Prix de revient par acte facturé	#DIV/0!	9,02 €	9,27 €	9,27 €	9,27 €	9,27 €

FICHE ACTION : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (accueil collectif)

■ ■ ■ existant maintenu et / ou développé ou créé

Action nouvelle CEJ 1G CEJ 2G CEJ 3G Action antérieure

Années de signature des flux existant **Nature**

Halte garderie	Jardin d'enfants
Crèche	Micro crèche
Multi accueil	

Descriptif du Projet :

Flux inscrit en 2011 pour un démarrage en 2013 => La capacité 2010 réelle étant inférieure à la capacité 2010 prévisionnelle contractualisée du flux 1G, la procédure a été celle de retenir 2010 prévisionnel. En 2014 l'agrément a été modifié 3 fois : passage de 24 à 27 places pour enfin arriver à 30 - Flux prévu sur 40 places en 2013 - passage à 30 en 2014, mais développement à 46 qu'en 2017 suite à travaux. A prévoir d'inscrire dans un avanant dès que le projet sera finalisé

Nom de la structure	MACC JARDIN D'HORTENSE - 200700098	
Adresse de la structure	140 rue Hortense - 33100 BORDEAUX	
Nom du gestionnaire	ASS APIMI	
Collectivité/ partenaire du CEJ	(renseigner l'intitulé du 1 ^{er} partenaire)	% (donnée à renseigner)
Action réalisée par plusieurs des partenaires à la présente convention selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire ci après :	(renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)
	(renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)

Activité

En cas d'action antérieure (stock)

Nb actes année de base (N-1 CEJ 1G) *Donnée saisie par la Caf*

En cas d'action nouvelle

Date prévisible d'ouverture (début de flux) :

	Stock	N-1 du Cej 3G 2014	Données contractualisées			
			N 2015	N+1 2016	N+2 2017	N+3 2018
Nombre de jours de		225,00	225,00	225,00	225,00	225,00
Amplitude ouverture par jour		11,00	11,00	11,00	11,00	11,00
Nombre d'heures d'ouverture par	0,00	2 475,00	2 475,00	2 475,00	2 475,00	2 475,00
Nombre de places contractualisées		30	30	30	30	30
Capacité d'accueil théorique (contractualisée)		61 650	74 250	74 250	74 250	74 250
Nb d'actes facturés aux familles (0-6 ans)		46 599	57 173	57 173	57 173	57 173
Taux d'occupation financier	#DIV/0!	75,59%	77,00%	77,00%	77,00%	77,00%

Données financières

En cas d'action antérieure (stock)

Montant DNN plafonnée *Donnée saisie par la Caf*

	Stock	N-1 du Cej 3G 2014	Données contractualisées			
			N 2015	N+1 2016	N+2 2017	N+3 2018
Charges						
Personnel		425 031,71	579 116,49	579 116,49	579 116,49	579 116,49
Autres charges		177 877,42	198 454,00	198 454,00	198 454,00	198 454,00
Total charges	0,00	602 909,13	777 570,49	777 570,49	777 570,49	777 570,49
Produits						
Participations Familiales		64 480,70	69 180,49	69 180,49	69 180,49	69 180,49
PSU/PSO CAF		145 641,78	231 604,24	231 604,24	231 604,24	231 604,24
PSU/PSO MSA				0,00	0,00	0,00
Autres Subventions		93 158,54	15 230,76	15 230,76	15 230,76	15 230,76
Subvention collectivités		300 043,10	461 555,00	461 555,00	461 555,00	461 555,00
Subvention Conseil Général commune de - de 5.000 hab.		0,00				
Total Produits	0,00	603 324,12	777 570,49	777 570,49	777 570,49	777 570,49
Prix de revient par acte facturé	#DIV/0!	12,94 €	13,60 €	13,60 €	13,60 €	13,60 €

FICHE ACTION : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (accueil collectif)

■ ■ ■ existant maintenu et / ou développé ou créé

Action nouvelle CEJ 1G CEJ 2G CEJ 3G Action antérieure

Années de signature des flux existant **Nature**Halte garderie Jardin d'enfants
Crèche Micro crèche
Multi accueil**Descriptif du Projet :**

La structure en 2015 recherche des nouveaux locaux pour augmenter leur capacité à 10 places - flux prévu toujours sur la base de 9 places

Nom de la structure	Micro crèche LUCILANN - 201000002		
Adresse de la structure	7 allée Davezac - 33200 BORDEAUX		
Nom du gestionnaire	ASS LUCILANN		
Collectivité/ partenaire du CEJ Action réalisée par plusieurs des partenaires à la présente convention selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire ci après :	(re renseigner l'intitulé du 1 ^{er} partenaire)	% (donnée à renseigner)	
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)	
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)	

Activité

En cas d'action antérieure (stock)

Nb actes année de base (N-1 CEJ 1G) *Donnée saisie par la Caf*

En cas d'action nouvelle

Date prévisible d'ouverture (début de flux) :

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	20-	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de jours de		247,00	247,00	247,00	247,00	247,00
Amplitude ouverture par jour		11,00	11,00	11,00	11,00	11,00
Nombre d'heures d'ouverture par	0,00	2 717,00	2 717,00	2 717,00	2 717,00	2 717,00
Nombre de places contractualisées		9	9	9	9	9
Capacité d'accueil théorique (contractualisée)		24 453	24 453	24 453	24 453	24 453
Nb d'actes facturés aux familles (0-6 ans)		18 501	18 501	18 501	18 501	18 501
Taux d'occupation financier	#DIV/0!	75.66%	75.66%	75.66%	75.66%	75.66%

Données financières

En cas d'action antérieure (stock)

Montant DNN plafonnée *Donnée saisie par la Caf*

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	20-	2014	2015	2016	2017	2018
Charges						
Personnel		119 432,71	111 432,71	111 432,71	111 432,71	111 432,71
Autres charges		48 360,88	27 463,61	27 463,61	27 463,61	27 463,61
Total charges	0,00	167 793,59	138 896,32	138 896,32	138 896,32	138 896,32
Produits						
Participations Familiales		26 969,16	23 969,16	23 969,16	23 969,16	23 969,16
PSU/PSO CAF		59 927,16	54 927,16	54 927,16	54 927,16	54 927,16
PSU/PSO MSA			0,00	0,00	0,00	0,00
Autres Subventions		7 775,07		0,00	0,00	0,00
Subvention collectivités		60 000,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
Subvention Conseil Général commune de - de 5.000 hab.				0,00	0,00	0,00
Total Produits	0,00	154 671,39	138 896,32	138 896,32	138 896,32	138 896,32
Prix de revient par acte facturé	#DIV/0!	9,07 €	7,51 €	7,51 €	7,51 €	7,51 €

FICHE ACTION : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (accueil collectif)

existant maintenu et / ou développé ou créé

Action nouvelle CEJ 1G CEJ 2G CEJ 3G Action antérieure Années de signature des flux existants **Nature**

Halte garderie	<input type="checkbox"/>	Jardin d'enfants	<input type="checkbox"/>
Crèche	<input type="checkbox"/>	Micro crèche	<input type="checkbox"/>
Multi accueil	<input checked="" type="checkbox"/>		

Descriptif du Projet :

Structure inscrite dans le CEJ2G

Nom de la structure	Docteur Christiane Larralde		
Adresse de la structure	rue albert Thomas		
Nom du gestionnaire	DSP - les Petits Chaperons Rouges		
Collectivité/ partenaire du CEJ Action réalisée par plusieurs des partenaires à la présente convention selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire ci-après :	(re renseigner l'intitulé du 1 ^{er} partenaire)		% (donnée à renseigner)
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)		% (donnée à renseigner)
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)		% (donnée à renseigner)

Activité

En cas d'action antérieure (stock)

Nb actes année de base (N-1 CEJ 1G) *Donnée saisie par la Caf*

En cas d'action nouvelle

Date prévisible d'ouverture (début de flux) :

01/06/15

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	20-	20-	2015	2016	2017	2018
Nombre de jours de fonctionnement			220,00	220,00	220,00	220,00
Amplitude ouverture par jour			11,00	11,00	11,00	11,00
Nombre d'heures d'ouverture par an	0,00	0,00	2 420,00	2 420,00	2 420,00	2 420,00
Nombre de places contractualisées			60	60	60	60
Capacité d'accueil théorique (contractualisée)			145 200	145 200	145 200	145 200
Nb d'actes facturés aux familles (0-6 ans)			111 804	111 804	111 804	111 804
Taux d'occupation financier	#DIV/0!	#DIV/0!	77,00%	77,00%	77,00%	77,00%

Données financières

En cas d'action antérieure (stock)

Montant DNN plafonnée *Donnée saisie par la Caf*

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	20-	20-	2015	2016	2017	2018
Charges						
Personnel			800 000,00	800 000,00	800 000,00	800 000,00
Autres charges			80 000,20	80 000,20	80 000,20	80 000,20
Total charges	0,00	0,00	880 000,20	880 000,20	880 000,20	880 000,20
Produits						
Participations Familiales			238 701,64	238 701,64	238 701,64	238 701,64
PSU/PSO CAF			238 701,64	238 701,64	238 701,64	238 701,64
PSU/PSO MSA						
Autres Subventions						
Subvention collectivités territoriales			402 596,92	402 596,92	402 596,92	402 596,92
Subvention Conseil Général commune de - de 5.000 hab.						
Total Produits	0,00	0,00	880 000,20	880 000,20	880 000,20	880 000,20
Prix de revient par acte facturé	#DIV/0!	#DIV/0!	7,87 €	7,87 €	7,87 €	7,87 €

FICHE ACTION : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (accueil collectif)

■ ■ ■ existant maintenu et / ou développé ou créé

Action nouvelle CEJ 1G CEJ 2G CEJ 3G Action antérieure

Années de signature des flux existant **Nature**

Halte garderie	Jardin d'enfants
Crèche	Micro crèche
Multi accueil	

Descriptif du Projet :

--

Nom de la structure	Multi accueil MIRASSOU - 201200226		
Adresse de la structure	35 rue Roger Mirassou - 33300 Bordeaux		
Nom du gestionnaire	SAS Evancia Babilou		
Collectivité/ partenaire du CEJ Action réalisée par plusieurs des partenaires à la présente convention selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire ci-après :	(renseigner l'intitulé du 1 ^{er} partenaire)	% (donnée à renseigner)	
	(renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)	
	(renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)	

Activité

En cas d'action antérieure (stock)

Nb actes année de base (N-1 CEJ 1G) *Donnée saisie par la Caf*

En cas d'action nouvelle

Date prévisible d'ouverture (début de flux) :

	Stock 2006	N-1 du Cej 3G 2014	Données contractualisées			
			N 2015	N+1 2016	N+2 2017	N+3 2018
Nombre de jours de		228,00	228,00	228,00	228,00	228,00
Amplitude ouverture par jour		11,50	11,50	11,50	11,50	11,50
Nombre d'heures d'ouverture par	2 290,00	2 622,00	2 622,00	2 622,00	2 622,00	2 622,00
Nombre de places contractualisées	50	60	60	60	60	60
Capacité d'accueil théorique (contractualisée)	114 500	157 320	157 320	157 320	157 320	157 320
Nb d'actes facturés aux familles (0-6 ans)	84 581	122 923	122 923	122 923	122 923	122 923
Taux d'occupation financier	73,87%	78,14%	78,14%	78,14%	78,14%	78,14%

Données financières

En cas d'action antérieure (stock)

Montant DNN plafonnée *Donnée saisie par la Caf*

273 316,02

	Stock 2006	N-1 du Cej 3G 2014	Données contractualisées			
			N 2015	N+1 2016	N+2 2017	N+3 2018
Charges						
Personnel	578 324,94	653 165,98	653 165,98	653 165,98	653 165,98	653 165,98
Autres charges	39 388,94	246 270,84	246 270,84	246 270,84	246 270,84	246 270,84
Total charges	617 713,88	899 436,82	899 436,82	899 436,82	899 436,82	899 436,82
Produits						
Participations Familiales	127 215,39	213 528,45	213 528,45	213 528,45	213 528,45	213 528,45
PSU/PSO CAF		359 968,08	286 471,55	286 471,55	286 471,55	286 471,55
PSU/PSO MSA	175 974,86		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres Subventions	41 207,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Subvention collectivités	273 316,02	363 747,77	399 436,82	399 436,82	399 436,82	399 436,82
Subvention Conseil Général commune de - de 5.000 hab.		0,00		0,00	0,00	0,00
Total Produits	617 713,88	937 244,30	899 436,82	899 436,82	899 436,82	899 436,82
Prix de revient par acte facturé	7,30 €	7,32 €	7,32 €	7,32 €	7,32 €	7,32 €

FICHE ACTION : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (accueil collectif)

■ ■ ■ existant maintenu et / ou développé ou créé

Action nouvelle CEJ 1G CEJ 2G CEJ 3G Action antérieure

Années de signature des flux existant **Nature**Halte garderie Jardin d'enfants
Crèche Micro crèche
Multi accueil**Descriptif du Projet :**

Nom de la structure	Multi accueil TRALALEYRES - 201300647		
Adresse de la structure	58 rue Ayres - 33000 BORDEAUX		
Nom du gestionnaire	ASS ALEMA		
Collectivité/ partenaire du CEJ Action réalisée par plusieurs des partenaires à la présente convention selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire ci-après :	(renseigner l'intitulé du 1 ^{er} partenaire)	% (donnée à renseigner) 2018	
	(renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)	
	(renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)	

Activité

En cas d'action antérieure (stock)

Nb actes année de base (N-1 CEJ 1G) Donnée saisie par la Caf

En cas d'action nouvelle

Date prévisible d'ouverture (début de flux) :

	Stock 20-	N-1 du Cej 3G 2014	Données contractualisées			
			N 2015	N+1 2016	N+2 2017	N+3 2018
Nombre de jours de		223,00	223,00	223,00	223,00	223,00
Amplitude ouverture par jour		11,00	11,00	11,00	11,00	11,00
Nombre d'heures d'ouverture par	0,00	2 453,00	2 453,00	2 453,00	2 453,00	2 453,00
Nombre de places contractualisées		12	12	12	12	12
Capacité d'accueil théorique (contractualisée)		25 623	29 436	29 436	29 436	29 436
Nb d'actes facturés aux familles (0-6 ans)		23 214	23 214	23 214	23 214	23 214
Taux d'occupation financier	#DIV/0!	90,60%	78,86%	78,86%	78,86%	78,86%

Données financières

En cas d'action antérieure (stock)

Montant DNN plafonnée Donnée saisie par la Caf

	Stock 20-	N-1 du Cej 3G 2014	Données contractualisées			
			N 2015	N+1 2016	N+2 2017	N+3 2018
Charges						
Personnel		127 179,87	143 284,43	143 284,43	143 284,43	143 284,43
Autres charges		75 837,43	75 837,43	75 837,43	75 837,43	75 837,43
Total charges	0,00	203 017,30	219 121,86	219 121,86	219 121,86	219 121,86
Produits						
Participations Familiales		33 679,32	33 679,32	33 679,32	33 679,32	33 679,32
PSU/PSO CAF		73 038,18	73 038,18	73 038,18	73 038,18	73 038,18
PSU/PSO MSA			0,00	0,00	0,00	0,00
Autres Subventions		2 203,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Subvention collectivités		110 201,36	110 201,36	110 201,36	110 201,36	110 201,36
Subvention Conseil Général commune de - de 5.000 hab.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total Produits	0,00	219 121,86	216 918,86	216 918,86	216 918,86	216 918,86
Prix de revient par acte facturé	#DIV/0!	8,75 €	9,44 €	9,44 €	9,44 €	9,44 €

FICHE ACTION : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (accueil collectif)

■ ■ ■ existant maintenu et / ou développé ou créé

Action nouvelle CEJ 1G CEJ 2G CEJ 3G Action antérieure

Années de signature des flux existant

NatureHalte garderie Jardin d'enfants
Crèche Micro crèche
Multi accueil**Descriptif du Projet :**

En 2007 la structure a repris les stocks 2006 de 2 crèches: crèche relais et crèche proximité - Des erreurs se sont produites aux montages des flux passés - Le dossier a été revu par les services afin de partir sur des bases correctes

Nom de la structure	Multi PICHOUN Bastide - 200900523	
Adresse de la structure	16 rue de Nuits - 33100 BORDEAUX	
Nom du gestionnaire	Pitchoun 00000020	
Collectivité/ partenaire du CEJ Action réalisée par plusieurs des partenaires à la présente convention selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire ci après :	(renseigner l'intitulé du 1 ^{er} partenaire)	% (donnée à renseigner)
	(renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)
	(renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)

Activité

En cas d'action antérieure (stock)

Nb actes année de base (N-1 CEJ 1G) Donnée saisie par la Caf

71 925

En cas d'action nouvelle

Date prévisible d'ouverture (début de flux) :

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
		2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de jours de	365,00	249,00	249,00	249,00	249,00	249,00
Amplitude ouverture par jour	7,59	11,00	11,00	11,00	11,00	11,00
Nombre d'heures d'ouverture par	2 771,00	2 739,00	2 739,00	2 739,00	2 739,00	2 739,00
Nombre de places contractualisées	30	54	54	54	54	54
Capacité d'accueil théorique (contractualisée)	86 076	147 906	147 906	147 906	147 906	147 906
Nb d'actes facturés aux familles (0-6 ans)	72 016	130 867	130 867	130 867	130 867	130 867
Taux d'occupation financier	83,67%	88,48%	88,48%	88,48%	88,48%	88,48%

Données financières

En cas d'action antérieure (stock)

Montant DNN plafonnée Donnée saisie par la Caf

270 000,00

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
		2014	2015	2016	2017	2018
Charges						
Personnel	402 887,00	661 857,00	661 857,00	661 857,00	661 857,00	661 857,00
Autres charges	183 681,00	448 573,00	448 573,00	448 573,00	448 573,00	448 573,00
Total charges	586 568,00	#####	#####	#####	#####	#####
Produits						
Participations Familiales	71 527,09	194 629,00	194 629,00	194 629,00	194 629,00	194 629,00
PSU/PSO CAF	192 767,23	419 393,00	419 393,00	419 393,00	419 393,00	419 393,00
PSU/PSO MSA			0,00	0,00	0,00	0,00
Autres Subventions	31 819,73	56 687,00	56 687,00	56 687,00	56 687,00	56 687,00
Subvention collectivités	270 000,00	423 360,00	423 360,00	423 360,00	423 360,00	423 360,00
Subvention Conseil Général commune de - de 5.000 hab.		16 470,00	16 361,00	16 361,00	16 361,00	16 361,00
Total Produits	566 114,05	#####	#####	#####	#####	#####
Prix de revient par acte facturé	8,14 €	8,49 €	8,49 €	8,49 €	8,49 €	8,49 €

FICHE ACTION : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (accueil collectif)

existant maintenu et / ou développé ou créé

Action nouvelle CEJ 1G CEJ 2G CEJ 3G Action antérieure Années de signature des flux existants **Nature**

Halte garderie	<input type="checkbox"/>	Jardin d'enfants	<input type="checkbox"/>
Crèche	<input type="checkbox"/>	Micro crèche	<input type="checkbox"/>
Multi accueil	<input checked="" type="checkbox"/>		

Descriptif du Projet :

Création de 60 places en cours de la Somme

Nom de la structure	Pitchoun Somme		
Adresse de la structure	crs de la Somme		
Nom du gestionnaire	Pitchoun		
Collectivité/ partenaire du CEJ Action réalisée par plusieurs des partenaires à la présente convention selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire ci-après :	(re renseigner l'intitulé du 1 ^{er} partenaire)		% (donnée à renseigner)
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)		% (donnée à renseigner)
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)		% (donnée à renseigner)

Activité

En cas d'action antérieure (stock)

Nb actes année de base (N-1 CEJ 1G) Donnée saisie par la Caf

En cas d'action nouvelle

Date prévisible d'ouverture (début de flux) :

01/09/17

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	20-	20-	2015	2016	2017	2018
Nombre de jours de fonctionnement					220,00	220,00
Amplitude ouverture par jour					11,00	11,00
Nombre d'heures d'ouverture par an	0,00	0,00	0,00	0,00	2 420,00	2 420,00
Nombre de places contractualisées					60	60
Capacité d'accueil théorique (contractualisée)			0	0	145 200	145 200
Nb d'actes facturés aux familles (0-6 ans)			0	0	111 804	111 804
Taux d'occupation financier	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	77,00%	77,00%

Données financières

En cas d'action antérieure (stock)

Montant DNN plafonnée Donnée saisie par la Caf

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	20-	20-	2015	2016	2017	2018
Charges						
Personnel					746 722,46	746 722,46
Autres charges					186 680,62	186 680,62
Total charges	0,00	0,00	0,00	0,00	933 403,08	933 403,08
Produits						
Participations Familiales					238 701,54	238 701,54
PSU/PSO CAF					238 701,54	238 701,54
PSU/PSO MSA						
Autres Subventions						
Subvention collectivités territoriales					456 000,00	456 000,00
Subvention Conseil Général commune de - de 5.000 hab.						
Total Produits	0,00	0,00	0,00	0,00	933 403,08	933 403,08
Prix de revient par acte facturé	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	8,35 €	8,35 €

FICHE ACTION : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (accueil collectif)

■ ■ ■ existant maintenu et / ou développé ou créé

Action nouvelle CEJ 1G CEJ 2G CEJ 3G Action antérieure

Années de signature des flux existant

NatureHalte garderie Jardin d'enfants
Crèche Micro crèche
Multi accueil**Descriptif du Projet :**

Ouverture septembre 2014 - budget 2015-18 reporté le previsionnel 2014 -

Nom de la structure	MACC PTIT BOUT CHOU N2 - MILLES COULEURS 201401953	
Adresse de la structure	74 B rue Mondenard - 33000 BORDEAUX	
Nom du gestionnaire	ASS PTIT BOUT CHOU	
Collectivité/ partenaire du CEJ Action réalisée par plusieurs des partenaires à la présente convention selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire ci après :	(re renseigner l'intitulé du 1 ^{er} partenaire)	% (donnée à renseigner)
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)

Activité

En cas d'action antérieure (stock)

Nb actes année de base (N-1 CEJ 1G) Donnée saisie par la Caf

En cas d'action nouvelle

Date prévisible d'ouverture (début de flux) :

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	20-	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de jours de		82,00	220,00	220,00	220,00	220,00
Amplitude ouverture par jour		11,00	11,00	11,00	11,00	11,00
Nombre d'heures d'ouverture par	0,00	902,00	2 420,00	2 420,00	2 420,00	2 420,00
Nombre de places contractualisées		46	46	46	46	46
Capacité d'accueil théorique (contractualisée)		41 492	111 320	111 320	111 320	111 320
Nb d'actes facturés aux familles (0-6 ans)		28 170	85 716	85 716	85 716	85 716
Taux d'occupation financier	#DIV/0!	67,89%	77,00%	77,00%	77,00%	77,00%

Données financières

En cas d'action antérieure (stock)

Montant DNN plafonnée Donnée saisie par la Caf

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	20-	2014	2015	2016	2017	2018
Charges						
Personnel		178 795,12	641 839,52	641 839,52	641 839,52	641 839,52
Autres charges		178 078,12	71 300,00	71 300,00	71 300,00	71 300,00
Total charges	0,00	356 873,24	713 139,52	713 139,52	713 139,52	713 139,52
Produits						
Participations Familiales		55 814,82	185 351,36	185 351,36	185 351,36	185 351,36
PSU/PSO CAF		71 942,87	185 351,36	185 351,36	185 351,36	185 351,36
PSU/PSO MSA				0,00	0,00	0,00
Autres Subventions		37 555,97		0,00	0,00	0,00
Subvention collectivités		147 222,00	342 436,80	342 436,80	342 436,80	342 436,80
Subvention Conseil Général commune de - de 5.000 hab.		0,00				
Total Produits	0,00	312 535,66	713 139,52	713 139,52	713 139,52	713 139,52
Prix de revient par acte facturé	#DIV/0!	12,67 €	8,32 €	8,32 €	8,32 €	8,32 €

FICHE ACTION : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (accueil collectif)

■ ■ ■ existant maintenu et / ou développé ou créé

Action nouvelle CEJ 1G CEJ 2G CEJ 3G Action antérieure

Années de signature des flux existant

Nature

Halte garderie	Jardin d'enfants
Crèche	Micro crèche
Multi accueil	

Descriptif du Projet :

La structure gérée par l'association des parents de Cauderan existait sur le nom de MACC OCC Le clos Montesquieu qui était en hors CEJ. Elle a déménagé en 2011 et doublé le numero de places. 15 places résultent en hors cej et 15 sont rentrées dans le CEJ 2G. Capacité théorique arrondie à Sias de 71910 heures

Nom de la structure	MACC Quai des Bambins - 199200560	
Adresse de la structure	28 rue Maurice Druon - Rés. Les Chartreuses - 33200 BORDEAUX	
Nom du gestionnaire	ASS LES PARENTS DE CAUDERAN	
Collectivité/ partenaire du CEJ Action réalisée par plusieurs des partenaires à la présente convention selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire ci après :	(renseigner l'intitulé du 1 ^{er} partenaire)	% (donnée à renseigner)
	(renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)
	(renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)

Activité

En cas d'action antérieure (stock)

Nb actes année de base (N-1 CEJ 1G) Donnée saisie par la Caf

En cas d'action nouvelle

Date prévisible d'ouverture (début de flux) :

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	20-	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de jours de		223,00	223,00	223,00	223,00	223,00
Amplitude ouverture par jour		10,75	10,75	10,75	10,75	10,75
Nombre d'heures d'ouverture par	0,00	2 397,25	2 397,25	2 397,25	2 397,25	2 397,25
Nombre de places contractualisées		30	30	30	30	30
Capacité d'accueil théorique (contractualisée)		71 918	71 910	71 910	71 910	71 910
Nb d'actes facturés aux familles (0-6 ans)		56 549	56 549	56 549	56 549	56 549
Taux d'occupation financier	#DIV/0!	78,63%	78,64%	78,64%	78,64%	78,64%

Données financières

En cas d'action antérieure (stock)

Montant DNN plafonnée Donnée saisie par la Caf

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	20-	2014	2015	2016	2017	2018
Charges						
Personnel		389 825,24	389 825,24	389 825,24	389 825,24	389 825,24
Autres charges		131 063,45	131 063,45	131 063,45	131 063,45	131 063,45
Total charges	0,00	520 888,69	520 888,69	520 888,69	520 888,69	520 888,69
Produits						
Participations Familiales		106 453,74	106 453,74	106 453,74	106 453,74	106 453,74
PSU/PSO CAF		153 659,51	153 659,51	153 659,51	153 659,51	153 659,51
PSU/PSO MSA						
Autres Subventions		41 077,07	41 077,07	41 077,07	41 077,07	41 077,07
Subvention collectivités		205 000,00	219 698,37	219 698,37	219 698,37	219 698,37
Subvention Conseil Général commune de - de 5.000 hab.		0,00				
Total Produits	0,00	506 190,32	520 888,69	520 888,69	520 888,69	520 888,69
Prix de revient par acte facturé	#DIV/0!	9,21 €	9,21 €	9,21 €	9,21 €	9,21 €

FICHE ACTION : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (accueil collectif)

existant maintenu et / ou développé ou créé

Action nouvelle CEJ 1G CEJ 2G CEJ 3G Action antérieure

Années de signature des flux existant

Nature

Halte garderie Jardin d'enfants
Crèche Micro crèche
Multi accueil

Descriptif du Projet :

2 dossiers PSO regulier et occasionnel: 200800433 et 200800435
en previsionnel 2015-18 le nombre d'heures d'ouverture est calculé sur la base du contractualisé 2011-2014
Capacité 2015 à 2018 saisie dans sias = 104.200 heures et non 104.162 heures car le nombre d'heures/an comporte des centièmes donc cette donnée a dû être arrondie au supérieur.

Nom de la structure	CRECHE COLLECTIVE STE COLOMBE - 200800433 - 200800435		
Adresse de la structure	2/4 RUE SAINTE COLOMBE 33000 BORDEAUX		
Nom du gestionnaire	MAIRIE DE BORDEAUX		
Collectivité/ partenaire du CEJ Action réalisée par plusieurs des partenaires à la présente convention selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire ci après :	(renseigner l'intitulé du 1 ^{er} partenaire)	% (donnée à renseigner)	
	(renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)	
	(renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)	

Activité

En cas d'action antérieure (stock)

Nb actes année de base (N-1 CEJ 1G) Donnée saisie par la Caf

44 118

En cas d'action nouvelle

Date prévisible d'ouverture (début de flux) :

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de jours de	225,00	225,00	225,00	225,00	225,00	225,00
Amplitude ouverture par jour	10,00	11,00	11,00	11,00	11,00	11,00
Nombre d'heures d'ouverture par	2 250,00	2 475,00	2 508,00	2 508,00	2 508,00	2 508,00
Nombre de places contractualisées	40	50	50	50	50	50
Capacité d'accueil théorique (contractualisée)	90 000	104 162	125 400	125 400	125 400	125 400
Nb d'actes facturés aux familles (0-6 ans)	75 190	91 313	96 000	96 000	96 000	96 000
Taux d'occupation financier	83,54%	87,66%	76,56%	76,56%	76,56%	76,56%

Données financières

En cas d'action antérieure (stock)

Montant DNN plafonnée Donnée saisie par la Caf

250 472,03

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Charges						
Personnel	446 636,86	750 774,82	710 774,82	710 774,82	710 774,82	710 774,82
Autres charges	50 007,23	99 181,27	99 181,27	99 181,27	99 181,27	99 181,27
Total charges	496 644,09	849 956,09	809 956,09	809 956,09	809 956,09	809 956,09
Produits						
Participations Familiales	90 760,27	124 613,35	104 613,35	104 613,35	104 613,35	104 613,35
PSU/PSO CAF	155 411,79	288 355,22	268 355,22	268 355,22	268 355,22	268 355,22
PSU/PSO MSA			0,00	0,00	0,00	0,00
Autres Subventions		2 930,00		0,00	0,00	0,00
Subvention collectivités	250 472,03	436 987,52	436 987,52	436 987,52	436 987,52	436 987,52
Subvention Conseil Général commune de - de 5.000 hab.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total Produits	496 644,09	852 886,09	809 956,09	809 956,09	809 956,09	809 956,09
Prix de revient par acte facturé	6,61 €	9,31 €	8,44 €	8,44 €	8,44 €	8,44 €

FICHE ACTION : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (accueil collectif)

existant maintenu et / ou développé ou créé

Action nouvelle CEJ 1G CEJ 2G CEJ 3G Action antérieure Années de signature des flux existants **Nature**

Halte garderie	<input type="checkbox"/>	Jardin d'enfants	<input type="checkbox"/>
Crèche	<input type="checkbox"/>	Micro crèche	<input type="checkbox"/>
Multi accueil	<input checked="" type="checkbox"/>		

Descriptif du Projet :

30 PLACES RUE DE NUYENS - 20 PLACES MAIRIE DE BORDEAUX

Nom de la structure	Tourny'quai		
Adresse de la structure	Rue de Nuyens		
Nom du gestionnaire	PEOPLE AND BABY		
Collectivité/ partenaire du CEJ Action réalisée par plusieurs des partenaires à la présente convention selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire ci-après :	(re renseigner l'intitulé du 1 ^{er} partenaire)		% (donnée à renseigner)
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)		% (donnée à renseigner)
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)		% (donnée à renseigner)

Activité

En cas d'action antérieure (stock)

Nb actes année de base (N-1 CEJ 1G) *Donnée saisie par la Caf*

En cas d'action nouvelle

Date prévisible d'ouverture (début de flux) :

01/01/16

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	20-	20-	2015	2016	2017	2018
Nombre de jours de fonctionnement				220,00	220,00	220,00
Amplitude ouverture par jour				11,00	11,00	11,00
Nombre d'heures d'ouverture par an	0,00	0,00	0,00	2 420,00	2 420,00	2 420,00
Nombre de places contractualisées				20	20	20
Capacité d'accueil théorique (contractualisée)				48 400	48 400	48 400
Nb d'actes facturés aux familles (0-6 ans)				37 268	37 268	37 268
Taux d'occupation financier	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	77,00%	77,00%	77,00%

Données financières

En cas d'action antérieure (stock)

Montant DNN plafonnée *Donnée saisie par la Caf*

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	20-	20-	2015	2016	2017	2018
Charges						
Personnel				252 462,40	252 462,40	252 462,40
Autres charges				63 115,60	63 115,60	63 115,60
Total charges	0,00	0,00	0,00	315 578,00	315 578,00	315 578,00
Produits						
Participations Familiales				35 777,28	35 777,28	35 777,28
PSU/PSO CAF				99 800,72	99 800,72	99 800,72
PSU/PSO MSA				0,00	0,00	0,00
Autres Subventions				0,00	0,00	0,00
Subvention collectivités territoriales				180 000,00	180 000,00	180 000,00
Subvention Conseil Général commune de - de 5.000 hab.				0,00	0,00	0,00
Total Produits	0,00	0,00	0,00	315 578,00	315 578,00	315 578,00
Prix de revient par acte facturé	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	8,47 €	8,47 €	8,47 €

FICHE ACTION : Lieu d'Accueil Enfants-Parents

existant maintenu et / ou développé ou créé

Action nouvelle CEJ 1G **CEJ 2G** CEJ 3G Action antérieure Années de signature des flux existants **Descriptif du Projet :**

200700519	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Nom de la structure	LAEP La Parentèle		
Adresse de la structure	2 rue Courpon - 33000 BORDEAUX		
Nom du gestionnaire	MAIRIE DE BORDEAUX		
Collectivité/ partenaire du CEJ Action réalisée par plusieurs des partenaires à la présente convention selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire ci-après :	(renseigner l'intitulé du 1 ^{er} partenaire)	% (donnée à renseigner)	
	(renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)	
	(renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)	

ActivitéEn cas d'action antérieure (stock) Nb actes année de base (N-1 CEJ 1G) *Donnée saisie par la Caf* En cas d'action nouvelle Date prévisible d'ouverture (début de flux) :

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Durée d'ouverture annuelle (en heures)			750,00	750,00	750,00	750,00
Nombre d'agents						
Nombre d'Etp de fonctionnement						
Qualification						

Données financièresEn cas d'action antérieure (stock) Montant DNN plafonnée *Donnée saisie par la Caf*

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Charges						
Personnel			240 754,69	240 754,69	240 754,69	240 754,69
Autres charges			12 671,30	12 671,30	12 671,30	12 671,30
Total charges	0,00	0,00	253 425,99	253 425,99	253 425,99	253 425,99
Produits						
Participations Familiales						
PSO CAF			16 020,00	16 020,00	16 020,00	16 020,00
PSO MSA				0,00	0,00	0,00
Autres Subventions				0,00	0,00	0,00
Subvention collectivités territoriales			237 405,99	237 405,99	237 405,99	237 405,99
Subvention Conseil Général commune de - de 5.000 hab.				0,00	0,00	0,00
Total Produits	0,00	0,00	253 425,99	253 425,99	253 425,99	253 425,99
Prix de revient par heure	#DIV/0!	#DIV/0!	337,90 €	337,90 €	337,90 €	337,90 €

FICHE ACTION : Lieu d'Accueil Enfants-Parents

existant maintenu et / ou développé ou créé

Action nouvelle CEJ 1G **CEJ 2G** CEJ 3G Action antérieure Années de signature des flux existants **Descriptif du Projet :**

199200813	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Nom de la structure	LAEP JARDIN DE L EAU VIVE		
Adresse de la structure	5 rue Noviciat - 33800 BORDEAUX		
Nom du gestionnaire	Association Petite Enfance et Famille		
Collectivité/ partenaire du CEJ Action réalisée par plusieurs des partenaires à la présente convention selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire ci-après :	(re renseigner l'intitulé du 1 ^{er} partenaire)	% (donnée à renseigner)	
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)	
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)	

Activité

En cas d'action antérieure (stock) Nb actes année de base (N-1 CEJ 1G) *Donnée saisie par la Caf*

En cas d'action nouvelle Date prévisible d'ouverture (début de flux) :

	Stock 2006	N-1 du Cej 3G 2014	Données contractualisées			
			N 2015	N+1 2016	N+2 2017	N+3 2018
Durée d'ouverture annuelle (en heures)			135,00	135,00	135,00	135,00
Nombre d'agents						
Nombre d'Etp de fonctionnement						
Qualification						

Données financières

En cas d'action antérieure (stock) Montant DNN plafonnée *Donnée saisie par la Caf*

	Stock 2006	N-1 du Cej 3G 2014	Données contractualisées			
			N 2015	N+1 2016	N+2 2017	N+3 2018
Charges						
Personnel			17 150,79	17 150,79	17 150,79	17 150,79
Autres charges			932,81	932,81	932,81	932,81
Total charges	0,00	0,00	18 083,60	18 083,60	18 083,60	18 083,60
Produits						
Participations Familiales						
PSO CAF			2 883,60	2 883,60	2 883,60	2 883,60
PSO MSA						
Autres Subventions						
Subvention collectivités territoriales			15 200,00	15 200,00	15 200,00	15 200,00
Subvention Conseil Général commune de - de 5.000 hab.						
Total Produits	0,00	0,00	18 083,60	18 083,60	18 083,60	18 083,60
Prix de revient par heure	#DIV/0!	#DIV/0!	133,95 €	133,95 €	133,95 €	133,95 €

FICHE ACTION : Lieu d'Accueil Enfants-Parents

existant maintenu et / ou développé ou créé

Action nouvelle CEJ 1G **CEJ 2G** CEJ 3G Action antérieure Années de signature des flux existants **Descriptif du Projet :**

Nom de la structure	LAEP A petits pas Grand Parc - 201100534		
Adresse de la structure	122 rue Emile Counord - 33000 BORDEAUX		
Nom du gestionnaire	AGEP		
Collectivité/ partenaire du CEJ Action réalisée par plusieurs des partenaires à la présente convention selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire ci-après :	(re renseigner l'intitulé du 1 ^{er} partenaire)	% (donnée à renseigner)	
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)	
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)	

Activité

En cas d'action antérieure (stock) Nb actes année de base (N-1 CEJ 1G) *Donnée saisie par la Caf*

En cas d'action nouvelle Date prévisible d'ouverture (début de flux) :

	Stock 2006	N-1 du Cej 3G 2014	Données contractualisées			
			N 2015	N+1 2016	N+2 2017	N+3 2018
Durée d'ouverture annuelle (en heures)		100,00	118,00	150,00	150,00	150,00
Nombre d'agents						
Nombre d'Etp de fonctionnement						
Qualification						

Données financières

En cas d'action antérieure (stock) Montant DNN plafonnée *Donnée saisie par la Caf*

	Stock 2006	N-1 du Cej 3G 2014	Données contractualisées			
			N 2015	N+1 2016	N+2 2017	N+3 2018
Charges						
Personnel		15 901,00	16 170,00	16 170,00	16 170,00	16 170,00
Autres charges		6 547,00	4 450,00	4 450,00	4 450,00	4 450,00
Total charges	0,00	22 448,00	20 620,00	20 620,00	20 620,00	20 620,00
Produits						
Participations Familiales						
PSO CAF		2 216,00	2 216,00	3 204,00	3 204,00	3 204,00
PSO MSA						
Autres Subventions			3 404,00	2 416,00	2 416,00	2 416,00
Subvention collectivités territoriales		15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Subvention Conseil Général commune de - de 5.000 hab.						
Total Produits	0,00	17 216,00	20 620,00	20 620,00	20 620,00	20 620,00
Prix de revient par heure	#DIV/0!	224,48 €	174,75 €	137,47 €	137,47 €	137,47 €

FICHE ACTION : Lieu d'Accueil Enfants-Parents

existant maintenu et / ou développé ou créé

Action nouvelle CEJ 1G **CEJ 2G** CEJ 3G Action antérieure Années de signature des flux existants **Descriptif du Projet :**

Nom de la structure	A PETITS PAS ITINERANT BACALAN AUBIERS		
Adresse de la structure			
Nom du gestionnaire	AGEP		
Collectivité/ partenaire du CEJ Action réalisée par plusieurs des partenaires à la présente convention selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire ci-après :	(renseigner l'intitulé du 1 ^{er} partenaire)	% (donnée à renseigner)	
	(renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)	
	(renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)	

Activité

En cas d'action antérieure (stock) Nb actes année de base (N-1 CEJ 1G) *Donnée saisie par la Caf*

En cas d'action nouvelle Date prévisible d'ouverture (début de flux) :

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Durée d'ouverture annuelle (en heures)				300,00	300,00	300,00
Nombre d'agents						
Nombre d'Etp de fonctionnement						
Qualification						

Données financières

En cas d'action antérieure (stock) Montant DNN plafonnée *Donnée saisie par la Caf*

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Charges						
Personnel				32 340,00	32 340,00	32 340,00
Autres charges				8 900,00	8 900,00	8 900,00
Total charges	0,00	0,00	41 240,00	41 240,00	41 240,00	41 240,00
Produits						
Participations Familiales						
PSO CAF				6 408,00	6 408,00	6 408,00
PSO MSA						
Autres Subventions						
Subvention collectivités territoriales				25 000,00	25 000,00	25 000,00
Subvention Conseil Général commune de - de 5.000 hab.				5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total Produits	0,00	0,00	36 408,00	36 408,00	36 408,00	36 408,00
Prix de revient par heure	#DIV/0!	#DIV/0!	137,47 €	137,47 €	137,47 €	137,47 €

FICHE ACTION : Lieu d'Accueil Enfants-Parents

existant maintenu et / ou développé ou créé

Action nouvelle CEJ 1G **CEJ 2G** CEJ 3G Action antérieure Années de signature des flux existants **Descriptif du Projet :**

Nom de la structure	LAEP APEEF CAUDERAN		
Adresse de la structure			
Nom du gestionnaire			
Collectivité/ partenaire du CEJ Action réalisée par plusieurs des partenaires à la présente convention selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire ci-après :	(re renseigner l'intitulé du 1 ^{er} partenaire)	% (donnée à renseigner)	
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)	
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)	

Activité

En cas d'action antérieure (stock) Nb actes année de base (N-1 CEJ 1G) *Donnée saisie par la Caf*

En cas d'action nouvelle Date prévisible d'ouverture (début de flux) :

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Durée d'ouverture annuelle (en heures)				162,00	162,00	162,00
Nombre d'agents						
Nombre d'Etp de fonctionnement						
Qualification						

Données financières

En cas d'action antérieure (stock) Montant DNN plafonnée *Donnée saisie par la Caf*

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Charges						
Personnel				14 400,00	14 400,00	14 400,00
Autres charges				310,32	310,32	310,32
Total charges	0,00	0,00	14 710,32	14 710,32	14 710,32	14 710,32
Produits						
Participations Familiales						
PSO CAF				3 460,32	3 460,32	3 460,32
PSO MSA						
Autres Subventions						
Subvention collectivités territoriales				11 250,00	11 250,00	11 250,00
Subvention Conseil Général commune de - de 5.000 hab.						
Total Produits	0,00	0,00	14 710,32	14 710,32	14 710,32	14 710,32
Prix de revient par heure	#DIV/0!	#DIV/0!	90,80 €	90,80 €	90,80 €	90,80 €

FICHE ACTION : Lieu d'Accueil Enfants-Parents

existant maintenu et / ou développé ou créé

Action nouvelle CEJ 1G **CEJ 2G** CEJ 3G Action antérieure Années de signature des flux existants **Descriptif du Projet :**

	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
--	--

Nom de la structure	LAEP APEEF BASTIDE		
Adresse de la structure			
Nom du gestionnaire			
Collectivité/ partenaire du CEJ Action réalisée par plusieurs des partenaires à la présente convention selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire ci-après :	(re renseigner l'intitulé du 1 ^{er} partenaire)	% (donnée à renseigner)	
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)	
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)	

Activité

En cas d'action antérieure (stock) Nb actes année de base (N-1 CEJ 1G) *Donnée saisie par la Caf*

En cas d'action nouvelle Date prévisible d'ouverture (début de flux) :

	Stock 2006	N-1 du Cej 3G 2014	Données contractualisées			
			N 2015	N+1 2016	N+2 2017	N+3 2018
Durée d'ouverture annuelle (en heures)				162,00	162,00	162,00
Nombre d'agents						
Nombre d'Etp de fonctionnement						
Qualification						

Données financières

En cas d'action antérieure (stock) Montant DNN plafonnée *Donnée saisie par la Caf*

	Stock 2006	N-1 du Cej 3G 2014	Données contractualisées			
			N 2015	N+1 2016	N+2 2017	N+3 2018
Charges						
Personnel				14 400,00	14 400,00	14 400,00
Autres charges				310,32	310,32	310,32
Total charges	0,00	0,00	14 710,32	14 710,32	14 710,32	14 710,32
Produits						
Participations Familiales						
PSO CAF				3 460,32	3 460,32	3 460,32
PSO MSA						
Autres Subventions						
Subvention collectivités territoriales				11 250,00	11 250,00	11 250,00
Subvention Conseil Général commune de - de 5.000 hab.						
Total Produits	0,00	0,00	14 710,32	14 710,32	14 710,32	14 710,32
Prix de revient par heure	#DIV/0!	#DIV/0!	90,80 €	90,80 €	90,80 €	90,80 €

FICHE ACTION : poste de coordination

existant maintenu et / ou développé ou créé

Action nouvelle CEJ 1G **CEJ 2G** CEJ 3G Action antérieure Années de signature des flux existant

Nature du Projet : coordination enfance Nb ETP =
 coordination jeunesse Nb ETP =

Noms des personnes chargées de la coordination :

Béatrice Chamayou, Montarou Stéphanie, Stchogoleff-Cognet
 Vanessa, Paunon Karine,
 Goanac'h Mylène, Roux Nathalie, Françoise Fontich, Prevot
 Dominique, Guillaume Sengenes

Missions principales :

1 poste de mission de coordination générale du projet en lien avec les institutions partenaires de la politique d'accueil de la petite enfance développée avec le CEJ (Béatrice Chamayou)
3 postes de coordination territoriale: ont une mission de coordination des actions municipales et associatives à l'échelle des quartiers de la ville (Montarou Stéphanie, Stchogoleff-Cognet Vanessa, Paunon Karine);
1 poste de coordinatrice à l'éveil culturel (Goanac'h Mylène)
1 poste de coordination de l'Accueil et Information des Familles et Accompagnement des Professionnels de la Petite Enfance (Roux Nathalie)
1 poste de coordination Familles et Parentalité (Françoise Fontich)
1 poste de coordination pour l'accompagnement des associations et des structures en DSP (Prevot Dominique)

Nom de la structure		
Adresse de la structure		
Nom du gestionnaire		
Collectivité/ partenaire du CEJ Action réalisée par plusieurs des partenaires à la présente convention selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire ci-après :	(re renseigner l'intitulé du 1 ^{er} partenaire)	% (donnée à renseigner)
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)

Activité

En cas d'action antérieure (stock)

Nb actes année de base (N-1 CEJ 1G) *Donnée saisie par la Caf*

En cas d'action nouvelle

Date prévisible d'ouverture (début de flux) :

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015			
Nbre d'ETP enfance	2,00	6,83	8,50			
Nbre d'ETP jeunesse						
Nbre total d'ETP	2,00	6,83	8,50	0,00	0,00	0,00

Données financières

En cas d'action antérieure (stock)

Montant DNN plafonnée *Donnée saisie par la Caf*

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015			
Charges						
Personnel	61 838,04	376 756,95	471 156,00			
Autres charges						
Total charges	61 838,04	376 756,95	471 156,00	0,00	0,00	0,00
Produits						
Autres Subventions						
Subvention collectivités	61 838,04	376 756,95	471 156,00	0,00	0,00	0,00
Total Produits	61 838,04	376 756,95	471 156,00	0,00	0,00	0,00
Prix de revient par ETP	30 919,02 €	55 162,07 €	55 430,12 €	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

FICHE ACTION : poste de coordination

existant maintenu et / ou développé ou créé

Action nouvelle CEJ 1G **CEJ 2G** CEJ 3G Action antérieure Années de signature des flux existant

Nature du Projet : coordination enfance Nb ETP =
 coordination jeunesse Nb ETP =

Noms des personnes chargées de la coordination :

Béatrice Chamayou, Montarou Stéphanie, Stchogoleff-Cognet
 Vanessa, Paunon Karine,
 Goanac'h Mylène, Roux Nathalie, Françoise Fontich, Prevot
 Dominique, Guillaume Sengenes

Missions principales :

1 poste de mission de coordination générale du projet en lien avec les institutions partenaires de la politique d'accueil de la petite enfance développée avec le CEJ (Béatrice Chamayou)
3 postes de coordination territoriale: ont une mission de coordination des actions municipales et associatives à l'échelle des quartiers de la ville (Montarou Stéphanie, Stchogoleff-Cognet Vanessa, Paunon Karine);
1 poste de coordinatrice à l'éveil culturel (Goanac'h Mylène)
1 poste de coordination de l'Accueil et Information des Familles et Accompagnement des Professionnels de la Petite Enfance (Roux Nathalie)
1 poste de coordination Familles et Parentalité (Françoise Fontich)
1 poste de coordination pour l'accompagnement des associations et des structures en DSP (Prevot Dominique)

Nom de la structure		
Adresse de la structure		
Nom du gestionnaire		
Collectivité/ partenaire du CEJ Action réalisée par plusieurs des partenaires à la présente convention selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire ci-après :	(renseigner l'intitulé du 1 ^{er} partenaire)	% (donnée à renseigner)
	(renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)
	(renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)

Activité

En cas d'action antérieure (stock)

Nb actes année de base (N-1 CEJ 1G) *Donnée saisie par la Caf*

En cas d'action nouvelle

Date prévisible d'ouverture (début de flux) :

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N 2015	N+1 2016	N+2 2017	N+3 2018
Nbre d'ETP enfance				8,50	8,50	8,50
Nbre d'ETP jeunesse						
Nbre total d'ETP		0,00		8,50	8,50	8,50

Données financières

En cas d'action antérieure (stock)

Montant DNN plafonnée *Donnée saisie par la Caf*

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N 2015	N+1 2016	N+2 2017	N+3 2018
Charges						
Personnel				485 290,00	499 849,00	514 845,00
Autres charges						
Total charges		0,00		485 290,00	499 849,00	514 845,00
Produits						
Autres Subventions						
Subvention collectivités	0,00	0,00	0,00	485 290,00	499 849,00	514 845,00
Total Produits	0,00	0,00	0,00	485 290,00	499 849,00	514 845,00
Prix de revient par ETP	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	57 092,94 €	58 805,76 €	60 570,00 €

CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT



Renouvellement Prestation de service Contrat enfance et jeunesse (Jeunesse) 2015

Les conditions ci-dessous, complétées des « conditions générales prestation de service Contrat enfance et jeunesse », constituent la présente convention.

Entre :

La Ville de Bordeaux, représentée par Monsieur Alain JUPPE, Maire, dont le siège est situé Place Pey-Berland – 33077 BORDEAUX Cedex

Ci-après désigné « le(s) partenaire(s) ».

Et :

La Caisse d’allocations familiales de la Gironde, représentée par son directeur, Monsieur Christophe DEMILLY, dont le siège est situé rue du Docteur Gabriel Péry – 33078 BORDEAUX CEDEX.

Ci-après désignée « la Caf ».

Préambule

Le Contrat « enfance et jeunesse » est un contrat d'objectifs et de co-financement qui contribue au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans révolus en :

- ⇒ favorisant le développement et l'amélioration de l'offre d'accueil par :
 - une localisation géographique équilibrée des différents équipements et actions inscrits au sein de la présente convention ;
 - la définition d'une réponse adaptée aux besoins des familles et de leurs enfants ;
 - la recherche de l'implication des enfants, des jeunes et de leurs parents dans la définition des besoins, de la mise en œuvre et de l'évaluation des actions ;
 - une politique tarifaire adaptée permettant l'accessibilité aux enfants des familles aux revenus modestes.

- ⇒ recherchant l'épanouissement et l'intégration dans la société des enfants et des jeunes par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation des plus grands.

La couverture des besoins est recherchée par une implantation prioritaire des équipements sur les territoires les moins bien pourvus. Elle se traduit notamment par une fréquentation optimale des structures et un maintien des coûts de fonctionnement compatible avec le respect des normes réglementaires régissant le fonctionnement des structures.

L'objet de la convention

La présente convention définit et encadre les modalités d'intervention et de versement de la prestation de service Contrat « enfance et jeunesse » (Psej).

Elle a pour objet de :

- déterminer l'offre de service adaptée aux besoins des usagers et aux disponibilités financières des co-contractants et les conditions de sa mise en œuvre ;
- décrire le programme des actions nouvelles prévues dans le schéma de développement qui constitue l'annexe 2 de la présente convention ;
- fixer les engagements réciproques entre les signataires.

Les modalités de financement

Le mode de calcul de la Psej et la révision des droits

Le financement de la Psej est détaillé ci-après en annexe 1 de la présente convention.

Les parties à la présente convention conviennent que ce financement peut prendre en compte la réalisation d'actions nouvelles au titre de la présente convention sur une période antérieure à sa date de signature par l'ensemble des parties, à compter du 1^{er} janvier 2015.

La Psej distingue deux types d'actions : les actions nouvelles développées dans le cadre d'un contrat « enfance et jeunesse » et les actions antérieures, financées dans un contrat avant la signature d'un premier Cej et reconduites dans le présent Cej.

Pour chaque action nouvelle développée dans le présent contrat (cf. annexes 1 à 3 ci-après de la présente convention), un montant forfaitaire plafonné par action est calculé selon les formules ci-après :

- (montant restant à charge retenu par la Caf x 0,55) x 1,1805 pour les actions nouvelles relevant du champ de l'enfance,
- (montant restant à charge retenu par la Caf x 0,55) x 1,09 pour les actions nouvelles relevant du champ de la jeunesse,

les champs de l'enfance et de la jeunesse étant ceux tels que précisés à l'article « [Le cadre général du dispositif « Contrat enfance et jeunesse](#) » » des « conditions générales prestation de service Contrat enfance et jeunesse » de la présente convention.

Pour les actions antérieures, un montant forfaitaire dégressif est appliqué en référence aux financements antérieurs.

Le montant annuel forfaitaire de la Psej est versé en fonction :

- du maintien de l'offre existante avant la présente convention. L'offre existante est décrite en annexes 2 et 3 ci-après de la présente convention ;
- de la réalisation des actions nouvelles inscrites à la présente convention ;
- du niveau d'atteinte des objectifs avec notamment le respect de la règle de financement des actions de développement et de pilotage ;
- du respect des règles relatives aux taux d'occupation ;
- de la production complète des justificatifs.

Ce montant peut être revu en cas :

- d'une anomalie constatée dans le niveau de financement du projet ;
- de non respect d'une clause ;
- de réalisation partielle ou absente d'une action.

La Caf applique un taux de réfaction et notifie au partenaire le montant de la réfaction qui est appliquée.

La valorisation du bénévolat ne peut pas être prise en compte dans le calcul de la Psej.

Les modalités de paiement

Le paiement s'effectue selon les dispositions précisées ci après

Acompte :

Pour les nouveaux contrats, l'acompte sera égal à 70 % du montant prévisionnel de la prestation de service de la première année du contrat et sera versé à la signature de celui-ci.

Pour le contrat enfance jeunesse en cours, la Caf versera deux avances annuelles selon les modalités suivantes :

1^{ère} avance de 35 % du droit prévisionnel de l'année N dans le courant du premier trimestre de l'année N ;

2^{ème} avance de 35 % du droit prévisionnel de l'année N conjointement à la liquidation de l'exercice N – 1.

Sur le compte de la Banque de France de Bordeaux :

Code IBAN	BIC
FR54 3000 1002 15C3 3000 0000 082	BDFERPPCCT

A l'ordre de Monsieur le Percepteur de la Trésorerie de BORDEAUX MUNICIPALE

Régularisation

Sous réserve de réception dans les délais prévus à la présente convention des pièces justificatives mentionnées en son annexe 4, la Caf procède au calcul des sommes réellement dues. Ce qui peut entraîner :

- un versement complémentaire dans la limite des montants forfaitaires prévus à la convention ;
- la mise en recouvrement d'un indu.

Celui-ci est remboursé directement à la Caf ou fait éventuellement l'objet d'une régularisation sur les versements suivants.

L'absence de fourniture de justificatifs au 30 juin de l'année qui suit l'année du droit examiné peut entraîner le non versement du solde, voire la récupération des montants versés.

Le refus de communication de justificatifs peut entraîner la suppression du financement de la Caf et la récupération des sommes versées non justifiées.

Le suivi des objectifs, des engagements et l'évaluation des actions

Le partenaire s'engage sur la production annuelle de pièces justificatives détaillées en annexe 4 de la présente convention avant le 30 avril de l'année qui suit l'année du droit examiné lesquelles sont indispensables au suivi des objectifs prévus par la convention.

Le suivi des objectifs

Chaque année, avant le 30 avril et au plus tard le 30 juin de l'année suivante (N+1), le partenaire s'engage à fournir à la Caf, une information détaillée sur :

- le calendrier des créations de places, leur localisation et le public bénéficiaire ;
- le calendrier des créations d'activités, leur localisation et le public bénéficiaire ;
- le taux d'occupation ou de fréquentation des différentes activités couvertes par la présente convention ;

- le bilan annuel de la mise en œuvre progressive du programme de développement.

Le partenaire s'engage à maintenir le niveau d'accueil existant avant le présent contrat « enfance et jeunesse », décrit en annexe 2 ci-après de la présente convention.

Le suivi des engagements et l'évaluation des actions

Les termes de la présente convention font l'objet d'un suivi annuel réalisé en concertation avec le partenaire signataire.

A cet égard, les signataires de la présente convention conviendront conjointement des modalités matérielles permettant la mise en place du suivi des engagements.

Ces modalités pourront prendre la forme d'une rencontre annuelle, d'une instance de coordination ou d'un comité de pilotage.

La Caf procède à l'évaluation des projets qu'elle soutient, dans le cadre d'une démarche partagée.

L'évaluation en fin de contrat a pour objet de rendre compte de la réalisation des objectifs et de l'efficacité du contrat « enfance et jeunesse ».

Elle permet l'analyse du fonctionnement des services financés par la Caf, telle que décrit en annexe de la « Convention territoriale globale » signée par le partenaire.

L'évaluation porte notamment sur la conformité des résultats à l'objet mentionné à l'article ci-dessus « **L'objet de la convention** », sur l'impact des actions ou des interventions, s'il y a lieu, au regard de leur utilité sociale ou de l'intérêt général.

La durée de la convention

La présente convention prend effet au jour de sa signature par l'ensemble des parties, jusqu'au 31 décembre 2018.

Ci-dessous le texte pour la convention non dématérialisée.

En cochant cette case, « le partenaire » reconnaît avoir pris connaissance des éléments constitutifs de la présente convention :

- les modalités ci-dessus accompagnées des annexes 1 à 3 ci-après de la présente convention,
- les « conditions générales prestation de service Contrat enfance et jeunesse (y compris l'annexe numérotée 4) » en leur version de juillet 2015,

et « le partenaire » les accepte.

Il est établi un original de la présente convention pour chacun des signataires.

Ci-dessous le texte adapté à une version dématérialisée des 2nde et 3^{ème} parties de la convention.

En cochant cette case, « le partenaire » reconnaît avoir pris connaissance des éléments constitutifs de la présente convention :

- les modalités ci-dessus accompagnées des annexes 3 ci-après de la présente convention, dont il est établi un original pour chacun des signataires,
- les « conditions générales prestation de service Contrat enfance et jeunesse (y compris l'annexe numérotée 4) » en leur version de juillet 2015, document disponible sur le site internet « www.caf.fr » de la Caf de la Gironde.

et « le partenaire » les accepte.

Fait à Bordeaux, le, en 4 exemplaires

La Caf,	Le Partenaire,
<p style="text-align: center;">M. Christophe DEMILLY Directeur de la Caf</p>	<p style="text-align: center;">M. Alain JUPPE Mairie Ville de Bordeaux</p>

Annexe 1

Tableau financier récapitulatif

Annexe 2

Situation de l'offre et perspectives de développement

Annexe 3

fiche(s) détaillée(s) par action

Tableau récapitulatif financier Global
Contrat : 201500509 MAIRIE DE BORDEAUX VOLET JEUNESSE 3G
Date d'effet : 01/01/2015
Module : MAIRIE DE BORDEAUX VOLET JEUNESSE

Typologie	Type Action	Nature Action	Nom Action	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Total
Action nouvelle	Accueil Jeunesse	ALSH Extrascolaire	FLUX GLOBAL ALSH	1799149,44	1849907,48	1896993,52	1918489,86	0	7464540,3
	Pilotage Jeunesse	Poste de coordination	COORDINATION JEUNESSE 2015	45639,5	0	0	0	0	45639,5
			COORDINATION JEUNESSE : A COMPTER DE 2016	0	188243,02	188243,02	188243,02	0	564729,06
	TOTAL	ACTION NOUVELLE		1844788,94	2038150,5	2085236,54	2106732,88	0	8074908,86
Action antérieure	Accueil Jeunesse	ALSH Extrascolaire	STOCK GLOBAL ALSH	1412377,97	1412377,97	1412377,97	1412377,97	0	5649511,88
		Séjours	SEJOURS CS FOYER FRATERNEL	7018,6	7018,6	7018,6	7018,6	0	28074,4
			SEJOURS US CHARTRONS	4459,2	4459,2	4459,2	4459,2	0	17836,8
	Pilotage Jeunesse	Poste de coordination	COORDINATION JEUNESSE 2015	89690,7	0	0	0	0	89690,7
	TOTAL	ACTION ANTERIEURE		1513546,47	1423855,77	1423855,77	1423855,77	0	5785113,78
	TOTAL	DEGRESSIVITE CONTRAT ANTERIEUR		0	0	0	0	0	0

ANNEXE 2 : SITUATION DE L'OFFRE ET PERSPECTIVE DE DEVELOPPEMENT

TYPOLOGIE	Nom action	2014			2015			2016			2017			2018		
		taux occupation	Nombre unités de référence (1)	capacité d'accueil	taux occupation (2)	Nombre unités de référence (1)	capacité d'accueil	taux occupation (2)	Nombre unités de référence (1)	capacité d'accueil	taux occupation (2)	Nombre unités de référence (1)	capacité d'accueil	taux occupation (2)	Nombre unités de référence (1)	capacité d'accueil
Action nouvelle																
Action nouvelle	Flux global ALSH	60,00%	1 402 844	2 338 074	65,00%	1 533	2 359 766	65,00%	1 571 939	2 418 367	65,00%	1 594 221	2 452 648	65,00%	1 616 504	2 486 929
Action nouvelle	Postes de coordination renouvelé 2015		2,5 ETP													
Action nouvelle	Postes de coordination 2016-2018				8,5 ETP											
Action antérieure																
Action antérieure	Stock Global ALSH	73,16%	1 636 797	2 237 215												
Action antérieure	Séjours CS Foyer Fraternel	97,39%	336	345												
Action antérieure	Séjours US Chartrons	100,00%	196	196												
Action antérieure	Postes de coordination stock		6 ETP													

(1) cf. annexe 5.2

(2) colonne à remplir uniquement lorsqu'elle correspond à l'année N-1 d'un avenant au Cej

FICHE ACTION : Accueil de loisirs Extrascolaire ou Périscolaire

existant maintenu et / ou développé ou créé

Action nouvelle CEJ 1G CEJ 2G CEJ 3G Action antérieure Années de signature des flux existants **Nature**Extrascolaire Périscolaire **Descriptif du Projet :**

Accueils en Centres de Loisirs ouverts pendant les vacances scolaires : Noël, Hiver, Printemps, Juillet et Août, Toussaint des 3/11 ans scolarisés. Moyenne de jours de fonctionnement des structures: 80 jours . Le stock existant depuis 2006 et qui avait été renouvelé par gestionnaire a été fusionné

Nom de la structure	Mairie de Bordeaux		
Adresse de la structure			
Nom du gestionnaire	Service Enfance Ville de Bordeaux		
Collectivité/ partenaire du CEJ Action réalisée par plusieurs des partenaires à la présente convention selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire ci-après :	(renseigner l'intitulé du 1 ^{er} partenaire)	% (donnée à renseigner)	
	(renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)	
	(renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)	

Activité

En cas d'action antérieure (stock)

Nb actes année de base (N-1 CEJ 1G) *Donnée saisie par la Caf*

En cas d'action nouvelle

Date prévisible d'ouverture (début de flux) :

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
			2014	2015	2016	2017
Nombre de jours de fonctionnement			STOCK RENOUVELE			
Amplitude ouverture par jour						
Nombre d'heures d'ouverture par an (contractualisée) - ci-joint fiche calcul capacité						
Nombre d'heures de travail annuelles des personnels encadrant						
Nombre de places contractualisées	1 636 797					
Capacité d'accueil théorique (contractualisée)	2 237 215					
Nb de jours enfants						
Nb d'heures enfants						
Taux d'occupation financier	73,16%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

Données financières

En cas d'action antérieure (stock)

Montant DNN plafonnée *Donnée saisie par la Caf*

3 297 157,22

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
			2014	2015	2016	2017
Charges			STOCK RENOUVELE			
Personnel	5 203 088,27					
Autres charges	2 055 035,57					
Total charges	7 258 123,84					
Produits						
Participations Familiales	1 148 141,85					
PSU/PSO CAF	640 980,70					
PSU/PSO MSA	415,18					
Autres Subventions	472 639,30					
Subvention collectivités territoriales	4 946 441,30					
Subvention Conseil Général commune de - de 5.000 hab.						
Total Produits	7 208 618,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prix de revient par acte	4,43 €	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

FICHE ACTION : Accueil de loisirs Extrascolaire ou Périscolaire

existant maintenu et / ou développé ou créé

Action nouvelle CEJ 1G CEJ 2G CEJ 3G Action antérieure Années de signature des flux existants **Nature**Extrascolaire Périscolaire **Descriptif du Projet :**

séjours

Nom de la structure	Séjours		
Adresse de la structure			
Nom du gestionnaire	US Chartrons		
Collectivité/ partenaire du CEJ Action réalisée par plusieurs des partenaires à la présente convention selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire ci-après :	(renseigner l'intitulé du 1 ^{er} partenaire)	% (donnée à renseigner)	
	(renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)	
	(renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)	

Activité

En cas d'action antérieure (stock)

Nb actes année de base (N-1 CEJ 1G) *Donnée saisie par la Caf*

En cas d'action nouvelle

Date prévisible d'ouverture (début de flux) :

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de jours de fonctionnement			STOCK RENOUVELE			
Amplitude ouverture par jour						
Nombre d'heures d'ouverture par an (contractualisée) - ci-joint fiche calcul capacité						
Nombre d'heures de travail annuelles des personnels encadrant						
Nombre de places contractualisées	196					
Capacité d'accueil théorique (contractualisée)	196					
Nb de jours enfants						
Nb d'heures enfants						
Taux d'occupation financier	100,00%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

Données financières

En cas d'action antérieure (stock)

Montant DNN plafonnée *Donnée saisie par la Caf*

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Charges			STOCK RENOUVELE			
Personnel	9 681,68					
Autres charges	10 310,91					
Total charges	19 992,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits						
Participations Familiales	9 702,00					
PSU/PSO CAF						
PSU/PSO MSA						
Autres Subventions	2 179,00					
Subvention collectivités territoriales	7 940,00					
Subvention Conseil Général commune de - de 5.000 hab.						
Total Produits	19 821,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prix de revient par acte	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

FICHE ACTION : Accueil de loisirs Extrascolaire ou Péri-scolaire

existant maintenu et / ou développé ou créé

Action nouvelle CEJ 1G CEJ 2G CEJ 3G Action antérieure Années de signature des flux existants **Nature**Extrascolaire Péri-scolaire **Descriptif du Projet :**

Séjours ALSH

Nom de la structure	Séjours		
Adresse de la structure			
Nom du gestionnaire	ALSH Centre Social Fpyer Fraternel		
Collectivité/ partenaire du CEJ Action réalisée par plusieurs des partenaires à la présente convention selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire ci-après :	(renseigner l'intitulé du 1 ^{er} partenaire)	% (donnée à renseigner)	
	(renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)	
	(renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)	

Activité

En cas d'action antérieure (stock)

Nb actes année de base (N-1 CEJ 1G) *Donnée saisie par la Caf*

En cas d'action nouvelle

Date prévisible d'ouverture (début de flux) :

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de jours de fonctionnement						
Amplitude ouverture par jour						
Nombre d'heures d'ouverture par an (contractualisée) - ci-joint fiche calcul capacité						
Nombre d'heures de travail annuelles des personnels encadrant						
Nombre de places contractualisées	336					
Capacité d'accueil théorique (contractualisée)	345					
Nb de jours enfants						
Nb d'heures enfants						
Taux d'occupation financier	97,39%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

Données financières

En cas d'action antérieure (stock)

Montant DNN plafonnée *Donnée saisie par la Caf*

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Charges						
Personnel	11 868,00					
Autres charges	22 372,32					
Total charges	34 240,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits						
Participations Familiales	6 158,91					
PSU/PSO CAF	5 415,00					
PSU/PSO MSA						
Autres Subventions						
Subvention collectivités territoriales	16 950,00					
Subvention Conseil Général commune de - de 5.000 hab.						
Total Produits	28 523,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prix de revient par acte	84,89 €	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

FICHE ACTION : Accueil de loisirs Extrascolaire ou Péri-scolaire

existant maintenu et / ou développé ou créé

Action nouvelle CEJ 1G CEJ 2G CEJ 3G Action antérieure

Années de signature des flux existants

Nature

Extrascolaire

Péri-scolaire

Descriptif du Projet :

Accueils en Centres de Loisirs ouverts pendant les vacances scolaires : Noël, Hiver, Printemps, Juillet et Août, Toussaint des 3/11 ans scolarisés. Moyenne de jours de fonctionnement des structures: 80 jours .Augmentation de 143 places sur la durée du contrat.

Nom de la structure	Mairie de Bordeaux		
Adresse de la structure			
Nom du gestionnaire	Service Enfance Ville de Bordeaux		
Collectivité/ partenaire du CEJ Action réalisée par plusieurs des partenaires à la présente convention selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire ci-après :	(renseigner l'intitulé du 1 ^{er} partenaire)	% (donnée à renseigner)	
	(renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)	
	(renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)	

Activité

En cas d'action antérieure (stock)

Nb actes année de base (N-1 CEJ 1G) *Donnée saisie par la Caf*

En cas d'action nouvelle

Date prévisible d'ouverture (début de flux) :

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
		2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de jours de fonctionnement						
Amplitude ouverture par jour						
Nombre d'heures d'ouverture par an (contractualisée) - ci-joint fiche calcul capacité						
Nombre d'heures de travail annuelles des personnels encadrant						
Nombre de places contractualisées		1 402 844	1 533 848	1 571 939	1 594 221	1 616 504
Capacité d'accueil théorique (contractualisée)		2 338 074	2 359 766	2 418 367	2 452 648	2 486 929
Nb de jours enfants						
Nb d'heures enfants						
Taux d'occupation financier	#DIV/0!	60,00%	65,00%	65,00%	65,00%	65,00%

Données financières

En cas d'action antérieure (stock)

Montant DNN plafonnée *Donnée saisie par la Caf*

3 297 157,22

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
		2014	2015	2016	2017	2018
Charges						
Personnel		4 258 476,13	4 908 313,28	5 030 203,36	5 101 507,84	5 172 812,32
Autres charges		1 666 883,13	1 227 078,32	1 257 550,84	1 275 376,96	1 293 203,08
Total charges	0,00	5 925 359,26	6 135 391,60	6 287 754,20	6 376 884,80	6 466 015,40
Produits						
Participations Familiales		1 147 596,09	1 175 561,09	1 203 526,09	1 235 987,59	1 268 209,44
PSU/PSO CAF		521 370,63	528 217,63	535 064,63	544 908,83	553 794,43
PSU/PSO MSA						
Autres Subventions		226 212,64				
Subvention collectivités territoriales		4 050 793,26	4 431 612,88	4 549 163,48	4 595 988,38	4 644 011,53
Subvention Conseil Général commune de - de 5.000 hab.		47 576,00				
Total Produits	0,00	5 993 548,62	6 135 391,60	6 287 754,20	6 376 884,80	6 466 015,40
Prix de revient par acte	#DIV/0!	4,22 €	4,00 €	4,03 €	4,09 €	4,16 €

FICHE ACTION : poste de coordination

existant maintenu et / ou développé ou créé

Action nouvelle CEJ 1G CEJ 2G CEJ 3G Action antérieure Années de signature des flux existants

Nature du Projet : coordination enfance Nb ETP =

coordination jeunesse Nb ETP =

Noms des personnes chargées de la coordination :

Jacqueline Abadie-Thomas Lefumat-Nicolas Saintonge-Sébastien
Rivollet-Delphine Rivereau-Arnaud Bordes-David Pomarede Guillaume
Sengenes et 1 personne à recruter

Missions principales :

1 poste de mission de coordination générale du projet en lien avec les institutions partenaires de la politique d'accueil et de loisirs développée avec le CEJ (Jacqueline Abadie)

6 postes de conseillers enfance: ont une mission de coordination des intervenants associatifs à l'échelle d'un quartier de la ville (Lefumat Thomas, Rivollet Sébastien, Rivereau Déphine, Saintonge Nicolas, Bordes Arnaud, Pomèrade David);

1 nouveau poste de conseiller enfance dont la mission sera de développer des projets transversaux sur les territoires pour opérationnaliser les objectifs du PEdT, et du pacte de cohésion sociale (en cours de recrutement);

1/2 temps de coordination des contrats Ville Caf (Guillaume Sengenes)

Nom de la structure	Mairie de Bordeaux : Direction Vie Associative et Enfance		
Adresse de la structure			
Nom du gestionnaire	Service Enfance - Mairie de Bordeaux		
Collectivité/ partenaire du CEJ Action réalisée par plusieurs des partenaires à la présente convention selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire ci-après :	(re renseigner l'intitulé du 1 ^{er} partenaire)	% (donnée à renseigner)	
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)	
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)	

Activité

En cas d'action antérieure (stock) Nb actes année de base (N-1 CEJ 1G) *Donnée saisie par la Caf*

En cas d'action nouvelle Date prévisible d'ouverture (début de flux) :

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Nbre d'ETP enfance						
Nbre d'ETP jeunesse	6,00	7,50	8,50			
Nbre total d'ETP	6,00	7,50	8,50	0,00	0,00	0,00

Données financières

En cas d'action antérieure (stock) Montant DNN plafonnée *Donnée saisie par la Caf*

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
	2006	2014	2015	2016	2017	2018
Charges						
Personnel	163 074,00	274 538,00	277 000,00			
Autres charges						
Total charges	163 074,00	274 538,00	277 000,00	0,00	0,00	0,00
Produits						
Autres Subventions						
Subvention collectivités territoriales	163 074,00	274 538,00	277 000,00	0,00	0,00	0,00
Total Produits	163 074,00	274 538,00	277 000,00	0,00	0,00	0,00
Prix de revient par ETP	27 179,00 €	36 605,07 €	32 588,24 €	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

FICHE ACTION : poste de coordination

existant maintenu et / ou développé ou créé

Action nouvelle CEJ 1G CEJ 2G CEJ 3G Action antérieure Années de signature des flux existants

Nature du Projet : coordination enfance Nb ETP =

coordination jeunesse Nb ETP =

Noms des personnes chargées de la coordination :

Jacqueline Abadie-Thomas Lefumat-Nicolas Saintonge-Sébastien
Rivollet-Delphine Rivereau-Arnaud Bordes-David Pomarede Guillaume
Sengenes et 1 personne à recruter

Missions principales :

1 poste de mission de coordination générale du projet en lien avec les institutions partenaires de la politique d'accueil et de loisirs développée avec le CEJ (Jacqueline Abadie)

6 postes de conseillers enfance: ont une mission de coordination des intervenants associatifs à l'échelle d'un quartier de la ville (Lefumat Thomas, Rivollet Sébastien, Rivereau Déphine, Saintonge Nicolas, Bordes Arnaud, Pomèrade David);

1 nouveau poste de conseiller enfance dont la mission sera de développer des projets transversaux sur les territoires pour opérationnaliser les objectifs du PEdT, et du pacte de cohésion sociale (en cours de recrutement);

1/2 temps de coordination des contrats Ville Caf (Guillaume Sengenes)

Nom de la structure	Mairie de Bordeaux : Direction Vie Associative et Enfance		
Adresse de la structure			
Nom du gestionnaire	Service Enfance - Mairie de Bordeaux		
Collectivité/ partenaire du CEJ Action réalisée par plusieurs des partenaires à la présente convention selon les pourcentages de répartition entre chaque partenaire ci-après :	(re renseigner l'intitulé du 1 ^{er} partenaire)	% (donnée à renseigner)	
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)	
	(re renseigner l'intitulé autre partenaire)	% (donnée à renseigner)	

Activité

En cas d'action antérieure (stock) Nb actes année de base (N-1 CEJ 1G) *Donnée saisie par la Caf*

En cas d'action nouvelle Date prévisible d'ouverture (début de flux) :

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
				2016	2017	2018
Nbre d'ETP enfance						
Nbre d'ETP jeunesse				8,50	8,50	8,50
Nbre total d'ETP	0,00	0,00	0,00	8,50	8,50	8,50

Données financières

En cas d'action antérieure (stock) Montant DNN plafonnée *Donnée saisie par la Caf*

	Stock	N-1 du Cej 3G	Données contractualisées			
			N	N+1	N+2	N+3
			2015	2016	2017	2018
Charges						
Personnel				314 000,00	314 000,00	314 000,00
Autres charges						
Total charges	0,00	0,00	0,00	314 000,00	314 000,00	314 000,00
Produits						
Autres Subventions						
Subvention collectivités territoriales	0,00	0,00	0,00	314 000,00	314 000,00	314 000,00
Total Produits	0,00	0,00	0,00	314 000,00	314 000,00	314 000,00
Prix de revient par ETP	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	36 941,18 €	36 941,18 €	36 941,18 €

D-2015/662

Convention d'objectifs et de financement avec la CAF de la Gironde. Versement de la Prestation de Service Unique pour les établissements d'accueil des enfants de 0 à 6 ans. Autorisation de signer

Madame Brigitte COLLET, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de leur politique d'action sociale, les Caisses d'Allocations Familiales contribuent au développement et au fonctionnement d'équipements et de services à destination des familles et de leurs enfants. Cela se traduit par un important soutien financier et technique et la mise en place d'un dispositif de suivi et d'évaluation des aides octroyées.

Ces engagements font ainsi l'objet de conventions d'objectifs et de financement entre la Ville et la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde qu'il convient aujourd'hui de renouveler pour la période du 1 janvier 2016 au 31 décembre 2019.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs et de financements d'une prestation de service unique pour les établissements d'accueil des enfants de 0 à 6 ans ainsi que l'avenant à la convention d'accès et d'usage de portail Caf Partenaires, et d'encaisser les recettes afférentes (sous fonction 64 – compte 7488).

ADOpte A L'UNANIMITE

CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT



Ⓛ IMPORTANT

La signature de ce document engage le gestionnaire à appliquer la réglementation telle que définie dans les « Conditions particulières PSU » et les « Conditions particulières PSO » accessibles sur Internet :

caf.fr / [ma caf](http://ma.caf) / [caf de la gironde](http://caf.de.la.gironde) / [partenaires](#) / [nos aides financières aux partenaires](#)

Etablissement d'accueil de jeunes enfants 0 – 6 ans

Les conditions ci-dessous, complétées des « conditions particulières prestation de service unique » et des « conditions générales prestation de service ordinaire », constituent la présente convention.

Entre :

La Mairie de Bordeaux représentée par le Maire Monsieur Alain JUPPE, dont le siège est situé Direction Générale Education Sport et Société, Direction de la petite enfance et des familles, 4 rue Claude Bonnier – 33000 BORDEAUX.

Ci-après désigné « le gestionnaire ».

Et :

La Caisse d'allocations familiales de la Gironde, représentée par le Directeur Monsieur Christophe DEMILLY, dont le siège est situé Rue du Docteur Gabriel Péry – 33078 BORDEAUX CEDEX.

Ci-après désignée « la Caf ».

L'objet de la convention

La présente convention définit et encadre les modalités d'intervention et de versement de la prestation de service unique pour les structures ci-après.

MULTI ACCUEIL

MULTI ACCUEIL A. BARRAUD

15 rue du Docteur Albert Barraud
33300 BORDEAUX

MULTI ACCUEIL BENAUGE REGULIER

7/9 rue Raymond Poincaré
33100 BORDEAUX

MULTI ACCUEIL BENAUGE OCCASIONNEL

7 rue Raymond Poincaré
33100 BORDEAUX

MULTI ACCUEIL CARLE VERNET REGULIER

9 rue du Professeur Devaux
33800 BORDEAUX

MULTI ACCUEIL CARLE VERNET OCCASIONNEL

9 rue du Professeur Devaux
33800 BORDEAUX

MULTI ACCUEIL CARREIRE

1 rue Camille Saint Saens
33000 BORDEAUX

MULTI ACCUEIL CLAVEAU

135 rue Joseph Brunet
33300 BORDEAUX

MULTI ACCUEIL DES DOUVES REGULIER

65 rue des Douves
33800 BORDEAUX

MULTI ACCUEIL DES DOUVES OCCASIONNEL

61 rue des Douves
33800 BORDEAUX

MULTI ACCUEIL GRAND PARC REGULIER

Rue Louis Gendreau
33300 BORDEAUX

MULTI ACCUEIL GRAND PARC OCCASIONNEL

37 rue Louis Gendreau
33300 BORDEAUX

MULTI ACCUEIL ST AUGUSTIN

Cité de l'Eglise St Augustin
33000 BORDEAUX

MULTI ACCUEIL STE COLOMBE REGULIER

2/4 rue Ste Colombe
33000 BORDEAUX

MULTI ACCUEIL STE COLOMBE OCCASIONNEL

2/4 rue Ste Colombe
33000 BORDEAUX

MULTI ACCUEIL MAGENDIE

45 rue Magendie
33000 BORDEAUX

MULTI ACCUEIL DES CHARTRONS REGULIER

64 rue de Leybardie
33300 BORDEAUX

MULTI ACCUEIL DES CHARTRONS OCCASIONNEL

64 rue de Leybardie
33300 BORDEAUX

MULTI ACCUEIL CITE ADMINISTRATIVE

Rue Jules Ferry – BP 9
33090 BORDEAUX

MULTI ACCUEIL ORNANO

300 rue Ornano
33000 BORDEAUX

MULTI ACCUEIL GASPARD PHILIPPE

11 rue Gaspard Philippe
33800 BORDEAUX

MULTI ACCUEIL A. FAULAT REGULIER

1 rue Bahr
33200 BORDEAUX

MULTI ACCUEIL A. FAULAT OCCASIONNEL

1 rue Bahr
33200 BORDEAUX

MULTI ACCUEIL ARC EN CIEL

Résidence du Lac, Bât Kb1, Apt 951 bis, rue des Genêts
33300 BORDEAUX

MULTI ACCUEIL JARDIN ENFANTS HAUSSMANN
181 cours du Médoc
33300 BORDEAUX

MULTI ACCUEIL ARGENTIER
3/5 rue des Argentiers
33000 BORDEAUX

MULTI ACCUEIL JEAN MARQUAUX
208 cours de l'Argonne
33000 BORDEAUX

MULTI ACCUEIL JARDIN ENFANTS BARREYRE
97 rue Barreyre
33000 BORDEAUX

MULTI ACCUEIL BARREYRE
97 rue Barreyre
33000 BORDEAUX

MULTI ACCUEIL GEORGE V
154 Boulevard George V
33300 BORDEAUX

MULTI ACCUEIL MALBEC
250 rue Malbec
33800 BORDEAUX

CRECHE FAMILIALE

CRECHE FAMILIALE BORDEAUX CAUDERAN
1 rue Bahr
33200 BORDEAUX

CRECHE FAMILIALE BORDEAUX NORD
Résidence du Lac, Bât Kb1, entrée 1, Apt 489, avenue de Laroque
33300 BORDEAUX

CRECHE FAMILIALE BORDEAUX CENTRE
39 rue Jean Renaud Dandicolle
33000 BORDEAUX

CRECHE FAMILIALE BORDEAUX GRAND PARC
Rue Louis Gendreau
33300 BORDEAUX

Le versement de la prestation de service

Le taux de ressortissants du régime général applicable est déterminé annuellement sur la base des enfants ayant fréquenté la structure.

Le paiement par la Caf est effectué en fonction des pièces justificatives, détaillées dans les « conditions particulières » de la présente convention, produites au plus tard le 31 janvier de l'année qui suit l'année du droit (N) examiné.

Avances

Le paiement de l'avance est effectué en fonction des pièces justificatives répertoriées en annexe 1 selon les modalités suivantes :

Avance de 70% du droit prévisionnel N versée après validation des éléments déclarés par le gestionnaire sur le portail partenaire.

Chaque année, un ajustement s'effectuera au moment de la liquidation du droit réel, basé sur le bilan d'activité et la production des justificatifs dans les délais impartis, ce qui peut entraîner :

- un versement complémentaire,
- la mise en recouvrement d'un indu.

Cet indu fait l'objet d'une régularisation sur le prochain versement ou d'un remboursement direct à la Caf.

Le suivi des engagements et l'évaluation des actions

Les termes de la présente convention font l'objet d'un suivi réalisé en concertation.

La Caf et le gestionnaire conviennent conjointement des modalités de suivi des engagements : en fin de période en cas de convention pluriannuelle.

La durée de la convention

La présente convention de financement est conclue du **1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2019**.

Il est établi un original de la présente convention pour chacun des signataires.

En cochant cette case, « le gestionnaire » reconnaît avoir pris connaissance des éléments constitutifs de la présente convention :

- les modalités ci-dessus dont il est établi un original pour chacun des signataires,
- les « conditions particulières prestation de service unique » en leur version d'avril 2014 et les « conditions générales prestation de service ordinaire » en leur version de juin 2013, documents disponibles sur le site Internet www.caf.fr de la Caf de Gironde.

et « le gestionnaire » les accepte.

Fait à Bordeaux,

le 9 octobre 2015,

en 2 exemplaires

Le Directeur de la Caf de la Gironde
Monsieur Christophe Demilly

Le gestionnaire

CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT

Etablissement d'accueil de jeunes enfants 0 – 6 ans



Avenant

« Accès et usage du Portail Caf partenaires »

Entre :

La Mairie de Bordeaux représentée par le Maire Monsieur Alain JUPPE, dont le siège est situé Direction Générale Education Sport et Société, Direction de la petite enfance et des familles, 4 rue Claude Bonnier – 33000 BORDEAUX.

Ci-après désigné « le gestionnaire ».

Et :

La Caisse d'allocations familiales de la Gironde, représentée par le Directeur Monsieur Christophe DEMILLY, dont le siège est situé Rue du Docteur Gabriel Péry – 33078 BORDEAUX CEDEX.

Ci-après désignée « la Caf ».

Il est convenu que la convention « Prestation de service unique » *demeure inchangée dans ces termes initiaux* et est complétée par les articles suivants :

Article 1 : Objectifs du présent avenant

L'objectif de cet avenant est de définir les conditions d'accès au Portail Caf partenaires, d'usage de ce dernier et les obligations qui s'y rattachent pour les gestionnaires d'établissements d'accueil du jeune enfant conventionnés « Prestation de Service Unique » (Psu) avec la Caf.

Le Portail Caf partenaires est un nouvel outil qui permet la télédéclaration des données d'activités et financières, prévisionnelles, actualisées et réelles, nécessaires au traitement des droits Psu.

Article 2 : Nature du service

Il s'agit de l'accès au Portail Caf partenaires qui permet la saisie et la transmission des données en fonction de trois profils habilités correspondant à trois rôles :

PROFILS	DEFINITION DES PROFILS
« Fournisseur des données d'activités »	Permet la saisie des données relatives à l'activité de votre équipement (heures facturées – heures payées...)

« Fournisseur des données financières »	Permet la saisie des données financières de votre équipement (budget prévisionnel – compte de résultat)
« Approbateur »	Valide les éléments saisis par les deux précédents profils et transmet ces éléments à la Caf

Par établissement d'accueil du jeune enfant :

- **une même personne peut se voir attribuer un ou plusieurs profils,**
- **un même profil ne peut être attribué à plusieurs personnes.**

Article 3 : Accès au service

L'utilisation des services n'est autorisée qu'aux personnes expressément habilitées.

La Caf délivre les habilitations d'accès aux agents nommément désignés pour lesquels une demande écrite a été effectuée par le gestionnaire, dans le respect de leurs attributions.

L'accès s'effectue à partir d'un ordinateur, via un navigateur internet, au travers du portail des Caisses d'allocations familiales, en utilisant l'adresse suivante :

<http://services.caf.fr>

La mise en œuvre de la procédure sécurisée d'accès donne lieu, pour chaque agent partenaire, à l'envoi à son adresse de messagerie individuelle, d'un code utilisateur unique et d'un mot de passe qui doit être modifié lors de la première connexion et renouvelé régulièrement.

Il est rappelé que le code utilisateur et le mot de passe sont individuels et ne doivent en aucun cas être confiés à d'autres utilisateurs.

Pour des raisons de sécurité et de confidentialité, il ne faut donc pas d'adresse mail de type « Boîte aux lettres partagée » qui est accessible par plusieurs personnes.

La liste des personnes habilitées est jointe en annexe du présent avenant.

Article 4 : Sécurité et responsabilité

Le partenaire s'engage à respecter les obligations suivantes et à les faire respecter par son personnel :

- prendre toutes mesures de sécurité, notamment matérielle, pour assurer la conservation et l'intégrité des informations traitées
- respecter et à faire respecter par son personnel les règles régissant le secret professionnel : non utilisation des informations accédées à titre personnel, non divulgation des informations à d'autres personnes qu'il s'agisse de personnes privées ou publiques, physiques ou morales ; (article 226-13 du code pénal)
- assurer toutes mesures de sécurité physiques (accès aux locaux et matériels) et logistiques, afin d'empêcher que des tiers non autorisés aient accès aux informations
- interdire l'utilisation de l'offre de service par une personne non expressément habilitée

- s'assurer que des dispositions de prévention de l'intrusion ont bien été mises en œuvre
- veiller à l'installation et à la mise à jour régulière des dispositifs anti-viraux et anti-spams des stations accédant au service.

Toutes les connexions ou tentatives de connexion font l'objet d'un enregistrement. Un contrôle des connexions peut être réalisé. Les anomalies rencontrées sont notifiées au partenaire. Ce dernier s'engage à apporter à la Caf de la Gironde toutes justifications ou explications sollicitées, sous un délai de 15 jours.

En cas de non utilisation des codes d'accès pendant un délai de 45 jours, les identifiants d'accès au service sont automatiquement bloqués.

En cas d'incidents de sécurité (perte ou vol des mots de passe, utilisation frauduleuse d'information,...), le partenaire s'engage à informer immédiatement la Caf de la Gironde qui prend les mesures nécessaires comme défini dans sa politique de sécurité.

Le partenaire s'engage à informer la Caf de la Gironde de tout changement ou fin de mission d'un de ses agents habilités, sous un délai de 15 jours.

En cas de changement du nom de l'approbateur, une modification de l'annexe est nécessaire. S'il s'agit uniquement d'un changement du nom du fournisseur de données d'activités ou du fournisseur de données financières, il suffira d'en informer la Caf.

La Caf se réserve le droit de procéder à toute vérification qui lui paraît utile pour constater le respect des obligations précitées.

Article 5 : Non-respect des obligations

En cas de non-respect de l'une des présentes dispositions, la Caf de la Gironde se réserve la faculté de mettre un terme immédiatement au présent avenant et d'engager en outre les actions nécessaires.

Article 6 : Effet et durée de l'avenant

Le présent avenant, prend effet à compter du 1^{er} janvier 2016 et jusqu'au 31 décembre 2019.

Il est établi un original du présent avenant pour chacun des co-signataires.

Fait à Bordeaux,

le 9 octobre 2015,

en 2 exemplaires originaux

Le Directeur de la Caf de la Gironde
Monsieur Christophe Demilly

Le gestionnaire